

LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE

Le Réseau public de la Lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles, les Centres culturels, la Bibliothèque Espace 27 septembre, les PointCulture et le Centre de prêt de matériel de Naninne





04 1. Introduction

08 2. Chiffres clés du Service général de l'Action territoriale

- Les chiffres clés de la Lecture publique
 - Les chiffres clés des Directions du Service général de l'Action territoriale
-

24 3. Les usagers, les inscrits et la fréquentation

- Introduction
 - Un opérateur culturel
 - Bibliothèque et bien-être social
 - Partenaire privilégié
 - Usager type
 - Usagers individuels et usagers collectifs
 - Population desservie et « origine » des usagers
 - Usagers féminins et masculins
 - Usagers de moins et de plus de 18 ans
-

34 4. Les services rendus par l'ensemble du réseau

- Accueil, initiation et encadrement des usagers
 - Initiations au fonctionnement de la bibliothèque et à Internet
 - Les prêts
 - Les prêts numériques
 - Les prêts interbibliothèques
 - Focus sur une navette : celle de la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon
 - Les postes informatiques destinés au public (EPN) et les services sur le Net
 - Les animations organisées par les réseaux locaux
-

46 5. Les ressources et moyens pour l'ensemble des réseaux locaux

- Le personnel
 - Les locaux
 - Les collections
 - Postes informatiques à destination du public pour l'ensemble du réseau
-

SOMMAIRE



52

6. Les relations extérieures

- Les partenariats
- Le travail vers le non-public

58

7. L'état du Réseau public de la Lecture

- L'évolution du Réseau public de la Lecture : la couverture du territoire
- Les reconnaissances en 2016

68

8. La formation continuée des bibliothécaires

- Que dit la législation ?
- Le calendrier des formations du Service de la Lecture publique en 2016

72

9. Les outils coopératifs

- La Fureur de lire
- Lecture en prison
- Les publications en Lecture publique
- La Réserve centrale de Lobbes
- Le Conseil des bibliothèques publiques
- La Commission des opérateurs d'appui
- L'évaluation du décret
- La Foire du livre de Bruxelles

80

10. Conclusion

82

Annexes

.....
PAR DIANE SOPHIE COUTEAU, responsable Cellule transversale,
AVEC LA COLLABORATION DE
JEAN-MICHEL ANDRIN, directeur de la Bibliothèque Espace 27 septembre,
VÉRONIQUE LEROY, directrice a.i. du Service de la Lecture publique,
SOPHIE LEVÊQUE, responsable du Service des Centres culturels,
ET OLIVIER PRETTO, gestionnaire du Centre de prêt de matériel de Naninne.
.....



1. Introduction



Depuis le mois de mars 2016, le Service général de l'Action territoriale a trouvé sa place dans le nouvel organigramme de l'Administration générale de la Culture. Il rassemble plusieurs services : le Service de la Lecture publique, la Direction des Centres culturels, le Centre de prêt de matériel de Naninne, l'administration de PointCulture et la Bibliothèque Espace 27 septembre. Un ensemble qui peut apparaître comme très différent, mais qui partage un point commun : le service direct au public des collectivités territoriales. La nomination de son directeur général adjoint, Jean-François Füeg, a permis au Service général de trouver son rythme de croisière en assurant à chaque service une évolution en toute autonomie, tout en déployant des actions transversales. Ces dernières permettent à chacun de trouver un appui dans son quotidien quand cela se révèle nécessaire. Ce rapport se veut une photographie non exhaustive des premiers pas de ce nouveau Service général. Il propose comme autrefois un état complet du Service de la Lecture publique, mais aussi des approches et des ébauches chiffrées concernant les autres Services composant désormais l'Action territoriale.

La réalisation d'actions transversales est à la fois un objectif et une volonté dans la manière d'appréhender l'action au sein du Service général. Dès le mois d'avril 2016, des réunions transversales sont programmées. Les directeurs et responsables des différents services se réunissent à raison d'une fois par mois. Ces réunions sont l'occasion de créer un espace de transversalité et de communication commun. Outre la prise de contact et le partage d'informations entre les directions, elles ont pour objectif de construire une synergie entre les différents services attachés au Service général de l'Action territoriale. Si chaque Service conserve son indépendance, le directeur général adjoint, Jean-François Füeg, souhaite éviter une addition de services différents, mais plutôt favoriser une construction commune et une répartition des tâches quand la gestion du quotidien le permet.

Très vite, il semblera important à chacun de développer des liens de coopération en matière de budget, de secrétariat et de ressources humaines. Le catalogue des formations du Service de la Lecture publique sera également petit à petit étoffé afin de répondre aux demandes des différentes directions et des opérateurs relevant de ces directions. Un élargissement qui était déjà en prémisses par la mise en place de formations destinées à être suivies en duo par des bibliothécaires et des pué-

ricultrices et la signature d'une convention avec l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance).

Une revue professionnelle prendra la suite du bimestriel *Lectures*. Alors que *Lectures* était la revue des bibliothécaires, *Lectures.Cultures* sera le reflet de l'ensemble des opérateurs du Service général. Un nouveau comité de rédaction est désigné ainsi que de nouveaux chroniqueurs. Cette revue professionnelle répondra à un objectif précis de transversalité : chaque secteur y sera représenté tant au niveau des articles que d'une présence au sein du comité de rédaction. Son premier numéro sortira en janvier 2017.

La bibliothèque Espace 27 septembre connaît une situation pour le moins compliquée en 2016. Il est urgent de proposer un redéploiement de son fonctionnement ; initialement bibliothèque professionnelle destinée uniquement aux agents de la Fédération, elle peine à attirer des lecteurs et à se trouver une mission distincte de celle qui lui était assignée à l'origine. 2016 sera une année de transition et de réflexion vers un avenir modifié pour s'approcher au plus près de nouveaux publics et défendre de nouveaux objectifs.

2016 est également synonyme de signature du contrat d'administration du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce dernier est adopté le 25 mai 2016 par le gouvernement et le comité de direction. Ce contrat comporte un volet « Administration générale de la Culture » (AGC) dont un certain nombre de projets seront confiés au SGAT (Service général de l'Action territoriale) et réunis au sein d'un contrat d'objectifs. Le Service général s'attachera à mener à terme 12 projets :

- Analyse de l'opportunité d'ouvrir des résidences d'artistes et d'animateurs culturels au sein d'établissements scolaires
- Développement de l'expression culturelle des publics fragilisés
- Facilitation de l'ancrage territorial des politiques culturelles et de l'analyse de leur incidence, par la mise en place d'un dispositif de coopération entre la Région wallonne, la Cocof (Commission communautaire française) et la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Organisation structurelle de la récolte de données objectives (systématisation et sécurisation/fiabilité de la collecte des données sectorielles, exploitation des leviers générateurs de données – rapports d'instances, obligations conventionnelles, veille, définition et relevé d'indicateurs pertinents)

- Professionnalisation de l'analyse des données récoltées (production d'analyses statistiques fiables, consolidation des fonctions d'évaluation au sein de l'AGC, coordination renforcée avec l'Observatoire des politiques culturelles)
- Traduction des informations en constats et recommandations porteurs d'évolution
- Exploration d'un repositionnement de la Bibliothèque 27 septembre
- Étude de l'opportunité de rassembler au sein du Centre de prêt de matériel de Naninne des missions de prêt de matériel sportif et scolaire
- Créer de la transversalité entre les différents services qui composent le SGAT ainsi qu'entre les opérateurs sur le terrain
- Mettre en place un groupe de travail sur le développement culturel territorial
- Assurer le maintien d'un lien structurel fort entre le Service général des Lettres et du Livre et le SGAT
- Jeter les bases d'un opérateur d'appui pour les Centres culturels.
- Les actions transversales ne s'appliquent pas uniquement aux différentes directions du SGAT. Des liens transversaux se nouent également avec d'autres services généraux de la culture : le Service général des Lettres et du Livre, le Service général de l'Éducation permanente et, pareillement, avec des institutions éloignées de l'Administration générale de la Culture telles que l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance). ●







2. Chiffres clés du Service général de l'Action territoriale

A) CHIFFRES CLÉS DE LA LECTURE PUBLIQUE

La population et le Réseau public de la Lecture

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|
| Population globale de la Fédération Wallonie-Bruxelles | 4.221.399 | 4.294.792 | 4.294.314 | 4.381.284 | 4.495.170 | 4.526.142 | 4.547.189 | 4.571.072 | 4.594.672 (1) |
| Population des communes desservies par une bibliothèque fixe | 3.374.951 | 3.556.263 | 3.709.409 | 3.706.263 | 3.725.298 | 3.701.309 | 3.734.819 | 3.771.273 | 3.790.998 |
| Pourcentage de la population desservie par une bibliothèque fixe | 79,9% | 82,8% | 86,4% | 84,6% | 82,9% | 81,8% | 82,1% | 82,5 % | 82,5 % |
| Nombre d'opérateurs directs | 142 | 145 | 144 | 145 | 144 | 145 | 149 | 149 | 149 |
| Nombre total de bibliothèques | 520 | 521 | 501 | 500 | 493 | 493 | 500 | 500 | 500 |
| Nombre de bibliothèques itinérantes | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 6 | 5 |
| Nombre de bibliothèques spéciales | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |

(1) Population totale au 1^{er} janvier 2016, moins les communes germanophones, moins 10% de la population de la Région de Bruxelles-Capitale pour les néerlandophones.

Les usagers des réseaux locaux

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| Nombre des usagers individuels | 473.670 | 485.043 | 475.102 | 461.811 | 451.894 | 445.804 | 451.185 | 437.026 | 411.959 |
| Nombre de collectivités | 15.524 | 16.349 | 17.842 | 16.930 | 17.633 | 15.982 | 17.030 | 18.093 | 23.933 |
| Nombre de personnes au sein des collectivités | 306.759 | 335.955 | 355.099 | 327.463 | 336.962 | 317.524 | 363.680 | 358.160 | 384.879 |
| Nombre total des usagers | 780.429 | 820.998 | 830.201 | 789.274 | 788.856 | 763.328 | 814.865 | 795.186 | 796.838 |
| Pourcentage d'usagers individuels dans la population sans tenir compte des collectivités | 11,2% | 11,3% | 11,1% | 10,5% | 10,1% | 9,9 % | 9,9 % | 9,6 % | 9 % |
| Pourcentage d'usagers individuels dans la population en tenant compte des collectivités | 18,5% | 19,1% | 19,3% | 18,0% | 18,0% | 16,9 % | 17,9 % | 17,4 % | 17,3 % |
| Pourcentage d'usagers individuels de moins de 18 ans dans l'ensemble des usagers | 47,2% | 47,9% | 48,2% | 48,3% | 48,1% | 48,2 % | 48,1 % | 47,6 % | 47,7 % |
| Pourcentage d'usagers individuels de 18 ans et plus dans l'ensemble des usagers | 52,8% | 52,1% | 51,8% | 51,7% | 51,9% | 51,8 % | 51,9 % | 52,4 % | 52,2 % |

Les usagers des bibliothèques itinérantes

| | Moyenne des 4 années précédentes | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|----------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| Nombre d'usagers des bibliothèques itinérantes | 52.567 | 37.127 | 35.141 | 35.926 | 37.996 | 36.480 | 34.807 | 32.590 | 32.430 | 33.348 |
| Pourcentage d'usagers de moins de 18 ans | 79,7 % | 81,3 % | 81,3 % | 83,2 % | 82,8 % | 82,6 % | 84,1 % | 85,2 % | 83,9 % | 88,7 % |
| Pourcentage d'usagers de 18 ans et plus | 20,3 % | 18,7 % | 18,7 % | 16,8 % | 17,2 % | 17,4 % | 15,9 % | 14,7 % | 16,1 % | 11,3 % |

Total des usagers individuels (hormis bibliothèques spéciales)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| Nombre d'usagers individuels des réseaux locaux et des bibliothèques itinérantes | 510.797 | 520.994 | 511.028 | 499.807 | 488.374 | 480.611 | 483.775 | 469.456 | 445.307 |

Les usagers individuels des bibliothèques spéciales

| | 2015 | 2016 |
|---|-------|--------------|
| Nombre d'usagers individuels : bibliothèque de la Ligue Braille | 1.261 | 1.311 |
| ONA (Œuvre nationale des aveugles) | 3.724 | 3.771 |
| La Lumière | 660 | 638 |
| Total | 5.645 | 5.720 |

Total des usagers individuels des réseaux locaux, des bibliothèques itinérantes et des collectivités en 2016

| Total usagers individuels des réseaux locaux | Total usagers des bibliothèques itinérantes | Total usagers collectivité | Total |
|--|---|----------------------------|----------------|
| 411.959 | 33.348 | 384.879 | 830.186 |

Les collections pour l'ensemble des réseaux locaux

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------------|
| Nombre de documents disponibles | 11.470.382 | 11.847.062 | 11.833.670 | 11.769.821 | 11.774.269 | 11.642.982 | 11.572.205 | 11.641.755 | 12.093.849 |
| Nombre de documents disponibles par usager (individuels et collectivités) pour l'ensemble des réseaux locaux | 14,7 | 14,4 | 14,3 | 14,9 | 14,9 | 15,2 | 14,2 | 14,6 | 15,2 |
| Nombre de documents élagués | 389.282 | 295.773 | 352.262 | 500.956 | 734.859 | 703.586 | 636.492 | 536.244 | 545.453 |

Les collections des bibliothèques spéciales

| | 2015 | 2016 |
|--|--------|---------------|
| Nombre de documents disponibles | 44.876 | 53.846 |
| Nombre de documents disponibles par usager | 7,9 | 9,4 |

Le personnel des réseaux locaux

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|---------|---------|---------|---------|----------|---------|----------|----------|----------------|
| Nombre d'équivalents temps plein (ETP) qualifiés et non qualifiés | 1.107,1 | 1.136,5 | 1.171,6 | 1.158,6 | 1.207,86 | 1.252,0 | 1.217,50 | 1.273,19 | 1.269,3 |
| Nombre d'équivalents temps plein (ETP) qualifiés [1] | 908,0 | 943,9 | 960,2 | 966,8 | 1.027,48 | 1.088,5 | 1.047,67 | 1.113,28 | 1.090,2 |
| Nombre d'équivalents temps plein (ETP) non qualifiés | 199,1 | 192,7 | 211,4 | 191,8 | 180,38 | 163,5 | 169,83 | 159,91 | 179,1 |

[1] Qualification bibliothéconomique au sens de l'arrêté de 14 mars 1995 ou qualification non bibliothéconomique reprenant le personnel ayant subi un cycle de formation postsecondaire.

Le personnel des bibliothèques spéciales

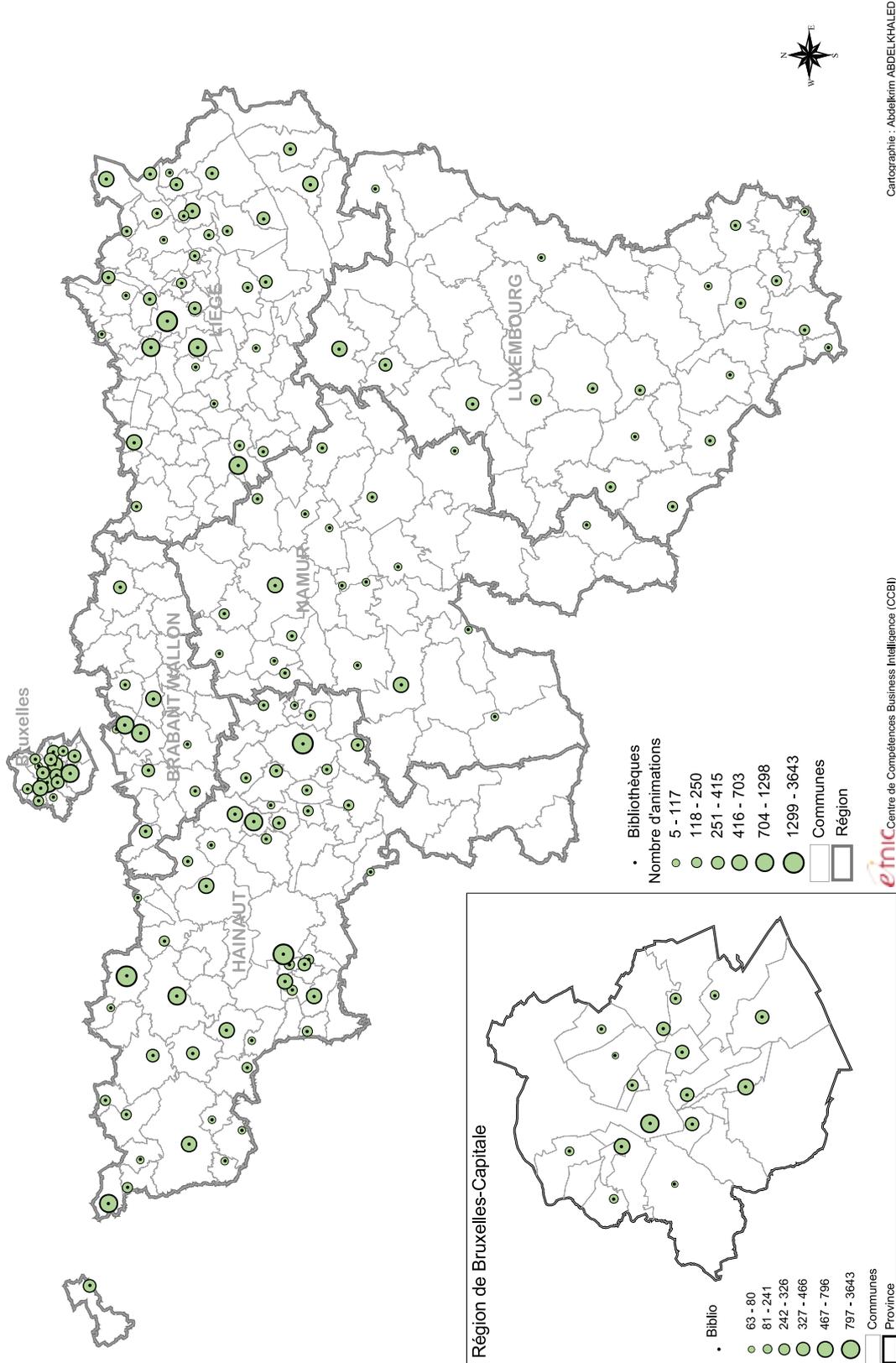
| | 2015 | 2016 |
|---|------|--------------|
| Nombre d'équivalents temps plein (ETP) qualifiés et non qualifiés | 18,6 | 21,35 |
| Nombre de volontaires [1] | 7 | 4 |

[1] Ce chiffre ne prend pas en compte le nombre de volontaires-lecteurs pour l'enregistrement de livres audio.

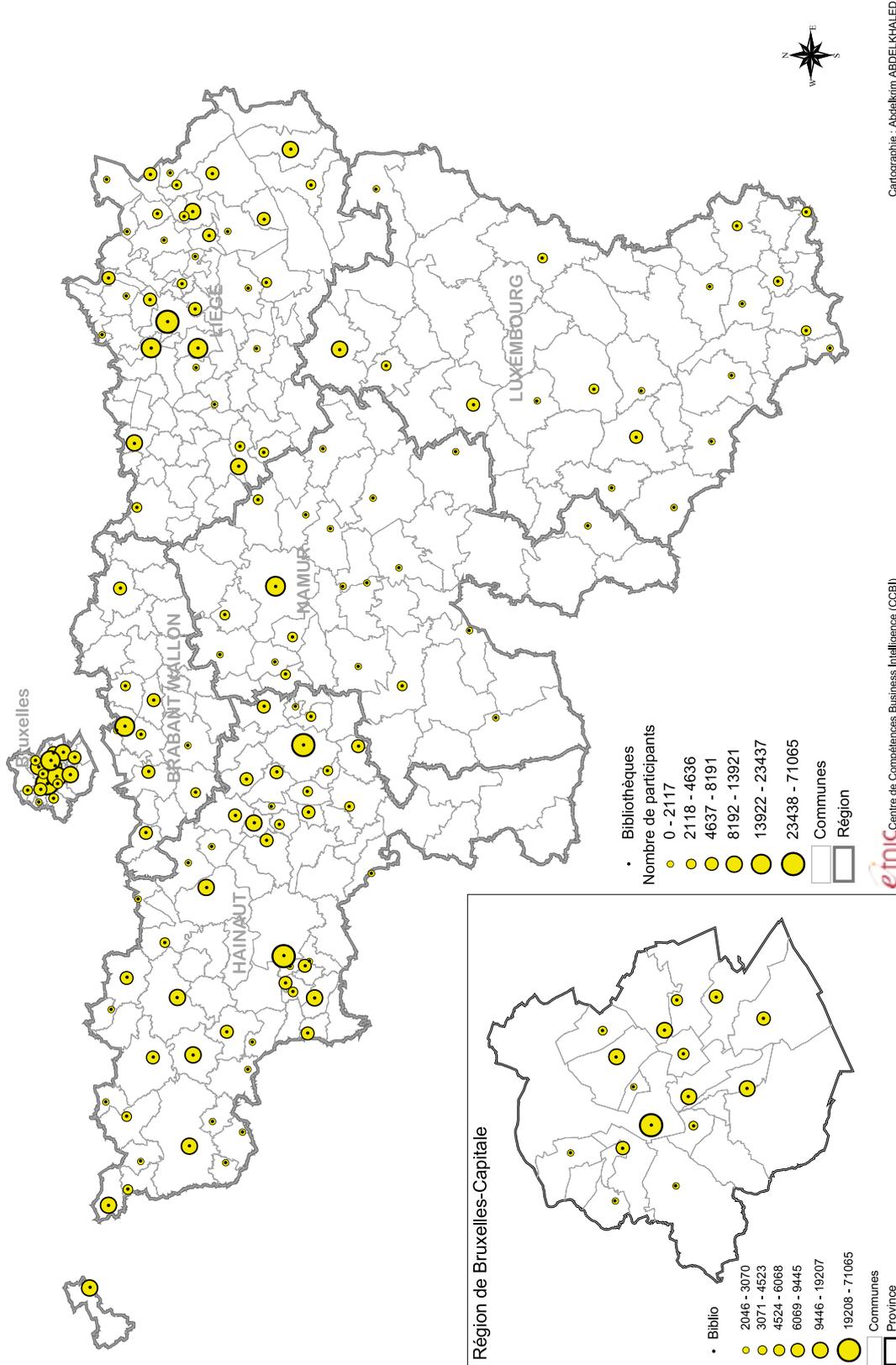
Les activités

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|------------------|
| Nombre total d'heures de consultation Internet proposées par semaine et pour l'ensemble du réseau | 9.499 | 10.820 | 10.183 | 10.773 | 12.879 | 10.349 | 12.376 | 14.830 | 16.495 |
| Nombre d'usagers ayant reçu une initiation à Internet et au multimédia | 24.371 | 26.337 | 26.350 | 28.620 | 29.223 | 38.542 | 26.436 | 29.429 | 23.532 |
| Nombre d'animations | 33.741 | 39.022 | 39.033 | 39.633 | 44.806 | 45.293 | 50.764 | 51.105 | 51.805 |
| Nombre de personnes lors des animations | 613.451 | 670.033 | 718.614 | 729.529 | 800.860 | 825.189 | 816.011 | 820.149 | 865.339 |
| Nombre de prêts | 11.226.641 | 11.046.674 | 11.219.266 | 10.766.694 | 10.555.983 | 10.419.718 | 9.848.743 | 9.145.494 | 9.310.109 |
| Taux de rotation des documents | 0,98 | 0,93 | 0,95 | 0,91 | 0,90 | 0,89 | 0,86 | 0,78 | 0,80 |

Bibliothèques et nombres d'animations en Fédération Wallonie-Bruxelles - 2016



Bibliothèques et nombres de participants aux animations en Fédération Wallonie-Bruxelles - 2016



Les activités des bibliothèques spéciales

| | 2015 | 2016 |
|---|--------|--------|
| Nombre d'animations | 194 | 226 |
| Nombre de personnes lors des animations | 1.930 | 2.394 |
| Nombre de prêts | 83.400 | 79.208 |
| Production de documents | 3.210 | 7.206 |

Budget du secteur de la Lecture publique

| | 2015 | 2016 |
|--|------------------------|--|
| Subventions de fonctionnement et activités | 1.593.379,66 € | 1.868.264,06 € |
| Subventions personnel opérateurs de droit public | 11.790.342 € | 11.787.342 € |
| Subventions personnel opérateurs de droit privé | 5.530.777,70 € | 5.644.389,05 € Part sectorielle : 2.332.492,65 € Part du non-marchand : 3.311.896,40 € |
| Conventions diverses autres que ce qui précède | 249.000 € | 398.200 € |
| TOTAL | 19.163.499,36 € | 19.698.195,11 € |



B) LES CHIFFRES CLÉS DES DIRECTIONS DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'ACTION TERRITORIALE

> LES CENTRES CULTURELS

La population et les centres culturels

| | 2015 | 2016 |
|--|------------------|----------------------|
| Population globale de la Fédération Wallonie-Bruxelles | 4.571.072 | 4.594.672 [1] |
| Nombre total de centres culturels | 115 | 115 |
| Nombre de centres culturels reconnus dans le cadre du décret du 21 novembre 2013 | 0 | 3 |
| Demandes de reconnaissance en cours | 9 | 14 |
| Nombre de centres culturels en Wallonie | 104 | 104 |
| Nombre de centres culturels à Bruxelles | 11 | 11 |

[1] Population totale au 1/1/2016, moins les communes germanophones, moins 10 % de la Région de Bruxelles-Capitale pour les néerlandophones.

Budget du secteur des centres culturels

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Fonctionnement | 16.891.110 | 16.909.612 | 16.931.768 | 16.775.744 | 16.818.498 |
| Décret emploi | 6.433.012 | 6.430.027 | 6.487.229 | 6.519.686 | 6.624.013 |
| ACC, ASTRAC, CCCB | 196.000 | 196.000 | 196.000 | 194.000 | 194.000 |
| Extra | 685.928 | 490.000 | 482.000 | 451.450 | 458.920 |
| Total crédits engagés | 24.206.050 | 24.025.639 | 24.096.997 | 23.940.880 | 24.098.931 |

Depuis l'adoption du nouveau décret régissant la vie des Centres culturels, une analyse partagée du territoire est demandée comme préalable à toute demande de reconnaissance. L'idée du décret était de rendre possible pour chaque citoyen de s'investir dans le centre culturel auprès duquel il vit et de s'y impliquer. Les données chiffrées pourraient être une aide appréciable dans l'analyse de ce qui se vit sur le territoire de chalandise de chaque centre culturel afin d'en tirer des recommandations pour le futur.

À l'heure actuelle, les Centres culturels ne disposent pas de données chiffrées standardisées selon un référentiel commun (dans le décret par exemple). Difficile dès lors de proposer des statistiques montrant l'évolution du secteur. L'avenir se conjuguera nécessairement avec la production de statistiques qui offriront une photographie du travail des opérateurs à un moment donné et qui permettront, non pas de générer un contrôle du travail des opérateurs - ce que d'aucuns craignent -, mais plutôt de tirer des constats et de suivre les évolutions en les accompagnant de multiples façons.

L'échantillon étudié¹ totalise 31 % du budget ordinaire total affecté aux CC (budget 2017). L'analyse a porté sur les rapports d'activité 2016 et sur base des données déclarées.

| | |
|---|---------|
| Nombre de Centres culturels | 30 |
| Pourcentage des Centres culturels qui publient des données de fréquentation | 90% |
| Nombre total de participants toutes activités confondues | 449.135 |

(1) 30 Centres culturels choisis aléatoirement parmi les 115 Centres culturels existant en Fédération Wallonie-Bruxelles de catégories différentes selon l'ancien décret au moment de la rédaction des rapports d'activité analysés et d'implantations rurales et urbaines.

En 2016, 449.135 personnes ont fréquenté les diverses activités proposées au sein des 30 Centres culturels.

L'échantillon permet de dresser certains constats. Chacun des Centres culturels organise la collecte de ses données et la structuration de celles-ci sans suivre un cadre commun à l'ensemble du secteur, ce qui ne simplifie pas l'agrégation des données. Toutefois la majorité des Centres culturels publient des données de fréquentations, ce qui donne à penser qu'ils sont attentifs à mesurer quantitativement leur public et à en apprendre plus sur les caractéristiques de celui-ci.

De manière générale, les chiffres ne prennent pas en compte l'intensité ni la durée de la participation. Certains, cependant, essaient de le faire en quantifiant par exemple les heures d'activités auxquelles ont participé les usagers.

Les niveaux d'implication dans la fréquentation et la participation sont évidemment très variables, selon la nature des activités organisées : des stages, des ateliers hebdomadaires, des projets participatifs, des artistes soutenus en création, des expositions ou des conférences, des réunions du conseil d'orientation ou du conseil d'administration (ces deux dernières données n'ont pas été collectées dans les rapports).

La collecte de chiffres relatifs à la participation du public scolaire est en général assez performante. Les autres données (origine géographique, genre, âge) sont généralement absentes, sauf projets particuliers. Des informations sur la provenance géographique par le biais des commandes en ligne de tickets sont parfois présentées dans les rapports ; mais cela relève de l'exception et nécessite une billetterie électronique. Ces renseignements sont pourtant capitaux pour mesurer la diffusion des activités des Centres culturels sur l'ensemble du territoire.

Pour l'année 2016, seuls 3 Centres culturels parmi l'échantillon global (10 %) n'ont publié aucune donnée quantitative concernant leur public. Les indicateurs touchant à la fréquentation des Centres culturels se déclinent pour une grande partie d'entre eux différemment selon les secteurs d'activités culturelles (arts plastiques, arts de la scène, éducation permanente, audiovisuel, littérature).

On ne peut pas résumer un spectacle par le nombre de spectateurs qu'il a attirés, bien entendu. Mais quantifier le public et les caractéristiques qui en découlent permet de mettre en valeur les activités des Centres culturels, d'orienter, de diffuser ses activités culturelles auprès d'un public non habitué, absent des Centres culturels, et sans doute d'attirer un nombre plus important de spectateurs à terme.

Fréquentation selon les activités organisées

| | Nombre d'activités | Nombre de participants | | | |
|---|--------------------|-------------------------------|---|-----------------|---------|
| | | visiteurs totaux ² | moins de 18 ans (y compris le jeune public) | public scolaire | adultes |
| Audiovisuel et médias (projections, ateliers, etc.) | 231 | 36.177 | | | |
| Éducation permanente | 260 | 24.259 | | 5.240 | 1.082 |
| Arts plastiques (expositions...) | 90 | 61.041 | 176 | 770 | 472 |
| Festivals (arts de la scène) | 16 | 34.933 | | | |
| Festival de littérature | 9 | 2.553 | | | |
| Formations | 2 | 164 | | | |
| Journées culturelles | 41 | 8.650 | | | |
| Médiations (expositions, ateliers...) | 507 | 11.234 | | | |
| Pluridisciplinaire | 67 | 23.344 | | | |
| Spectacles (arts de la scène) | 694 | 194.802 | 74.639 | 17.362 | 102.801 |
| Autres | 16 | 12.316 | | | |

(2) Certains Centres culturels communiquent uniquement un chiffre global de fréquentation sans répartir cette donnée par activités. Ces données sont reprises dans le total supra mais non dans le tableau.

| Nombre de Centres culturels (panel étudié) | Données chiffrées | Audiovisuel et médias | | Ateliers divers | | Pluridisciplinaire | |
|--|-------------------|-----------------------|----------------------------|-------------------|----------------------------|--------------------|----------------------------|
| | | Nombre d'ateliers | Nombre de participants (1) | Nombre d'ateliers | Nombre de participants (1) | Nombre d'ateliers | Nombre de participants (1) |
| 30 | 90 % | 231 | 36.177 | 16 | 12.316 | 67 | 23.344 |

(1) Le nombre de participants aux ateliers est calculé par journée de présence aux ateliers.

| Nombre de Centres culturels (panel étudié) | Nombre de Centres culturels proposant l'activité | Type d'activité | Nombre de participants | Nombre d'activités organisées |
|--|--|----------------------|------------------------|-------------------------------|
| 30 | 4 | Festival littérature | 2.553 | 9 |
| 30 | 6 | Journées culturelles | 8.650 | 41 |

| Éducation permanente et jeunesse | | | | | | | |
|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|--|--------------------------------|----------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Nombre d'ateliers | Nombre d'inscrits aux ateliers | Nombre de participants scolaires | Nombre de participants jeune public hors scolaires | Nombre de participants adultes | Nombre de formations | Nombre d'inscrits aux formations | Total général de fréquentation |
| 260 | 14.391 | 5.240 | 48 | 1.082 | 2 | 164 | 24.259 |

| Arts de la scène | |
|--|---------|
| Spectacles programmés | 694 |
| Nombre de médiations organisées en amont ou en aval des spectacles (expositions, ateliers) | 507 |
| Nombre de participants aux médiations | 11.234 |
| Nombre de spectacles jeune public | 266 |
| Nombre de spectateurs jeune public | 22.708 |
| Nombre total de spectateurs de moins de 18 ans tous spectacles confondus | 51.931 |
| Nombre de spectateurs adultes tous spectacles confondus | 102.801 |
| Nombre total de spectateurs en scolaire | 17.362 |
| Nombre de festivals | 16 |
| Nombre de participants aux festivals | 34.933 |

| Arts plastiques | | | | | | |
|----------------------|---------------------|---|-------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Nombre d'expositions | Nombre de visiteurs | Visiteurs de moins de 18 ans hors scolaires | Visiteurs adultes | Nombre de visiteurs scolaires | Nombre de médiations, animations | Total général de fréquentation |
| 90 | 57.236 | 176 | 472 | 770 | 158 | 61.041 |

La lecture de ces tableaux montre toute l'ampleur du travail réalisé par les Centres culturels, sa richesse et sa diversité. Un groupe de travail composé de volontaires se mettra en étude dans le courant de l'année 2018 en vue de proposer des outils adaptés à la mesure de l'activité quotidienne des centres culturels.

> LES CHIFFRES DU CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL DE NANINNE EN 2016

La création du Centre de prêt se concrétise il y a 70 ans suite à l'idée géniale de Marcel Hichter de récupérer le matériel abandonné par les armées américaines et anglaises après la Seconde Guerre mondiale pour le mettre à la disposition des organisations de jeunesse. Ce service public s'est professionnalisé et est aujourd'hui accessible à un large public d'asbl, d'associations de fait ou d'institutions qui organisent une activité socioculturelle. Seule contrepartie demandée à l'utilisateur : la souscription à une assurance tous risques proposée à des prix démocratiques.

Le Centre n'a plus pour vocation de prêter exclusivement du matériel de camping, mais aussi du matériel audio et vidéo de grande qualité.

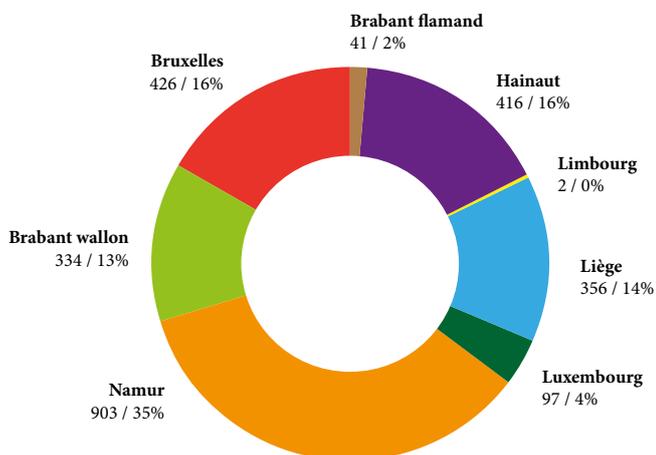
Depuis un demi-siècle, le Centre de prêt conseille, trouve des solutions adaptées à chaque activité

pour aider son public. La centralisation des ressources au sein d'un complexe de 10.000 m² est à la fois un atout et un obstacle. Il est plus aisé pour une association proche du Centre, ou à tout le moins pas trop éloignée en kilomètres, d'emprunter et d'emporter le matériel.

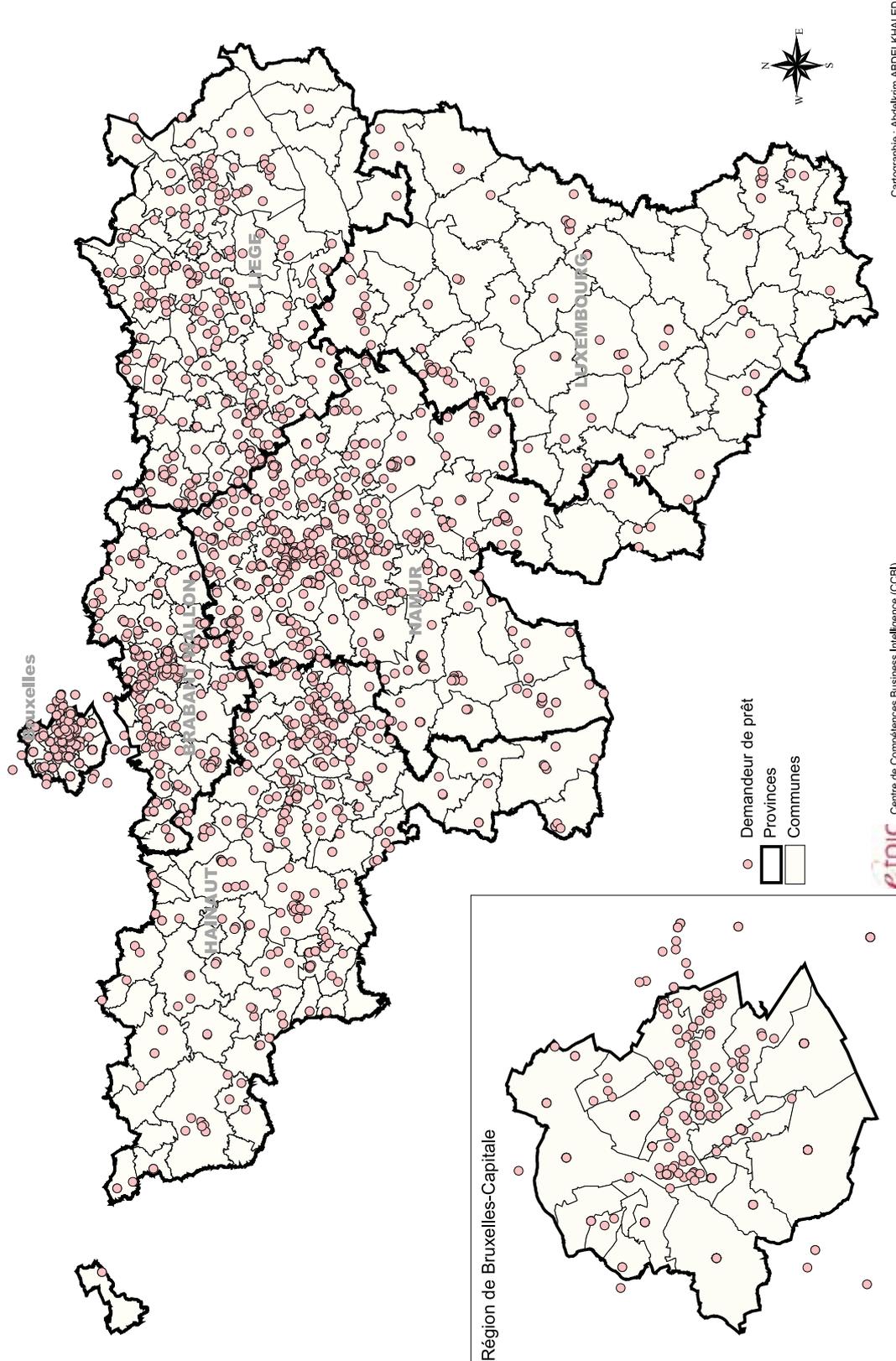
La vie du Centre est également rythmée par la fabrication d'une partie du matériel et la réparation de ce dernier. En moyenne, 272 appareils arrivent chaque mois au service réparation ; une majorité retrouvera sa place en attente de prêt, le reliquat sera gardé précieusement pour permettre à d'autres appareils de retrouver une seconde vie. Le Centre recycle dans un objectif de récupération évident. La politique d'achat est par ailleurs conditionnée par le potentiel de réparation du matériel.

Répartition des prêts par province

| Province | 2015 | 2016 |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Nombre de prêts | Nombre de prêts |
| Brabant flamand | 4 | 41 |
| Hainaut | 407 | 416 |
| Limbourg | 0 | 2 |
| Liège | 280 | 356 |
| Luxembourg | 86 | 97 |
| Namur | 857 | 903 |
| Brabant wallon | 217 | 334 |
| Bruxelles | 846 | 426 |
| Total | 2.697 | 2.575 |

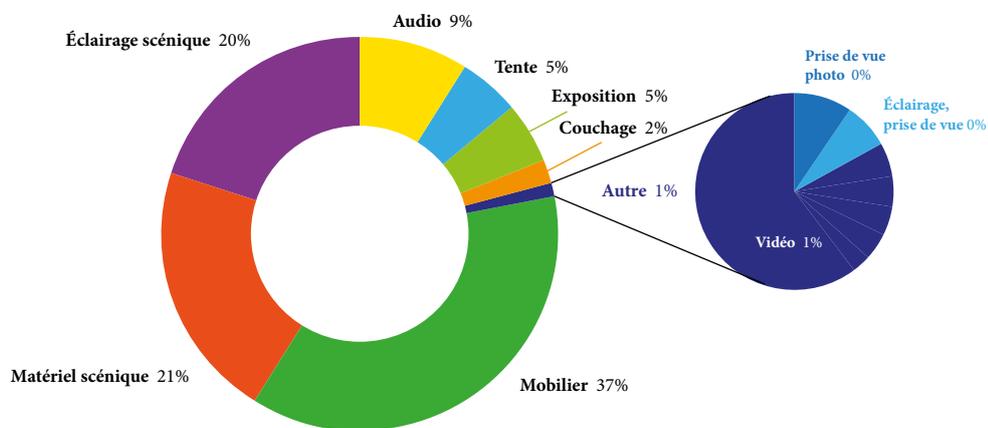


Demands de prêts en 2016 au centre de Nannine en Fédération Wallonie-Bruxelles



Matériel prêté

| Type de matériel | 2015 | 2016 |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Nombre de pièces prêtées | Nombre de pièces prêtées |
| Éclairage scénique | 35.733 | 35.016 |
| Projection photo | 60 | 81 |
| Prise de vue photo | 286 | 252 |
| Vidéo | 1.619 | 1.592 |
| Éclairage, prise de vue | 184 | 200 |
| Audio | 15.824 | 15.609 |
| Exposition | 8.216 | 8.526 |
| Didactique | 171 | 131 |
| Couchage | 3.467 | 3.850 |
| Matériel scénique | 37.426 | 38.581 |
| Mobilier | 65.740 | 66.475 |
| Tente | 10.311 | 9.144 |
| Sonorisation intérieure et extérieure | 393 | 264 |
| Matériel festival | 383 | 126 |
| Vidéoprojecteurs PRO | 3 | 2 |
| Total | 179.816 | 179.849 |



Le personnel du centre de prêt

| | 2015 | 2016 |
|----------------------------------|------|------|
| Nombre d'équivalents temps plein | 55 | 55 |

> Les chiffres de PointCulture en 2016³

Les données chiffrées de PointCulture se lisent d'une manière légèrement différente de celles des autres secteurs. Ils se veulent le reflet non pas d'une année mais d'une saison chevauchant allègrement deux années. La saison 2015-2016 sera l'avant-dernière année du contrat-programme qui lie PointCulture à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Alors que le nombre de prêts tend à diminuer, ce qui est tout à fait attendu au vu des évolutions technologiques et des pratiques du public, il est intéressant de constater que les PointCulture offrent de plus en plus d'activités. Ces dernières se déclinent autour de grands thèmes traduits à leur tour à travers l'extension des missions : l'information sur l'offre culturelle, la diffusion et la promotion culturelle, l'éducation et la médiation culturelle ainsi que la valorisation de son patrimoine sonore et audiovisuel. Et si le nombre de prêts diminue, le nombre de personnes qui suivent les activités est quant à lui en hausse. Signe, sans nul doute, qui reflètent que l'évolution choisie est la voie à suivre. Une évolution que l'on pourrait rapprocher des pratiques vécues dans les bibliothèques où, si le taux de prêt est relativement stable, les nombres d'animations et de participants sont, eux, en constante augmentation.

Population globale de la Fédération Wallonie-Bruxelles

| | 2015 | 2016 |
|--|-----------|---------------|
| Population globale de la Fédération Wallonie-Bruxelles | 4.571.072 | 4.594.672 (1) |
| Nombre de communes desservies | 66 | 66 |
| Nombre de PointCulture fixes (Bruxelles, ULB Ixelles, Louvain-la-Neuve, Liège, Namur, Charleroi) | 6 | 6 |
| Nombre de PointCulture mobiles | 2 | 2 |
| Nombre de prêts | 548.624 | 458.717 |
| Collections | 722.561 | 684.961 |
| Activités réalisées (en ce compris les animations) | 905 | 690 |
| Nombre de personnes assistant aux activités | 12.700 | 16.131 |

(1) Population totale au 1^{er} janvier 2016, moins les communes germanophones, moins 10 % de la Région de Bruxelles-Capitale pour les néerlandophones.

Le personnel de PointCulture en 2016

| | 2014-2015 | 2015-2016 |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Nombre d'équivalents temps plein | 106,2 | 105,7 |

Le personnel de PointCulture en 2016

| | 2015 | 2016 |
|--|-------------|----------------|
| Subside Fédération Wallonie-Bruxelles | 5.999.000 € | 5.999.000 € |
| Intervention Fédération Wallonie-Bruxelles pour harmonisation des barèmes dans le secteur non marchand | 1.010.000 € | 1.025.178,62 € |
| Recettes propres | 1.325.000 € | 1.116.164,74€ |

(3) Les chiffres relatifs à PointCulture sont donnés sur base de la saison 2015-2016.

> Les chiffres de la bibliothèque Espace 27 septembre en 2015

Usagers, prêts, personnel et collections

| | 2015 | 2016 |
|----------------------------------|---------|--|
| Usagers | 24.410 | 24.809 2.000 emprunteurs actifs (sans compter les usagers qui travaillent sur place sans emprunter) |
| Nouveaux usagers | 399 | 334 |
| Prêts | 16.881 | 15.751 |
| Nombre d'équivalents temps plein | 22 | 22 |
| Documents | 600.000 | 601.370 |
| Périodiques | 650 | 590 |

Origine professionnelle des usagers

| | 2015 | 2016 |
|----------------|--------|--------|
| Enseignants | 14 % | 14,2 % |
| Étudiants | 26 % | 34,8 % |
| Fonctionnaires | 32 % | 29 % |
| Retraités | 2,8 % | 2,6 % |
| Autres | 23,8 % | 23,4 % |

Animations, expositions... en 2016

| | |
|------------------------|-----|
| Nombre d'animations | 11 |
| Nombre de participants | 736 |

À l'origine, la bibliothèque était exclusivement destinée aux agents de l'État et aux enseignants. Depuis son installation au boulevard Léopold II en 1996, la bibliothèque, qui a été rebaptisée « Espace 27 septembre », n'a cessé de s'ouvrir à de nouveaux publics tout en perpétuant son rôle de « bibliothèque de conservation ». Elle travaille en étroite collaboration avec les bibliothèques thématiques de l'Aide à la Jeunesse et de l'ONE.

En 2016, ce ne sont plus les enseignants, les étudiants et les fonctionnaires qui forment le gros du contingent des usagers. En effet, la bibliothèque accueille désormais tous types de publics, principalement ceux qui résident dans la zone Bruxelles-Ouest. Il convient d'insister ici sur le rôle majeur que joue désormais cette bibliothèque dans les secteurs de l'intégration sociale et de l'éducation permanente, par exemple en accueillant une proportion croissante de jeunes d'origine immigrée qui sont le plus souvent domiciliés à Molenbeek. La bibliothèque leur permet d'avoir accès aux ouvrages et à la documentation indispensables à la réussite de leur parcours scolaire. Elle possède également l'avantage de mettre à leur disposition plusieurs salles de lecture avec accès gratuit au Wifi (110 places assises) où ils peuvent étudier en toute sérénité. Cette offre substantielle comble une grande lacune au niveau des infrastructures de la commune. D'autant plus que ces jeunes vivent pour la plupart dans des familles nombreuses précarisées où l'espace dévolu à l'étude et à la culture est, par définition, réduit.

Par rapport aux bibliothèques intégrées dans le Réseau public de la Lecture, la Bibliothèque Espace 27 septembre a comme caractéristique d'être à la fois une bibliothèque d'entreprise, de quartier et de réseau. Elle est généraliste et encyclopédique. La bibliothèque possède plus de 600.000 ouvrages : c'est de très loin la plus grande ressource de livres, de revues et de périodiques empruntables de la Fédération Wallonie-Bruxelles, voire de Belgique. Hormis les bibliothèques universitaires qui, elles, sont loin d'être accessibles à tous. La gratuité totale des services proposés – pas de frais d'inscription, pas d'amendes en cas de retard, etc. – exerce un attrait supplémentaire sur les jeunes des quartiers défavorisés. De plus, la mise à leur disposition d'une douzaine d'ordinateurs remédie en partie à la fracture numérique qui affecte cette population.

2016 marque une augmentation sensible du nombre de classes originaires de la zone Bruxelles-Ouest venues s'inscrire collectivement

à l'instigation de leur professeur. Pour certains étudiants, il s'agit du tout premier contact avec une bibliothèque.

Comme dans le réseau des bibliothèques publiques, le nombre d'usagers qui consultent des ouvrages, fréquentent la salle des revues, journaux et périodiques ou étudient dans les salles de lecture a notablement augmenté. Ce n'est pas le cas des lecteurs proprement dits, ceux qui empruntent des ouvrages, dont le nombre diminue de façon lente mais régulière. La Bibliothèque Espace 27 septembre possède toutefois la particularité d'avoir subi de plein fouet les effets de la vague d'attentats qui a touché la France et Bruxelles : l'image négative de Molenbeek, exagérée par certains médias, a déteint sur celle de la bibliothèque située sur son territoire. Des usagers en ont déduit, à tort, que le quartier de la bibliothèque était peu sûr. À ce phénomène se sont ajoutées des fermetures pour cause de transformation ainsi que des coupes budgétaires qui ont entraîné la suppression de nombreux abonnements à des revues de qualité et une réponse réduite aux demandes d'achat émanant de lecteurs assidus. De même, le suivi de certaines collections a dû être provisoirement arrêté.

Désireuse d'aller de l'avant, la Bibliothèque Espace 27 septembre a pris dès 2015 des initiatives qui porteront naturellement leurs fruits dans les années qui viennent. C'est ainsi qu'elle s'est intégrée dans le réseau de prêt numérique Lirtuel et a développé le prêt interbibliothèques. Parallèlement, elle a commencé à déployer des activités ouvertes au public qui participent à la fois de la culture et de l'éducation permanente au sens large du terme. Ainsi, depuis 2016, elle accorde la priorité à la création de synergies avec des opérateurs culturels principalement, mais pas seulement, molenbeekois. Citons à titre d'exemples le Créahm, le Vaartkapoen ou encore la Maison des Cultures (expositions, rencontres et activités thématiques). Elle envisage également des projets en collaboration avec des services de l'Administration de la Culture, comme le Service général des Lettres et du Livre ou la Cinémathèque. Ces synergies sont appelées à s'intensifier en 2017 et 2018.

Dans ce contexte, la Bibliothèque Espace 27 septembre ambitionne de devenir à moyen terme la bibliothèque de référence dans le bas de Molenbeek (centre historique et quartier maritime), voire de la zone de Bruxelles-Ouest, et d'améliorer ainsi son rôle de vitrine positive de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



3. Les usagers, les inscrits et la fréquentation



Introduction

Depuis quinze ans, le Service de la Lecture publique s'attache à faire connaître, chiffres clés à l'appui, le quotidien des bibliothèques publiques, le taux de fréquentation, les usagers, les différents services rendus par l'ensemble du réseau. Chaque bibliothèque remet un rapport d'activités qui permet au Service de livrer une photographie de l'année écoulée. Avec un grand savoir-faire et beaucoup de conscience professionnelle, les bibliothécaires déclinent en chiffres le nombre d'usagers individuels ou collectifs, de nouveaux inscrits, leur lieu d'origine. Ils se sont même penchés, pour une bonne partie d'entre eux, sur l'âge et le sexe de leurs usagers. En conséquence, il est possible de dessiner le portrait de l'utilisateur moyen d'une bibliothèque : il s'agit bien souvent d'une dame dont l'âge se situe entre 25 et 49 ans.

En 2016, le nombre d'usagers individuels tend comme par le passé à diminuer. Toutefois, le nombre de collectivités emprunteuses présente une légère augmentation, ce qui permet de garder un nombre total proche de 800.000 usagers qui fréquentent une bibliothèque. Pour rappel, le nombre d'usagers est calculé sur base du nombre de personnes munies d'une carte d'inscription en bonne et due forme.

Un opérateur culturel

Fort heureusement, la carte d'utilisateur n'est pas le seul critère qui permet d'analyser la fréquentation d'une bibliothèque. Le nombre d'animations réalisées, tant à l'intérieur des murs de la bibliothèque qu'en dehors, démontre la vitalité de ces institutions. Ce nombre est, depuis 2009 (année d'adoption du nouveau décret), en constante augmentation. Les bibliothèques se définissent de plus en plus clairement comme des opérateurs culturels et offrent des espaces qui ne ressemblent en rien à des lieux de conservation de documents poussiéreux. En poussant la porte d'une bibliothèque, même si l'odeur des livres sur les rayons est bien présente, le visiteur est souvent marqué par la qualité de l'accueil que lui réservent les professionnels du livre. Les infrastructures sont étudiées pour faciliter les recherches et le bibliothécaire est devenu au fil du temps un promoteur infallible de développement des capacités de lecture.

L'aspect économique est souvent négligé quand on aborde l'analyse des activités et services rendus en bibliothèque. Et pourtant, chaque opérateur direct trouve sa place dans le monde économique : un bibliothécaire est un « booster » de l'économie du livre. Il agit sur le marché éditorial par ses achats et sa politique documentaire. Les choix qu'il pose, en fonction de l'analyse de son public, sont loin d'être anodins. Il procède à des acquisitions de livres papier et, depuis peu, de livres numériques.

Bibliothèque et bien-être social

Par ses animations et médiations en tout genre, le bibliothécaire se révèle être un acteur de changement social sur son territoire d'influence. Il conseille, forme, prête et anime. Par toutes ces actions, il semble indéniable que la présence d'une bibliothèque sur un territoire augmente le bien-être social tant de ses usagers que des non-usagers. Les formations, l'éducation qu'elle distille au travers de ses services se répandent sur l'ensemble de la contrée.

Les non-usagers des bibliothèques bénéficient de manière indirecte de la présence de l'une d'entre elles. Même s'il n'a aucune intention de s'y rendre, le non-usager est susceptible, à un moment de sa vie professionnelle ou privée, de la fréquenter. Il est interpellant de constater que la présence ou non d'une bibliothèque révèle la qualité de la vie d'une commune, quelle que soit sa taille. Les étudiants, qui ne s'y rendent pas toujours en temps normal, s'y déplacent en nombre pour trouver un lieu propice à l'étude. Et, si les bibliothèques universitaires ont été les premières investies en la matière, les bibliothèques publiques sont désormais choisies par un bon nombre d'étudiants du secondaire qui y trouvent un endroit paisible mais également des sources documentaires ou des espaces numériques utiles.

Les bibliothécaires ont depuis longtemps investi des espaces en dehors des murs de la bibliothèque. S'il est évident que l'été se révèle propice à des activités en extérieur, il n'est pas rare de croiser également des bibliothécaires arpenterant, livres sous le bras, des écoles, des crèches, et même des prisons. Refusant de brider leur élan, ils développent des partenariats pour mutualiser leurs compétences et lutter contre les carences éventuelles en moyens humains. Le partenaire privilégié reste, d'année en année, le monde scolaire. Ce ne sont pas moins de 2.489 projets qui ont été menés à terme

en 2016 avec des écoles. Depuis toujours, l'école semble être le premier lieu vers lequel se dirige la bibliothèque. Public facile parce que captif ? Sans doute mais l'école est surtout un endroit où les enseignants accueillent à bras ouverts l'intrusion livresque dans leurs murs. La qualité des animations proposées, la faculté de bénéficier d'un apport de livres, le dialogue entre les deux entités dépassent de loin la facilité estimée au départ.

Partenaire privilégié

En termes de partenariat et suite au séminaire d'échange de pratiques mené dans le courant de 2014 et 2015 en lecture publique, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les bibliothécaires ne conçoivent plus le partenariat comme une simple offre de service en échange d'un public, mais bien comme une véritable construction commune de l'action et de la médiation. Le bibliothécaire co-construit avec l'enseignant, voire avec les enfants (dans le cas de classes lecture ou de lectures expertes), l'animation afin que cette médiation soit réellement porteuse de sens et poursuive un objectif bien précis de développement des capacités de lecture.

Usager type

L'analyse du modèle d'utilisateur révèle une constante au fil des années : l'utilisateur de moins de 18 ans se taille une belle part dans la masse totale des usagers. L'inscription gratuite au sein d'une bibliothèque publique n'est certes pas étrangère à ce constat qui est par ailleurs à relativiser : les jeunes sont parfois inscrits d'emblée via leur établissement scolaire. Cette tendance se partage d'une province à l'autre et 2016 ne fait pas exception en la matière.

Le taux de collectivités inscrites en 2016 connaît à nouveau une belle croissance. De 18.093 collectivités en 2015, on passe à 23.933. Le nombre d'utilisateurs induits passe lui de 358.160 à 384.879. Une belle progression qui permet de garder un nombre total d'utilisateurs proche de 800.000. Ces collectivités sont en majorité constituées d'utilisateurs de moins de 18 ans et donc issues d'établissements scolaires.

Les bibliothécaires, tout en gardant leurs spécificités de documentalistes, se sont transformés au fil des ans en animateurs, mais aussi en formateurs. Désireux de réduire la fracture numérique, les bi-

Indicateurs de la fréquentation des bibliothèques publiques

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Évolution entre 2015 et 2016 | Évolution entre 2009 et 2016 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------------------|------------------------------|
| Inscrits individuels | 485.043 | 475.102 | 461.811 | 451.894 | 445.804 | 451.185 | 437.026 | 411.959 | -5,7 % | -15 % |
| Nombre de collectivités | 16.349 | 17.842 | 16.930 | 17.633 | 15.982 | 17.030 | 18.093 | 23.933 | 24 % | 31 % |
| Estimation du nombre d'individus que représentent les collectivités | 335.955 | 355.099 | 327.463 | 336.962 | 317.524 | 363.680 | 358.160 | 384.879 | 6,9 % | 12,7 % |
| Nombre d'animations | 33.741 | 39.022 | 39.033 | 45.015 | 45.293 | 50.764 | 51.105 | 51.805 | 1,3 % | 34 % |
| Personnes ayant participé aux animations des bibliothèques publiques | 670.033 | 718.614 | 729.529 | 800.860 | 825.189 | 816.011 | 820.149 | 865.339 | 5,2 % | 22,5 % |
| Nombre de personnes touchées par les initiations à Internet et au multimédia | 26.337 | 36.350 | 28.620 | 29.223 | 38.542 | 26.436 | 29.429 | 23.532 | -20 % | -10 % |

bibliothèques proposaient des formations à Internet et au multimédia qui, à l'origine, attiraient pas mal de monde. Force est de constater que, depuis deux années, ces formations n'attirent plus autant que par le passé. La demande est moins importante. Une grande majorité de bibliothécaires reste pourtant attentive à toujours proposer des initiations autour du numérique et ce sur base de toute demande des usagers.

Pour rappel, l'année 2015 s'était révélée une année particulièrement difficile en matière budgétaire. Les bibliothèques publiques avaient subi une diminution de leurs subsides de fonctionnement de 19 %. Cette diminution n'est plus que de 1 % en 2016, comme pour l'ensemble des secteurs de la Culture.

Usagers individuels et usagers collectifs

2016 est une année comme les autres en termes d'usagers en bibliothèque : si la diminution du nombre d'usagers individuels est bien présente (de l'ordre de 5 %), elle ne se ressent pas au vu du calcul global du nombre d'usagers. Le nombre des personnes inscrites via des collectivités est en réelle augmentation. Un phénomène qui permet au nombre total d'usagers d'être légèrement (0,2 %) en hausse par rapport au chiffre de l'année précédente. Le nombre d'usagers individuels dans la population totale fait donc preuve d'une relative stabilité. On peut en déduire que 2016 est une année dans la parfaite continuité des années précédentes. Diminution légère du nombre d'usagers, mais sans engendrer de séisme qui bousculerait les chiffres d'une manière phénoménale.

L'accroissement ou la diminution du nombre d'usagers peut sembler un élément important dans le quotidien des bibliothèques. Que serait cette institution sans usagers ? Mais, en y réfléchissant, le nombre d'usagers révèle-t-il fondamentalement le potentiel vivant d'un opérateur culturel ? Ce calcul basé sur le nombre d'inscrits en bibliothèque est-il réellement le reflet de la dynamique active d'une bibliothèque ? Autrefois, les bibliothécaires n'avaient de cesse d'attirer de nouveaux lecteurs au sein de leurs locaux. La dynamique est différente aujourd'hui, impulsée par le décret 2009 : le bibliothécaire sort de ses murs et va, lectures sous le bras, à la rencontre des publics éloignés de la lecture. Le décryptage du nombre d'usagers ne peut plus se faire sans lire également en parallèle le nombre de participants aux animations, dans et hors de la bibliothèque. Et là, le constat est saisissant : ce nombre ne cesse de s'accroître au fil des années.

Population desservie et « origine » des usagers

L'accès rapide et aisé à une bibliothèque située non loin de son domicile reste un enjeu important quant à la fréquentation des bibliothèques. Le lecteur doit pouvoir se rendre le plus aisément possible auprès d'un opérateur culturel. Comme par le passé, le service public de la lecture offre un réseau de bibliothèques suffisamment dense que pour permettre à 82,5 % des habitants de trouver une bibliothèque non loin de leur domicile. Cinq cents bibliothèques ouvrent leurs portes aux lecteurs potentiels, un chiffre qui ne faiblit pas au gré des années qui s'écoulent et ce malgré les difficultés financières apparues dès 2014.

L'offre est bien présente, mais la réalité semble tout autre. Le pourcentage d'usagers individuels se rendant effectivement en bibliothèque n'est que de 10,8 %. Un taux qui varie peu d'une année à l'autre. En prenant en compte les usagers des collectivités, ce pourcentage grimpe à 21 %. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la catégorie particulière d'usagers « séjourneurs », entendez par là les personnes qui se rendent en bibliothèque sans disposer d'une inscription en bonne et due forme et qui profitent de l'infrastructure ainsi que des activités. Les tentatives pour estimer le nombre de ces « séjourneurs » se sont avérées difficiles. Moultes estimations ont été réalisées sans pouvoir avancer de chiffres concrets. C'est pourtant une réalité incontournable en bibliothèque. Cette catégorie chemine de l'étudiant en blocus au lecteur exclusif de journaux en passant par l'ado qui vient surfer et le sans-abri en quête de chaleur humaine. Elle occupe les locaux de la bibliothèque en lui apportant des présences non comptabilisées.

Bien qu'aucun chiffre précis ne puisse être avancé, 65 % des bibliothèques ont accepté de jeter un œil sur cette partie de leurs « usagers ». Le constat est intéressant : chacune de ces bibliothèques atteste de la présence de « séjourneurs » tout en étant incapable d'en dénombrer la quantité. Par contre, elles remarquent pour la plupart qu'ils consultent en grande majorité des documents et que la même proportion effectue des recherches via Internet ou suit des animations. Une explication à cette situation ? Sans une enquête approfondie, il est difficile d'en déterminer les causes. L'hypothèse du manque de moyens financiers peut être avancée, ce qui permettrait à la bibliothèque de remplir un rôle primordial dans l'intégration des personnes ayant un revenu faible. D'autres « séjourneurs » viennent, même si la proportion est moindre, pour prendre un café ou, tout simplement, pour parler. Ce rôle social des bibliothèques publiques n'est pas neuf. Il a toujours été interpellant de constater qu'elles ne sont plus des lieux où le chuchotement est de mise et où parler attirerait sur le lecteur les foudres de la communauté entière des usagers.

Ce phénomène s'étend également aux collectivités. Les collectivités séjournées s'adonnent aux mêmes types d'activités que les séjournés individuels. Leurs membres consultent des documents, Internet et suivent des activités. Il est plus rare qu'ils se déplacent pour prendre un café ou simplement communiquer.

En 2016, la Région de Bruxelles-Capitale est la seule à connaître une augmentation de son nombre d'usagers individuels : 3,5 %. Les provinces du Hainaut et de Liège se partagent le leadership en matière d'augmentation du nombre d'usagers collectifs : 24.522 usagers induits de plus pour le Hainaut et 12.611 pour Liège. En dehors de ces points, le recul reste à l'ordre du jour. Une bibliothèque publique se doit de connaître son public de fréquentation. Qui est donc l'utilisateur qui profite de ses collections, qui est celui qui se déplace pour assister à ses médiations, à ses animations ? Des indicateurs importants qui doivent lui permettre d'apporter une offre adaptée à son territoire de « chalandise » (sa zone d'influence culturelle). Force est de constater que les offres culturelles des bibliothèques continuent d'année en année à intéresser des usagers en provenance de communes voisines ou plus lointaines. L'utilisateur franchit allègrement les distances qui le séparent d'une bibliothèque où il estime pouvoir trouver les livres ou l'activité qui correspondent à ses espérances. Comme chaque année, c'est à Bruxelles et dans le Luxembourg qu'on trouve les pourcentages les plus élevés d'usagers voyageurs. La raison en est simple : la distance. Elle joue en faveur de la région bruxelloise et en creux pour la province de Luxembourg. Les distances sont faibles à Bruxelles ; il n'est donc pas rare de franchir le peu de kilomètres entre son domicile et les bibliothèques qui l'entourent. La province de Luxembourg est plus étendue et il est nécessaire de parcourir des distances plus amples pour s'approcher de la bibliothèque proche de son domicile.

Usagers féminins et masculins

En 2015, pour la première fois, les bibliothèques avaient répondu à des questions de « genre » et d'âge. Qui donc est l'utilisateur qui se déplace en bibliothèque, est-il plutôt un homme ou plutôt une femme ? Est-il plutôt jeune ou plutôt d'âge mûr ? 60 % des bibliothèques avaient accepté de répondre à ces questionnements. En 2016, le taux de bibliothèques ayant répondu est passé à 65 % et les résultats confirment les constats de 2015 : l'utilisateur est en priorité une femme dont l'âge se situe entre 25 et 49 ans. Et, même sans tenir compte de l'âge, il est clair que le lecteur qui vient en bibliothèque est plutôt féminin et ce toutes régions confondues. La bibliothèque attire donc encore et toujours plus les femmes que les hommes. Des hypothèses (et ce ne sont que des hypothèses qui seraient à vérifier par des études plus approfondies) peuvent être formulées :

- les femmes lisent plus que les hommes ;
- elles sont plus attirées par l'espace social proposé par la bibliothèque ;
- elles disposent de moyens financiers moins importants et se rendent en bibliothèque pour pallier ce problème ;
- les bibliothécaires sont en majorité féminines et leur politique d'achat correspond plus à un lectorat féminin

À vérifier...

Avant 18 ans, et surtout avant l'âge de douze ans, la différence entre hommes et femmes est très faible en bibliothèque. Garçons et filles semblent égaux au moment de l'inscription. Par contre, avec l'âge, la différence va croissant, surtout après 18 ans. N'oublions pas de garder à l'esprit que l'inscription et le prêt sont gratuits en Fédération Wallonie-Bruxelles jusqu'à 18 ans.

Usagers de moins et de plus de 18 ans

En regard de ce qui précède, un autre constat s'impose, qui est le même d'année en année : la part représentée par les usagers de moins de 18 ans présente une grande stabilité. Ils sont 47,7 % parmi l'ensemble des usagers individuels. Ils étaient 47,5 % en 2015. La proportion des plus de 18 ans est de 52,3 % dans la masse des usagers individuels. Les moins de 18 ans constituent toujours la plus grosse part des usagers des collectivités : 83,5 %. Ils forment également le pourcentage le plus élevé parmi la population desservie : 23,4 %. Les adultes eux ne composent que 7,3 % du total de la population desservie.

On pourrait donc conclure de ce qui précède que l'utilisateur adulte de bibliothèque est majoritairement une femme et que, de plus, son âge oscille entre 25 et 49 ans. Évitions toutefois les généralisations hâtives, ces chiffres donnent une tendance et le lien privilégié que les écoles ont toujours développé avec les bibliothèques explique pour partie le nombre important de jeunes présents en bibliothèque.

Usagers de plus et moins de 18 ans parmi les usagers individuels et collectifs

| | Usagers individuels | | | Usagers collectifs | | | Pourcentage d'usagers de moins de 18 ans parmi les usagers individuels | Pourcentage d'usagers de moins de 18 ans parmi les usagers collectifs |
|-----------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|--|---|
| | Usagers individuels de moins de 18 ans | Usagers individuels de 18 ans et plus | Usagers individuels totaux | Usagers collectifs de moins de 18 ans | Usagers collectifs de 18 ans et plus | Usagers collectifs totaux | | |
| Brabant wallon | 12.179 | 14.681 | 26.860 | 21.557 | 2.404 | 23.961 | 45,3 % | 89,9 % |
| Bruxelles | 52.468 | 47.140 | 99.608 | 68.725 | 11.658 | 80.383 | 52,7 % | 85,4 % |
| Hainaut | 49.341 | 59.413 | 108.754 | 111.289 | 22.075 | 133.364 | 45,4 % | 83,4 % |
| Liège | 58.782 | 63.672 | 121.914 | 68.950 | 13.490 | 82.440 | 48,2 % | 83,6 % |
| Luxembourg | 11.406 | 13.694 | 25.100 | 23.816 | 1.927 | 25.743 | 45,4 % | 92,5 % |
| Namur | 12.623 | 16.625 | 29.248 | 27.018 | 11.970 | 38.988 | 42,5 % | 69,3 % |
| Total | 196.734 | 215.225 | 411.959 | 321.355 | 63.524 | 384.879 | 47,7 % | 83,5 % |

Part relative d'usagers individuels jeunes et adultes dans la population totale en 2016

| | Moins de 18 ans | 18 ans et plus | Total |
|---|-----------------|----------------|-----------|
| Population desservie | 839.247 | 2.954.333 | 3.790.998 |
| Usagers | 196.734 | 215.225 | 411.959 |
| Pourcentage d'usagers par rapport à la population totale desservie | 23,4 % | 7,3 % | 10,9 % |

Usagers des bibliothèques itinérantes en 2014, 2015 et 2016

| | 2014 | | | 2015 | | | 2016 | | |
|--------------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------------|------------------|---------------|---------------|--------------|----------------|
| | Jeunes | Adultes | Total | Jeunes | Adultes | Total | Jeunes | Adultes | Total |
| Hannut | 4.305 | 612 | 4.917 | 1.984 ⁴ | 496 ⁵ | 2.480 | - | - | - ⁶ |
| Hainaut | 11.065 | 1.258 | 12.323 | 11.484 | 1.273 | 12.757 | 11.190 | 1.121 | 12.311 |
| Libramont | 2.101 | 361 | 2.462 | 1.679 ⁷ | 332 ⁸ | 2.011 | - | - | - ⁹ |
| Liège | 5.951 | 647 | 6.598 | 6.590 | 725 | 7.315 | 6.141 | 581 | 6.722 |
| Marche | 1.780 | 936 | 2.716 | 2.983 | 1.388 | 4.371 | 4.366 | 948 | 5.314 |
| Namur | 2.581 | 993 | 3.574 | 2.519 | 977 | 3.496 | 2.478 | 994 | 3.472 |
| Place aux livres ¹⁰ | - | -- | - | - | - | - | 5.416 | 113 | 5.529 |
| Total | 27.783 | 4.807 | 32.590 | 27.239 | 5.191 | 32.430 | 29.951 | 3.757 | 33.348 |

Nombre d'usagers provenant des communes voisines en 2016

| | Usagers individuels | Nombre d'usagers individuels provenant des communes voisines | Pourcentage d'usagers venant des communes voisines parmi l'ensemble des usagers |
|----------------|---------------------|--|---|
| Brabant wallon | 26.860 | 7.721 | 28,7 % |
| Bruxelles | 99.608 | 40.209 | 40,4 % |
| Hainaut | 108.754 | 31.087 | 28,6 % |
| Liège | 121.914 | 42.743 | 35 % |
| Luxembourg | 25.100 | 9.016 | 35,9 % |
| Namur | 29.723 | 7.535 | 25,3 % |
| Total | 411.959 | 138.311 | 33,6 % |

Moyenne des inscrits individuels selon la taille de la commune où le réseau de bibliothèques est implanté

Le tableau ci-dessous offre une vision du nombre moyen d'usagers selon la taille de la commune où le réseau est implanté.

| Nombre d'habitants | Usagers individuels 2016 | | |
|--------------------|----------------------------|---------------------------|----------------|
| | Usagers de moins de 18 ans | Usagers de plus de 18 ans | Usagers totaux |
| Moins de 15.000 | 511 | 921 | 1.432 |
| De 15.000 à 24.999 | 1.110 | 1.007 | 2.117 |
| De 25.000 à 34.999 | 1.320 | 1.645 | 2.965 |
| De 35.000 à 49.999 | 2.195 | 2.156 | 4.351 |
| Plus de 50.000 | 5.052 | 5.851 | 10.903 |

(4) La fréquentation du bibliobus présente une diminution du nombre d'usagers, les itinérantes de Hannut et de Libramont ont terminé leurs activités fin octobre 2015. Les usagers étaient prévenus de cette fin d'activité et se sont assez rapidement trouvé d'autres solutions.

(5) Voir notice 3.

(6) En décembre 2015, le bibliobus de Hannut a cessé ses activités.

(7) Voir notice 3.

(8) Voir notice 3.

(9) En décembre 2015, le bibliobus de Libramont a cessé ses activités.

(10) « Place aux livres » circule dans la Province de Brabant wallon.

Usagers individuels hommes et femmes de moins de 18 ans¹¹

| | Usagers de 0 à 2 ans | | Usagers de 3 à 11 ans | | Usagers de 12 à 18 ans | |
|-----------------------|----------------------|--------------|-----------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme |
| Brabant wallon | 250 | 122 | 2.992 | 1.924 | 2.860 | 1.605 |
| Bruxelles | 711 | 848 | 10.195 | 10.569 | 12.696 | 9.777 |
| Hainaut | 509 | 494 | 10.290 | 8.432 | 10.258 | 7.311 |
| Liège | 491 | 350 | 11.648 | 10.560 | 12.732 | 10.411 |
| Luxembourg | 53 | 59 | 1.416 | 1.236 | 1.519 | 1.209 |
| Namur | 132 | 106 | 1.400 | 1.117 | 1.116 | 906 |
| Total | 2.146 | 1.979 | 37.761 | 33.838 | 41.181 | 31.219 |

Usagers individuels hommes et femmes de plus de 18 ans¹²

| | Usagers de 18 à 24 ans | | Usagers de 25 à 49 ans | | Usagers de 50 à 64 ans | | Usagers de 65 à 79 ans | | Usagers de 80 ans et plus | |
|-----------------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme |
| Brabant wallon | 1.320 | 622 | 4.283 | 1.464 | 2.161 | 724 | 1.431 | 544 | 600 | 115 |
| Bruxelles | 6.780 | 4.040 | 10.237 | 4.838 | 3.995 | 2.216 | 2.633 | 1.448 | 676 | 479 |
| Hainaut | 7.440 | 4.052 | 12.588 | 4.862 | 6.754 | 2.846 | 3.620 | 2.166 | 828 | 394 |
| Liège | 9.217 | 4.839 | 12.594 | 5.455 | 7.355 | 3.615 | 5.356 | 3.216 | 1.322 | 850 |
| Luxembourg | 1.025 | 469 | 1.899 | 610 | 1.065 | 380 | 590 | 281 | 158 | 88 |
| Namur | 840 | 571 | 1.882 | 711 | 935 | 439 | 595 | 321 | 208 | 88 |
| Total | 26.622 | 14.593 | 43.483 | 17.940 | 22.265 | 10.220 | 14.225 | 7.976 | 3.762 | 2.014 |

Usagers individuels féminins et masculins sur l'ensemble des usagers

| | Part représentée par les usagers féminins de moins de 18 ans sur l'ensemble des usagers féminins | Part représentée par les usagers féminins de plus de 18 ans sur l'ensemble des usagers féminins | Part représentée par les usagers masculins de moins de 18 ans sur l'ensemble des usagers masculins | Part représentée par les usagers masculins de plus de 18 ans sur l'ensemble des usagers masculins | Part représentée par les usagers féminins tous âges confondus sur l'ensemble des usagers | Part représentée par les usagers masculins tous âges confondus sur l'ensemble des usagers |
|-----------------------|--|---|--|---|--|---|
| Brabant wallon | 38 % | 62 % | 51 % | 49 % | 69 % | 31 % |
| Bruxelles | 49 % | 51 % | 62 % | 38 % | 58 % | 42 % |
| Hainaut | 40 % | 60 % | 53 % | 47 % | 63 % | 37 % |
| Liège | 41 % | 59 % | 54 % | 46 % | 61 % | 39 % |
| Luxembourg | 39 % | 61 % | 58 % | 42 % | 64 % | 36 % |
| Namur | 37 % | 63 % | 49 % | 51 % | 62 % | 38 % |
| Total | 42 % | 58 % | 55 % | 45 % | 61 % | 39 % |

(11) Les chiffres sont calculés sur base des rapports des 65 % de bibliothèques qui ont répondu à ces questions.

(12) *Idem.*

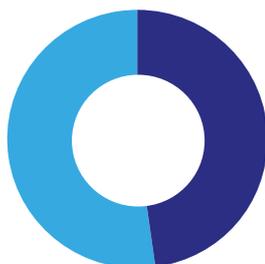
Usagers individuels et populations desservies

| | Usagers individuels | Population desservie | |
|-----------------------|---------------------|----------------------|---------------|
| Brabant wallon | 26.860 | 248.807 | 10,7 % |
| Bruxelles | 99.608 | 1.010.202 | 9,8 % |
| Hainaut | 108.754 | 1.145.925 | 9,4 % |
| Liège | 121.914 | 844.536 | 14,4 % |
| Luxembourg | 25.100 | 189.728 | 13,2 % |
| Namur | 29.723 | 351.800 | 8,4 % |
| Total | 411.959 | 3.790.998 | 10,8 % |

Fréquentation des bibliothèques par province pour les moins et plus de 18 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles - 2016

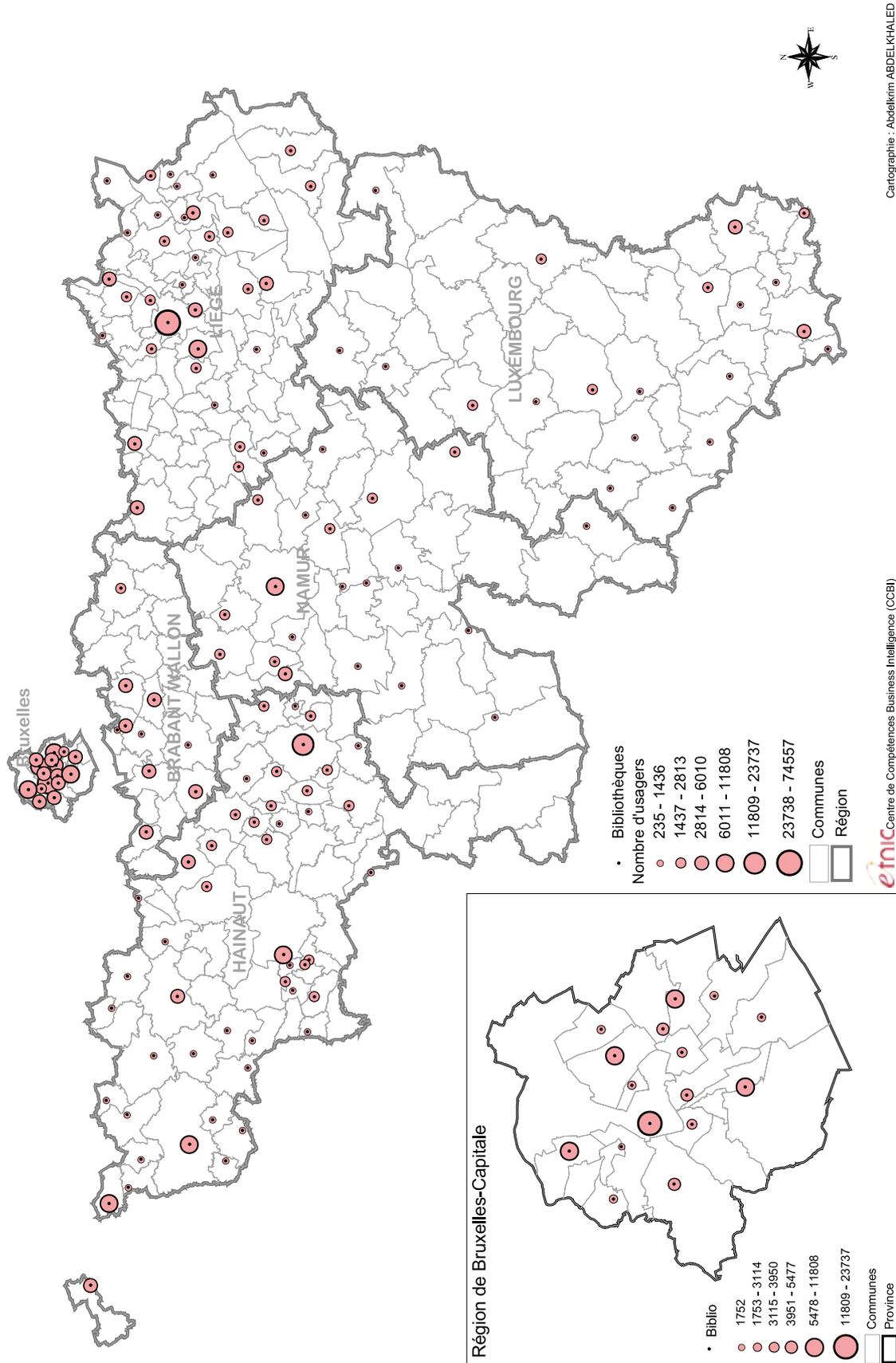
| | Usagers de moins de 18 ans parmi les usagers individuels | Usagers de 18 ans et plus parmi les usagers individuels | Population desservie |
|-------------------|--|---|----------------------|
| Brabant | 12.179 | 14.681 | 248.807 |
| Bruxelles | 52.468 | 47.140 | 1.010.202 |
| Hainaut | 49.341 | 59.413 | 1.145.925 |
| Liège | 58.782 | 63.672 | 844.536 |
| Luxembourg | 11.406 | 13.694 | 189.728 |
| Namur | 12.623 | 16.625 | 351.800 |
| Total | 196.734 | 215.225 | 3.790.958 |

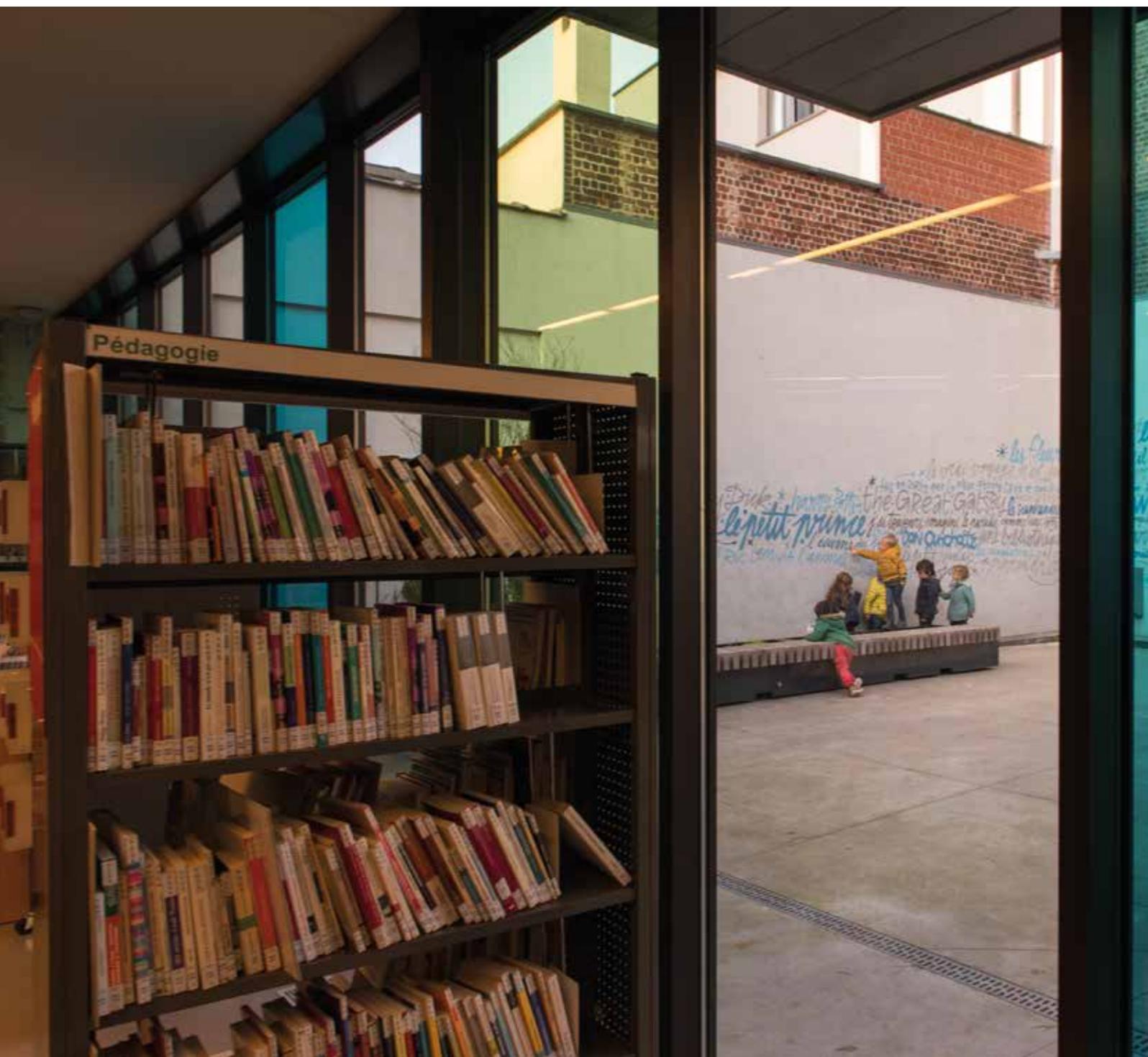
Usagers de 18 ans et plus
52%



Usagers de moins de 18 ans
48%

Nombre d'utilisateurs dans les bibliothèques en Fédération Wallonie-Bruxelles - 2016





4. Les services rendus par l'ensemble du réseau



Lieu de vie et de débat démocratique, disposer d'une bibliothèque non loin de son domicile est un rêve loin d'être inaccessible en Fédération Wallonie-Bruxelles. S'il est de plus en plus acquis que les bibliothèques ont fait l'objet de profondes mutations bénéfiques, l'image qu'elles véhiculent dans le grand public ne cadre pas encore avec celle de leur réalité. Pourtant, à analyser les chiffres qui suivent, on ne peut plus douter de l'évolution de ces opérateurs culturels. Depuis 2015, les bibliothèques publiques sont entrées dans le prêt numérique en proposant une plateforme dédiée à cette forme de prêt : « Lirtuel ». Cette plateforme permet à tout usager d'une bibliothèque publique d'emprunter des documents numériques sur liseuse, tablette ou ordinateur. En 2016, le Service de la lecture publique n'aura de cesse de faire connaître cette nouvelle option pour l'emprunt d'ouvrages. Convaincre le grand public des emprunteurs qu'il peut désormais lire sur un autre support que le papier est loin d'être évident. Un moment fort de cette vaste communication se déroulera lors de la Foire du livre à Tour et Taxis. Comme chaque année, le stand de la lecture publique s'est mis au service des visiteurs de la foire ; il démontrera, tablettes et liseuses à l'appui, que Lirtuel est un service à ne pas négliger. Et les lecteurs ne s'y tromperont pas. Ils seront nombreux à poser moult questions et à vouloir bénéficier de ce service, qu'ils soient déjà usagers d'une bibliothèque ou pas.

Accueil, initiation et encadrement des usagers

L'accueil du public en bibliothèque est un enjeu de taille, même si cela semble parfois compliqué pour le bibliothécaire. Si être souriant, aimable et à l'écoute est particulièrement évident, la diversité des publics à accueillir se heurte souvent à la formation ou l'absence de formation du bibliothécaire en la matière. Le côté « volatil » du public est également à prendre en compte. Une partie des usagers semble toujours de passage, qui franchit les portes « mine de rien », assiste à une animation puis disparaît sans plus revenir. Le bibliothécaire est en recherche constante de ce qui pourrait fidéliser ce type de public. Or réussir à maintenir un lieu convivial tout en permettant à de multiples groupes de s'y côtoyer relève parfois de la haute voltige.

Rituellement, la première mesure quantifiable de l'accueil du public consiste à vérifier l'accès des bibliothèques en mesurant le nombre d'heures d'ouverture total par semaine. En 2016, on note un

changement : ce nombre d'heures a diminué tant pour l'utilisateur individuel que pour les collectivités. Un effet immédiat des difficultés budgétaires rencontrées par les bibliothèques en 2015. Moins de moyens financiers et donc moins de possibilités d'actions. Une diminution à relativiser toutefois puisque le nombre moyen d'heures consacrées par les réseaux à l'accueil est de 46 heures, un chiffre supérieur à celui de 2014 en dehors de tout problème budgétaire et signe si besoin est que, malgré les difficultés, les bibliothécaires s'attachent toujours à rester disponibles pour leurs usagers. Les collectivités ne sont pas oubliées, les bibliothèques se tiennent à leur disposition 19 heures par semaine en moyenne. Une offre qui est un peu inférieure à 2015, mais qui reste relativement semblable à celles des années précédentes. Cette légère diminution n'a visiblement en rien altéré l'envie des collectivités de franchir les murs des bibliothèques, le nombre de collectivités inscrites en bibliothèque étant lui en sérieuse croissance.

Si le nombre moyen d'heures d'ouverture est en légère diminution, ces heures d'ouverture ont été adaptées aux contingences de la vie d'aujourd'hui. Rien ne sert d'ouvrir une bibliothèque quand son public potentiel n'est pas disponible. Chaque bibliothèque analyse son territoire afin de connaître la population qui y partage son quotidien de vie.

Les heures d'ouverture proposées sont en grande majorité celles qui collent le plus possible aux pratiques de la population du territoire d'influence. Des ouvertures plus tardives sont régulièrement proposées ainsi qu'une journée durant le week-end.

Les bibliothèques semblent répondre clairement et de manière diversifiée à la disponibilité locale de l'utilisateur. En effet, le taux moyen d'ouverture des bibliothèques varie fortement en fonction du nombre d'habitants. Là où le nombre d'habitants est le plus élevé, le taux est le plus important. Dans les communes de plus de 50.000 habitants, le nombre moyen d'heures d'ouverture est de 101 heures par semaine.

Et, si pouvoir accéder à la bibliothèque est primordial, l'accueil du public ne se limite pas à cet aspect. D'autres caractéristiques doivent être prises en compte : disponibilité du bibliothécaire, aménagement des lieux, mobilier, modalités d'emprunt, politiques documentaires et, surtout, offres d'animations en tout genre. L'accueil est loin d'être un élément anodin au sein d'une bibliothèque, il reflète généralement les objectifs et les missions de l'institution. La première impression qu'un visiteur aura de l'opérateur culturel passe par ces différents éléments et conditionnera son envie ou non d'y revenir.

Nombre d'heures d'ouverture des bibliothèques publiques

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre total d'heures consacrées à l'accueil du public par semaine | 6.901 | 6.975 | 6.804 | 7.950 | 6.915 |
| Nombre total d'heures consacrées à l'accueil des collectivités par semaine | 3.013 | 3.077 | 3.136 | 3.278 | 2.900 |
| Nombre moyen d'heures consacrées à l'accueil du public par semaine et par réseau | 47,6 | 48,1 | 45,7 | 53,3 | 46,5 |
| Nombre total d'heures consacrées à l'accueil des collectivités par semaine et par réseau | 20,8 | 21,2 | 21,1 | 22 | 19,5 |

Nombre d'heures d'ouverture selon la taille de la commune où est implanté le réseau

| Nombre d'habitants | Heures d'ouverture moyennes au public | Heures d'ouverture moyennes aux collectivités |
|--------------------|---------------------------------------|---|
| Moins de 15.000 | 28,6 | 11,0 |
| De 15.000 à 24.999 | 40,4 | 14,1 |
| De 25.000 à 34.999 | 53,8 | 19,8 |
| De 35.000 à 49.999 | 51,1 | 19,9 |
| Plus de 50.000 | 101,0 | 63,4 |

Les bibliothèques et l'initiation à Internet et au multimédia

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Pourcentage des réseaux offrant une initiation individuelle au fonctionnement des bibliothèques | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 98 % |
| Pourcentage des réseaux offrant une initiation collective au fonctionnement des bibliothèques | 93 % | 95 % | 96 % | 95 % | 94 % | 88 % | 95 % |
| Pourcentage des réseaux offrant une initiation individuelle à la navigation Internet | 75 % | 79 % | 81 % | 81 % | 79 % | 74 % | 71 % |
| Pourcentage des réseaux offrant une initiation collective à la navigation Internet | 49 % | 51 % | 52 % | 52 % | 52 % | 58 % | 55 % |
| Pourcentage des réseaux réalisant des documents d'information sur Internet et le multimédia à la disposition de leurs lecteurs | 49 % | 50 % | 54 % | 52 % | 54 % | 54 % | 42 % |
| Nombre de personnes ayant été initiées à Internet et au multimédia | 26.350 | 28.620 | 29.223 | 36.544 | 26.436 | 29.429 | 24.062 |
| Nombre de sessions d'initiation ayant été organisées par les réseaux | 4.579 | 6.201 | 4278 | 4.039 | 8.310 | 5.839 | 6.887 |

Initiations au fonctionnement de la bibliothèque et à Internet

En 2016, les bibliothèques n'ont pas failli à leur sacro-saint idéal de former les publics à l'utilisation de la bibliothèque. Elles proposent toujours des initiations à leur fonctionnement. 98 % des bibliothèques ont effectivement proposé une telle initiation de manière individuelle et 95 % l'ont réalisée de manière collective. Les chiffres sont stables et comparables aux années précédentes. Et, si les initiations collectives sont en augmentation (95 % en 2016 pour 88 % en 2015), cela s'explique par l'augmentation du nombre de collectivités inscrites en bibliothèque.

Les initiations à la navigation Internet sont en constante diminution depuis 2012. Les bibliothèques avaient fait de la réduction de la fracture numérique un de leurs chevaux de bataille. Il semble que ces initiations rencontrent une moins large demande qu'autrefois. Les usagers sont

moins demandeurs et ce sans nul doute parce que le numérique est devenu la norme dans le quotidien de la plupart d'entre eux. Les bibliothèques restent toutefois attentives à poursuivre leur offre. Il reste en effet des personnes pour qui ces initiations demeurent indispensables. En 2016, ils sont 24.062 à avoir pu bénéficier d'une initiation. Au total, ce sont 6.887 sessions qui ont été proposées. Les initiations à la navigation sur le Net ne sont pas les seules proposées. Les bibliothèques veillent également à initier leur public aux outils numériques et aux multimédias. Depuis 2015, le Service de la Lecture publique mesure la quantité de ces initiations en incluant ces questions dans le rapport d'activité demandé aux bibliothèques. Si, en 2015, 60 % d'entre elles avaient fourni des chiffres en ce sens, en 2016, ce ne sont pas moins de 65 % de bibliothèques qui ont répondu favorablement. On peut désormais, estimer à 60 % le nombre de bibliothèques qui offrent à leurs usagers des initiations individuelles aux outils numériques. 14.978 personnes ont pu en bénéficier.

Initiations aux outils numériques¹³

| | Initiation individuelle aux outils numériques | Initiation collective aux outils numériques | Nombre de personnes touchées par des initiations aux multimédias | Nombre de sessions d'initiation aux multimédias |
|----------------|---|---|--|---|
| Brabant wallon | 87 % | 12 % | 375 | 34 |
| Bruxelles | 54 % | 45 % | 746 | 94 |
| Hainaut | 60 % | 31 % | 3.510 | 540 |
| Liège | 60 % | 52 % | 10.028 | 2.272 |
| Luxembourg | 66 % | 22 % | 237 | 9 |
| Namur | 40 % | 20 % | 82 | 80 |
| Total | 60 % | 35 % | 14.978 | 3.029 |

(13) Sur base des réponses de 65 % des opérateurs directs.

Les prêts

En 2016, Lirtuel est en pleine croissance. Forte d'une année d'existence, la plateforme de prêt numérique voit chaque mois son nombre de prêts augmenter. Mais le prêt papier n'a pas dit son dernier mot. Il semble évident à l'heure actuelle que les deux formes continueront à coexister durant quelques années encore, voire à tout jamais. Le numérique ne supprime pas le papier, il semble l'accompagner. Les emprunteurs de livres numériques sont également des emprunteurs de documents papier.

En 2016, on note une légère augmentation du nombre de prêts : 9.310.109 en 2016 pour 9.145.494 en 2015. Il est à noter que les chiffres de prêts sur la plateforme Lirtuel ne sont toujours pas comptabilisés dans ce nombre. Une légère augmentation de 1,8 %, mais une augmentation tout de même, assez rare pour être soulignée. Depuis de nombreuses années, en effet, le nombre de prêts était en constante diminution. Pas de quoi pavoiser bien sûr, mais un

signe encourageant au vu des difficultés budgétaires rencontrées par le secteur de la Lecture publique. La grosse majorité des emprunts est le fait de l'utilisateur individuel, qui emprunte toujours en majorité des fictions et des documentaires. Et, si le lecteur jeune emprunte en moyenne 18 livres par an, le lecteur adulte en choisira 21.

En 2016, comme par le passé, les caractéristiques de prêt varient d'une bibliothèque à l'autre. Certaines bibliothèques privilégient l'inscription payante et favorisent le prêt gratuit par la suite ; d'autres favorisent l'inscription gratuite et demandent une rétribution par livre emprunté. Aucune uniformité en la matière, chaque réseau fonctionne comme bon lui semble. Une constante cependant : l'amende en cas de retard dans le retour du document au terme du prêt. Il semble que la grande majorité des bibliothèques tentent de diminuer l'impact des retards de cette manière. Chaque bibliothèque a en effet le souci d'assurer une mise à disposition régulière de ses documents vers l'ensemble de ses usagers.

Ensemble des prêts pour les réseaux locaux en 2016

| | Prêts - fictions | Prêts - documentaires | Prêts - jeux | Prêts - multimédia | Prêts - autres (périodiques...) | Prêts - totaux |
|-----------------------|------------------|-----------------------|----------------|--------------------|---------------------------------|------------------|
| Brabant wallon | 686.102 | 92.120 | 12.040 | 3.774 | 9.000 | 803.036 |
| Bruxelles | 1.583.178 | 446.618 | 8.403 | 11.102 | 51.761 | 2.101.062 |
| Hainaut | 1.793.222 | 735.910 | 56.326 | 53.883 | 34.275 | 2.673.616 |
| Liège | 1.708.326 | 487.850 | 20.061 | 214.896 | 82.972 | 2.514.105 |
| Luxembourg | 370.533 | 84.826 | 20.626 | 10.783 | 22.045 | 508.813 |
| Namur | 572.262 | 116.019 | 10.084 | 5.631 | 5.521 | 709.517 |
| TOTAL | 6.713.623 | 1.963.343 | 127.540 | 300.069 | 205.574 | 9.310.109 |

Caractéristiques de prêt¹⁴

| | Inscription payante | Emprunt payant | Retard payant | Prolongation payante | Droit d'auteur payant |
|-----------------------|---------------------|----------------|---------------|----------------------|-----------------------|
| Brabant wallon | 50 % | 62 % | 100 % | 50 % | 50 % |
| Bruxelles | 27 % | 81 % | 100 % | 27 % | 64 % |
| Hainaut | 71 % | 60 % | 91 % | 54 % | 65 % |
| Liège | 92 % | 12 % | 92 % | 12 % | 48 % |
| Luxembourg | 18 % | 100 % | 100 % | 90 % | 81 % |
| Namur | 50 % | 30 % | 90 % | 50 % | 50 % |

(14) Sur base de 65 % des bibliothèques.

Le prêt numérique

Depuis son inauguration en mars 2015 lors de la Foire du livre de Bruxelles, la plateforme de prêt numérique Lirtuel ne cesse de progresser. 200 prêts étaient comptabilisés lors de son mois de lancement. Depuis, les chiffres de prêt présentent une croissance lente mais certaine. Cette plateforme est le résultat d'un partenariat avec les bibliothèques centrales : si l'infrastructure et l'administration de l'outil sont gérées par le Service de la Lecture publique, les acquisitions s'effectuent en coopération avec les opérateurs d'appui. Un budget commun d'acquisitions a été constitué et la sélection se réalise au travers d'une joyeuse coopération au sein d'un consortium réunissant des représentants de chaque partenaire.

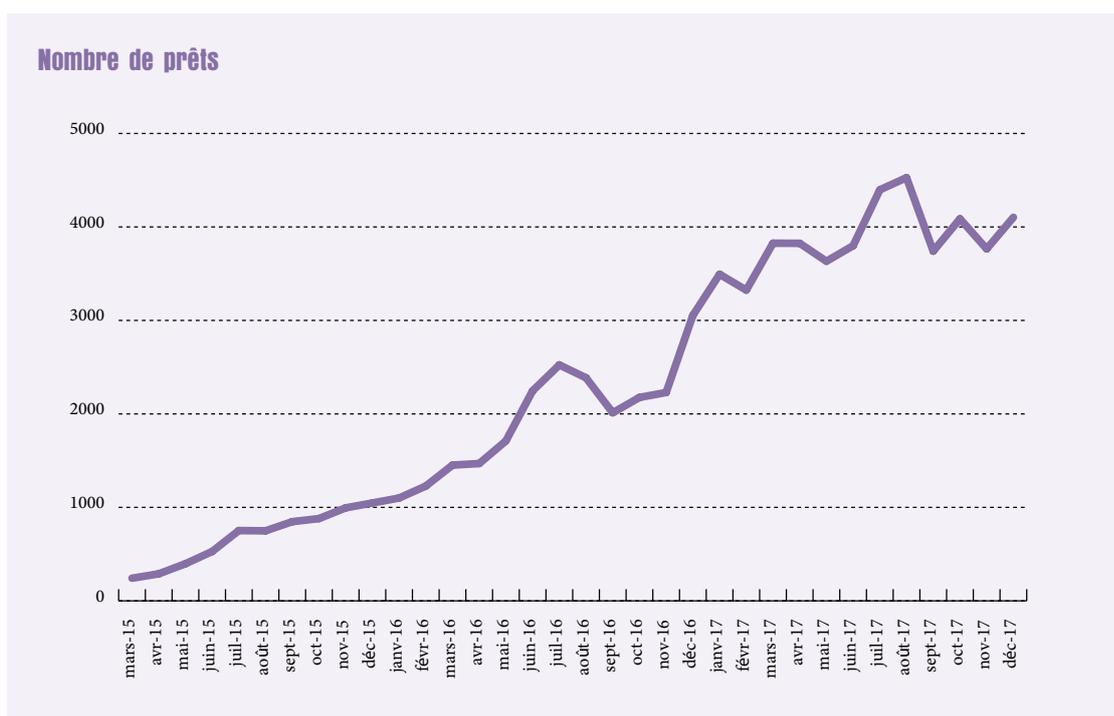
En mars 2016, un an jour pour jour après son lancement, Lirtuel enregistrait 1.500 prêts. La Foire du livre 2016 sera l'occasion de faire connaître au grand public cet outil hors du commun. Au printemps 2016, force était de constater que tous les usagers n'étaient pas au courant de l'existence de la plateforme. Les bibliothèques ne maîtrisaient pas toujours les modalités d'inscription et le grand public, lui, n'avait aucune idée de ce que

pouvaient représenter ces sept lettres. Le stand de la lecture publique s'est donc fait fort d'assurer, avec l'aide de bibliothécaires membres du consortium numérique, une rencontre entre l'outil et son public potentiel. Petits et grands, jeunes et moins jeunes se sont montrés intéressés et enthousiastes. Nombre d'entre eux sont repartis avec une inscription temporaire sous la liseuse.

Lirtuel, porté par des campagnes publicitaires régulières et par un soutien via les réseaux sociaux, totalise une moyenne mensuelle de 3.500 prêts en 2016. Le petit Poucet, fort de ses petits cailloux, finit par trouver sa vitesse de croisière. De plus, des formations ont été proposées pour permettre aux bibliothécaires, peu au fait de sa technologie, de rejoindre le groupe de ses ardents adeptes. Grâce à Lirtuel, la Fédération Wallonie-Bruxelles est sans doute le seul territoire dans le monde à organiser le prêt numérique sur base d'un service universel gratuit.

La courbe ci-dessous montre bien cette forte augmentation au cours du temps. À noter un pic plus prononcé lors de la période des vacances d'été où les titres de Lirtuel semblent devenus un bagage plus léger à emporter sur les plages que les livres papier...

| | | |
|---------------------|-----------------|---------------|
| Lirtuel depuis 2015 | Total des prêts | 76.835 |
| | Inscrits | 6.497 usagers |
| | Collection | 4.608 titres |



Lirtuel possède une caractéristique intéressante pour ses usagers. Tous ceux qui ont accès à la plateforme (il suffit pour cela d'être inscrit dans une bibliothèque) ont une vue sur l'ensemble du catalogue proposé. Le territoire de Lirtuel se confond avec celui de l'ensemble des usagers de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le lecteur de Morlanwelz se voit donc proposer le même fond que celui d'Ixelles et ce dans un souci d'équité territoriale.

Outre les prêts, le nombre d'usagers est forcément lui aussi en forte croissance et a atteint, deux ans après le lancement, le nombre approximatif de 4.700 usagers¹⁵. Il est à noter que Lirtuel a été la première plateforme de prêt numérique de cette ampleur lancée dans le cadre du projet franco-phonie européen PNB¹⁶, le projet ayant fait partie des cinq premiers expérimentateurs de PNB et alors que les autres pionniers étaient des réseaux locaux uniquement (bibliothèques municipales). L'approche mutualisée du réseau public de la lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles reste, à cette échelle en tout cas, encore unique au sein des réseaux ayant rejoint PNB par la suite.

Les utilisateurs de Lirtuel semblent satisfaits. Les retours reçus au sein de la cellule numérique du Service de la Lecture publique sont très positifs. Il faut signaler que des aides ponctuelles ont été mises en place : des guides en ligne très complets, une assistance en ligne prise en charge par la cellule numérique et, évidemment, le réseau des bibliothécaires formé par toutes les bibliothèques publiques.

Les prêts interbibliothèques

Le prêt interbibliothèques a le vent en poupe. Au fil des années, il s'est généralisé et se pratique aujourd'hui de manière très courante. Ces prêts permettent de satisfaire les demandes des usagers sans augmenter le budget des acquisitions et d'assurer un taux de rotation plus important aux différents catalogues existants. En 2016, 90.613 emprunts ont été demandés via le prêt interbibliothèques, une belle croissance eu égard au chiffre de 71.401 emprunts réalisés en 2015. Le nombre de prêts est lui passé de 48.918 en 2015 à 58.204 en 2016. Une croissance importante de 16 %. Le prêt interbibliothèques se pratique le plus souvent au sein d'une province (ou de la Région de Bruxelles-Capitale) ou vers la bibliothèque la plus proche. Mais une bonne partie des opérateurs directs n'hésitent pas (plus) à envoyer leur livre hors de leur province ou Région.

Ce service ne pourrait sans doute pas exister sans l'aide des opérateurs d'appui qui soutiennent les bibliothèques dans cette activité. Certains vont même jusqu'à mettre en place une navette qui facilite la circulation des livres entre les bibliothèques. Par ailleurs, depuis 2011, Samarquand, le portail des catalogues collectifs des bibliothèques, contribue à une vision globale des usagers sur les livres et les collections de l'ensemble des bibliothèques. Samarquand est, en quelque sorte, le catalogue des catalogues et permet le prêt non seulement au sein de la province ou Région, mais également entre provinces et Région.

Focus sur une navette : celle de la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon

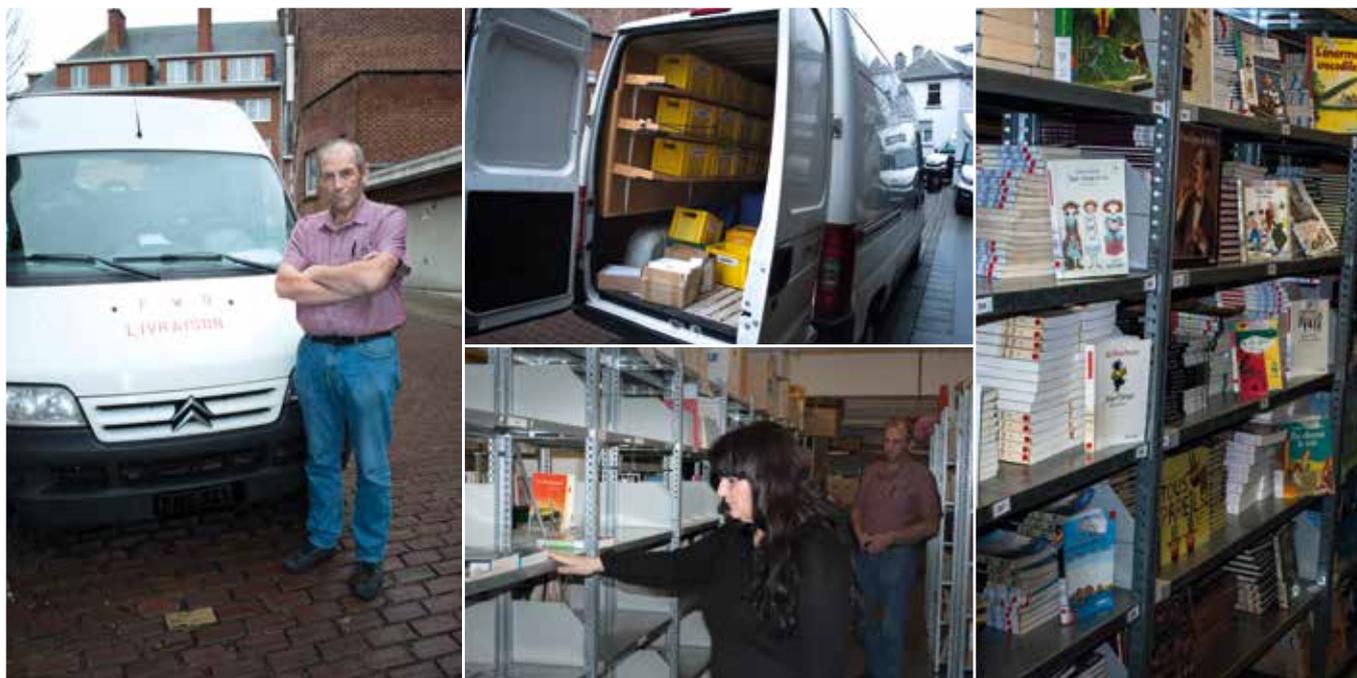
En Brabant wallon, le territoire couvert par les bibliothèques publiques reconnues s'étend sur 12 communes. La Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon, service d'appui, a pour mission d'aider les opérateurs directs qui opèrent sur ce territoire. Dans ce cadre est née l'idée de mettre en place une navette qui assurerait le transfert des livres faisant l'objet d'un prêt interbibliothèques.

À l'instar des opérateurs directs, l'opérateur d'appui s'est doté d'un plan quinquennal de développement des pratiques de lecture. Parmi les axes prioritaires de ce plan, il en est un qui est à la base de la création de la navette : l'organisation de services utiles aux missions du réseau. C'est en 2012 que la camionnette entame ses périples sur les routes du Brabant wallon. Son objectif principal consiste à acheminer les documents faisant l'objet d'un prêt interbibliothèques, mais pas uniquement. Les demandes liées au fonds jeunesse transitent également de cette manière. Et, pour qui n'est pas au fait de cette terminologie, les fonds jeunesse sont des documents d'un même titre en multiples exemplaires et destinés en priorité aux écoles qui en font la demande. Une aide précieuse pour les enseignants qui souhaitent faire partager la lecture d'un même titre à l'ensemble des étudiants d'une même classe sans pour autant obliger leurs parents à l'acquiescer. Ces fonds jeunesse présentent en outre l'avantage d'éviter les problèmes de rupture de stock et autres manquants en librairie. À la bibliothèque centrale de Nivelles, il s'agit de 33.056 ouvrages qui sont disponibles ; le choix d'achat s'établit sur base de sélections pointues, de prix remis, d'avis pertinents de bibliothécaires spécialisés

En 2012, la navette sillonnait les routes entre les différentes bibliothèques du réseau Escapage, auxquelles s'étaient ajoutés les trois bibliobus de

(15) Il faut toutefois noter que ce nombre inclut un certain nombre d'usagers s'étant inscrits sans avoir ensuite emprunté de livres numériques.

(16) PNB : prêt numérique en bibliothèque (projet soutenu par le ministère de la Culture et le CNL français).



la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que les bibliothèques de Hannut et de Libramont qui bénéficiaient de la proximité d'implantation des bibliobus.

Dès son lancement, la navette a acquis ses lettres de noblesse et un succès certain grâce à la facilité d'envoi des documents. Petit à petit, l'équipe qui gère la navette a développé des outils pour comptabiliser la circulation des documents et éviter la perte de ces derniers : un signet accompagne chaque trajet. Et, si l'objectif premier de la navette reste le transport des prêts interbibliothèques, la camionnette se voit de temps à autre transformée en livreuse de dépliants ou de matériel promotionnel. Il lui arrive aussi de déposer le fruit de l'élagage des bibliothèques locales à la Réserve centrale de Lobbes ou de transporter une collection d'appoint, des valises d'animations.

En 2016, la navette circule au creux du réseau Escapage. Myriam Roland en est l'ardente maîtresse d'œuvre. Elle est secondée par un chauffeur qui n'hésite jamais à mouiller son maillot, Christian Cabaraux. Tous deux remplissent un travail important tant dans la ponctualité des transports que dans le respect des demandes effectuées. Et ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin. Un projet se profile de rejoindre chaque centrale dans toutes les provinces wallonnes ainsi qu'à Bruxelles.

Le planning est précis. Pas d'erreur possible, les jeudis la camionnette s'arrêtera à Lobbes,

Bruxelles et La Louvière ; les vendredis à Liège, Marche et Namur. La rotation des documents se fera sur un rythme de 15 jours. Une aide précieuse pour les usagers qui voient le livre demandé arriver plus rapidement (si toutefois ce dernier n'est pas en prêt).

Le signet qui accompagne chaque livre constitue en quelque sorte son passeport. Grâce à lui, point de perte et surtout une formidable mémoire de tous les mouvements : en 2016, ce sont 6.021 prêts interbibliothèques, 8.094 ouvrages du fonds jeunesse, 4.436 livres de la Croix-Rouge (en grands caractères), 3.534 livres élagués, 718 livres de collections d'appoint et 1 valise d'animations qui ont transité par la navette.

Les postes informatiques destinés au public (EPN) et les services sur le Net

Les postes informatiques pour le public

Nichés au creux des locaux des bibliothèques, des espaces publics numériques (EPN) sont mis à la disposition des usagers. En 2016, 1.563 postes informatiques sont accessibles aux usagers ou non-usagers des bibliothèques. Une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Malgré les difficultés budgétaires, les bibliothécaires ont trouvé le moyen de remettre à jour leur flotte informatique et de la mettre à la disposition des visiteurs des lieux. Ils sont en effet nombreux à

profiter de ces outils dont ils peuvent user sans contrainte : une volonté claire d'aider la population qui ne dispose pas de matériel informatique à son domicile.

Les services sur le Net

Les réseaux locaux proposent en 2016 de nombreux services sur le Net. Outre la plateforme de prêt Lirtuel, les opérateurs directs disposent presque tous d'un site Internet. Peu de changement par rapport à l'année précédente, 95,3 % des bibliothèques sont pourvues d'un site. Les chiffres en la matière n'évoluent plus depuis 2014. Et pour celles qui n'en ont ni les moyens financiers ni les moyens humains, elles peuvent se prévaloir d'une page sur le site de leur pouvoir organisateur. Ces sites revêtent un caractère informatif et renseignent le visiteur potentiel sur les heures d'ouverture, de fermeture, les animations, les nouvelles acquisitions et, si possible, offrent un lien vers le catalogue.

La mise en ligne du catalogue a progressé ces dernières années pour se stabiliser en 2016 à hauteur de 92 % des réseaux locaux. 1 % de plus qu'en 2015. Proposer un catalogue en ligne est bel et bien un service de plus à la disposition de l'utilisateur, qui prouve si nécessaire la progression des bibliothèques loin de l'image traditionnelle d'entreposage de documents. Quelle facilité pour l'utilisateur de pouvoir consulter les documents disponibles sans avoir à se déplacer ! Samarcande constitue l'étape ultime de cette progression, ce catalogue des catalogues élargissant la possibilité de consultation à distance par un accès à l'ensemble des catalogues collectifs et par l'intermédiaire du prêt interbibliothèques.

Loin de l'idée de refuser tout contact et visite de l'utilisateur, mais dans un souci évident de lui faciliter la vie, 63 % des bibliothèques lui permettent de réserver des documents en ligne et 85 % n'hésitent pas à correspondre via l'échange de courriers mails. L'emprunteur est prévenu de la mise à sa disposition du document demandé ou parfois

de l'organisation d'une animation susceptible de l'intéresser. Les forums de discussion sur le site restent toujours le service le moins proposé, mais une progression se marque toutefois, puisque 23 % l'utilisent contre 17 % en 2015 et 14 % en 2014. S'il est fréquent de trouver ces outils au sein d'opérateurs plus importants, ce service nécessite la présence régulière d'une personne chargée de répondre à toute demande et les opérateurs de plus petite taille ne disposent pas toujours de personnel en nombre suffisant.

Samarcande

Samarcande, portail des catalogues collectifs des bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, donne la possibilité à chaque citoyen de rechercher, de localiser et d'accéder à des documents par le biais du prêt interbibliothèques. En 2016, le portail trouve peu à peu son rythme de croisière : 45.618 documents ont été commandés et le nombre d'utilisateurs a progressé considérablement.

Par ailleurs, le comité de convergence des pratiques de catalogage, dont le travail permet de renforcer la cohérence de Samarcande et des catalogues collectifs, a axé ses projets sur quatre points : le format bibliographique type attendu dans Samarcande, la réalisation d'une liste des genres littéraires, une étude des clés de dédoublement et regroupement FRBR (« Functional Requirements for Bibliographic Records ») dans Samarcande ainsi que la participation à un groupe de travail de la Bibliothèque nationale de France chargé de la transition bibliographique des catalogues vers le web des données. Ces projets sont coordonnés par la cellule numérique du Service de la Lecture publique.

Enfin, la cellule numérique a prévu de nouveaux développements pour le module « Recensions ». Quelques modifications aux différents formulaires de saisie des données ont été réalisées. Une étude concernant l'ergonomie du site est en cours durant l'année 2016.

Les sites Internet des réseaux locaux

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|------|------|------|------|------|--------|------|------|--------|--------|--------|--------|
| Nombre de réseaux ayant un site Internet | 89 | 94 | 99 | 106 | 119 | 117 | 122 | 132 | 138 | 142 | 142 | 142 |
| Pourcentage | 64 % | 70 % | 72 % | 75 % | 82 % | 81,3 % | 84 % | 92 % | 95,2 % | 95,3 % | 95,3 % | 95,3 % |

Services rendus sur le Net

| | 2016 |
|---------------------------------|------|
| Mise en ligne du catalogue | 92 % |
| Réservation en ligne | 63 % |
| Échanges de courriels | 85 % |
| Forum de discussion sur le site | 23 % |
| Autres services | 29 % |

Les animations organisées par les réseaux locaux

Depuis 2009, la législation en vigueur prescrit explicitement une mission principale aux bibliothèques publiques : le développement des pratiques de lecture de la population. De manière concrète, les opérateurs directs s'engagent dans des processus de médiation entre les documents et le public potentiel de ces derniers. Une manière de travailler déjà mise en œuvre bien avant le vote du décret, qui n'a fait qu'accompagner les pratiques préexistantes.

Les animations répondent à de multiples objectifs dont l'un (et non des moindres) est de permettre la participation active de l'ensemble des citoyens qui se sentent concernés par le développement de la lecture. L'animateur en bibliothèque n'est pas forcément un spécialiste en la matière. Il arrive bien souvent qu'il se forme, au cas par cas, en fonction des nécessités de ce qu'il souhaite développer. Force est de constater que, peu à peu, les médiations proposées en lecture publique prennent en compte les problèmes économiques, sociaux et politiques des territoires d'implantation. Les bibliothécaires ont compris tout l'enjeu qui consiste à lier livre et contexte social, économique et politique.

Les animations multiplient les rencontres avec des écrits en tout genre, elles offrent des informations, du plaisir et donnent souvent l'envie de plonger dans d'autres lectures. Elles ne consistent pas à amuser le public, même si la notion de plaisir y est souvent associée. Le décret du 30 avril 2009 a permis de les professionnaliser et de les généraliser à l'ensemble du Réseau de la Lecture publique. En 2016, il n'existe plus de bibliothèques qui n'invitent pas leur public à vivre des moments de découverte des pratiques de lecture. Ces derniers revêtent des formes très différentes : atelier d'écriture, *murder party*, heure du conte, heure du livre, cercle de lecture, rencontre d'auteurs...

En 2016, 51.805 animations furent proposées. Elles ont permis d'accueillir 865.339 personnes, tant à l'intérieur des locaux qu'en dehors de ceux-ci. Il n'existe plus vraiment de public privilégié, ce qui était parfois le cas précédemment (on s'adressait principalement aux enfants, histoire de ne pas se ridiculiser devant un public d'adultes réputé plus critique). À l'heure actuelle, plus aucun public n'est écarté. De 3 mois à 102 ans, en passant par des publics d'ados, personne n'est oublié. Les rapports d'activités narrent avec beaucoup d'à-propos les aventures des bibliothécaires au pays d'animations de plus en plus complexes.

Nombre de personnes ayant participé aux animations en 2016

| | Personnes accueillies hors de la bibliothèque | Personnes accueillies dans la bibliothèque | Total des personnes accueillies pour les animations |
|----------------|---|--|---|
| Brabant wallon | 35.866 | 22.751 | 58.617 |
| Bruxelles | 119.125 | 38.411 | 157.536 |
| Hainaut | 199.860 | 107.276 | 307.136 |
| Liège | 155.867 | 81.154 | 237.021 |
| Luxembourg | 31.209 | 25.890 | 57.099 |
| Namur | 31.936 | 15.994 | 47.930 |
| Total | 573.863 | 291.476 | 865.339 |

Nombre d'animations et nombre de personnes ayant assisté aux animations entre 2006 et 2016

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre d'animations | 32.913 | 33.659 | 33.741 | 39.022 | 39.033 | 39.633 | 44.806 | 45.293 | 50.764 | 51.105 | 51.805 |
| Nombre de participants aux animations | 572.426 | 604.155 | 613.451 | 670.033 | 718.614 | 729.529 | 800.860 | 825.189 | 816.011 | 820.149 | 865.339 |

Les animations dans et hors de la bibliothèque en 2016

| Animations... | ... dans la bibliothèque | ... hors de la bibliothèque | Total |
|---------------|--------------------------|-----------------------------|---------------|
| | 35.672 | 16.133 | 51.805 |

Nombre d'animations organisées selon la taille de la commune où est implanté le réseau en 2016

| Nombre d'habitants | Nombre moyen d'animations |
|---------------------------|---------------------------|
| Moins de 15.000 | 188 |
| De 15.000 à 24.999 | 314 |
| De 25.000 à 34.999 | 447 |
| De 35.000 à 49.999 | 399 |
| Plus de 50.000 | 782 |







5. Les ressources et moyens pour l'ensemble des réseaux locaux



Du personnel en suffisance et de surcroît bien formé, des lieux adaptés et des collections s'inscrivant dans un souci de répondre à une analyse des besoins du public, voilà sans nul doute les ingrédients essentiels qui font d'une bibliothèque un lieu indispensable au développement des pratiques de lecture.

Le personnel

Peu de changements en 2016, 1.269,3 équivalents temps plein forment le contingent du personnel des opérateurs directs. Ils étaient 1.273, 2 en 2015. Des chiffres tout à fait comparables. En revanche, les bénévoles, appelés désormais volontaires, sont en nombre de moins en moins important. Le bibliothécaire peut se targuer d'une image de plus en plus positive au sein de la population et la formation en haute école s'est peu à peu adaptée aux besoins du terrain. Le volontaire, lui, a parfois un peu de mal à trouver sa place dans ces institutions qui se professionnalisent et exigent un niveau de qualification professionnelle important. Comment se faire médiateur de livres si on n'a pas été outillé en la matière ? Face à ce constat, des opérateurs directs envisagent la possibilité de demander à leurs « bénévoles » de suivre des formations.

Les difficultés budgétaires récurrentes, depuis 2015, mettent les bibliothèques face à un dilemme. Elles disposent de moins de bénévoles, mais le nombre d'heures prestées par ces derniers a tendance à s'accroître d'année en année. En 2016, ils sont 785 à offrir leurs heures et une aide précieuse pour de menus travaux de plastification de documents ou pour du rangement éventuel. Il est sans nul doute plus aisé de se laisser seconder par le « volontariat », moins coûteux mais moins bien formé en général.

Le personnel rémunéré pour l'ensemble des réseaux locaux

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Personnel à qualification bibliothéconomie | 764,7 | 795,82 | 807,3 | 808,3 | 845,4 | 899,52 | 864,06 | 970,66 | 887,09 |
| Personnel à qualification non-bibliothéconomie | 144,2 | 148,06 | 152,9 | 158,5 | 183,1 | 185,03 | 183,61 | 142,62 | 203,11 |
| Personnel qualifié | 908,9 | 943,88 | 960,2 | 966,8 | 1.028,5 | 1.084,5 | 1.047,67 | 1.113,28 | 1.090,2 |
| Personnel non-qualifié | 199,1 | 192,66 | 211,4 | 191,8 | 180,4 | 162,9 | 169,82 | 159,9 | 179,1 |
| Total | 1.108,0 | 1.137,0 | 1.172,0 | 1.159,0 | 1.208,9 | 1.247,4 | 1.217,5 | 1.273,2 | 1.269,3 |

Le personnel non rémunéré pour l'ensemble des réseaux locaux

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|--------|
| Nombre de volontaires | 819 | 810 | 939 | 845 | 808 | 773 | 783 | 802 | 785 |
| Nombre d'heures prestées par mois par des volontaires | 7.616 | 9.525 | 8.651 | 8.563 | 8.239 | 8.003,5 | 8.199 | 9.842 | 10.602 |

Les locaux

Peu de changements également en matière de locaux en 2016. L'espace extérieur, l'aménagement intérieur, l'accessibilité à tout type de public sont loin d'être des éléments neutres. Lieu d'accueil privilégié du public, le local doit être convivial et accueillant. Il suffit de pousser les portes de nombreuses bibliothèques pour se rendre compte qu'elles correspondent à cet état d'esprit. Les nombreux « séjourners » qui en franchissent les murs sont autant de signes positifs qui vont dans ce sens.

Les superficies ont peu évolué depuis 2015. En moyenne, 75 % de la surface est toujours accessible au public, tandis que le reste est consacré au stockage des collections. Chaque réseau dispose donc en moyenne de 889 m². La bibliothèque est vraiment un lieu convivial ; l'usager ou le « séjournant » peut s'y installer confortablement. De nombreux lieux n'hésitent plus à proposer des fauteuils au creux des salons de lecture, dont le confort n'a rien à envier à des intérieurs cosy. Chaque réseau propose en moyenne 74 places assises pour un total, tous réseaux confondus, de 11.097.

Les bibliothèques souhaitent se rendre accessibles à tous, les bâtiments profitant la plupart du temps (97 %) d'une bonne signalisation. De plus, elles sont 92 % à permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à leur espace. Celles qui n'ont pu le réaliser se heurtent souvent à des contingences ingrates de disposition des lieux. Le parking est également favorisé.

Les collections

Point de bibliothèques sans ressources. Des fonds à disposition des lecteurs sont sans nul doute la raison même de l'existence première des opérateurs directs. La composition des collections, le choix de la politique documentaire sont primordiaux. Une collection ne doit pas correspondre à un réservoir de livres inutiles ou inutilisés, une bibliothèque doit se conjuguer avec l'accès aux cultures humaines, elle doit être un espace de créativité pour l'esprit. Et, pour ce faire, il importe de trouver des livres dans tous les domaines et correspondant à de multiples centres d'intérêt. Concordant aux exigences décrétales, les collections doivent permettre un choix suffisant et, si la quantité n'est plus obligatoire, l'adaptation de la collection aux besoins du public qui fréquente les lieux est, elle, indispensable. De même, la proposition de prêt de livres numériques, de livres audio, de jeux se doit d'accompagner celle de livres papier.

Le bibliothécaire, dont le niveau de formation s'est accru au fil des ans, est maintenant susceptible de développer des politiques d'achat en adéquation avec les objectifs d'éducation permanente et d'émancipation culturelle visés par le décret de 2009. Les bibliothèques doivent donc disposer de ressources variées et répondant aux besoins de leur territoire de référence. Les critères de choix ne sont pas uniquement quantitatifs, ils doivent également être qualitatifs et « représentatifs des besoins socioculturels contemporains inhérents au caractère public de l'institution »¹⁷

(17) Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques (chap. III, section 1, art. 12).

De plus, les collections sont adaptées aux projets poursuivis par le plan quinquennal de développement. Les bibliothécaires n'ont aucune difficulté à sélectionner les ouvrages selon des critères pertinents, variables d'une bibliothèque à l'autre et dépendant de la bonne connaissance de leur public. Elles construisent l'ensemble de leurs actions avec la population et leur sélection de documents suit le même cheminement. Le décret de 2009 incite en son article 1^{er} « à favoriser l'accès au savoir et à la culture par la mise à disposition de ressources documentaires et culturelles sur tous supports, matériels et immatériels, de même qu'à permettre leurs utilisations multiples par le plus grand nombre »¹⁸.

En 2016, l'ensemble des collections des réseaux locaux s'élève à 12.093.849 documents tous supports confondus. Les documents papier en forment la grande majorité : 11.646.811. L'augmentation du volume des collections se poursuit depuis 2015. Les bibliothécaires ont par ailleurs compris tout l'intérêt de disposer de collections actualisées. Mais l'élagage réalisé jusqu'ici est loin d'être suffisant et se justifie sans nul doute par la charge de travail des bibliothécaires : animer ou élaguer, il faut parfois privilégier l'un par rapport à l'autre. L'offre de multimédias est importante, également : 350.505 documents. A noter pour l'anecdote : les cassettes audio et vidéo restent, malgré leur côté suranné, présentes bien qu'en moins grande quantité au fil des ans.

Élagage

Jusqu'en 2013, le nombre total de documents présents en bibliothèque était en diminution constante. Une tendance liée à l'élagage effec-

tué de manière rigoureuse dans les réseaux afin de permettre aux collections de répondre aux exigences du décret. Depuis 2014, la tendance s'est inversée : le nombre de documents s'accroît, même si l'élagage se poursuit de manière régulière. En 2016, 545.453 documents ont fait le frais de l'élagage. Ce nombre est un peu plus important que celui de 2015 (520.092) mais loin d'atteindre la quantité de 2014 (636.492 documents avaient été « désherbés »). Un travail parfois ingrat mais indispensable au bon fonctionnement de l'opérateur direct.

L'effort important de formation et de sensibilisation à l'élagage accompli chaque année par la Réserve centrale de Lobbes s'est poursuivi en 2016. Cette dernière accompagne de manière très bénéfique les acteurs de terrain. Une formation était proposée par le biais du catalogue des formations. De plus, des formations ont également été suggérées pour les bibliothécaires désireux de donner une seconde vie aux livres désherbés et non susceptibles d'être accueillis au sein de la Réserve centrale à Lobbes.

Parmi ses objectifs, le décret de 2009 encourage le développement des pratiques de lecture par la mise à disposition de ressources documentaires et culturelles sur tous supports, matériels et immatériels. Il vise aussi à permettre leurs utilisations multiples par un plus grand nombre. Pour atteindre cet objectif, le taux de rotation des documents dans une bibliothèque devrait s'améliorer. Et pourtant, depuis 2010, ce taux ne s'accroît pas, il a plutôt tendance à diminuer. De 0,95 en 2010, il est passé à 0,78 en 2015. Cette fois, en 2016, il est de 0,80. Le travail de sensibilisation à l'élagage est donc loin d'être terminé.

Les ressources pour l'ensemble des réseaux

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Livres | 11.847.062 | 11.833.670 | 11.769.824 | 11.442.199 | 11.119.482 | 10.936.695 | 11.260.590 | 11.646.811 |
| <i>dont acquisitions</i> | 516.260 | 498.422 | 513.424 | 485.836 | 403.452 | 500.888 | 542.466 | 623.727 |
| <i>dont dons</i> | 48.820 | 57.115 | 62.547 | 47.301 | 62.052 | 64.743 | 61.838 | 79.325 |
| <i>dont retraits</i> | 295.773 | 352.262 | 500.956 | 734.859 | 676.041 | 636.491 | 520.092 | 545.453 |
| Périodiques | 12.306 | 14.280 | 11.884 | 8.777 | 10.100 | 286.332 | 36.149 | 96.073 |
| Multimédia | 308.474 | 315.859 | 317.899 | 323.293 | 330.524 | 349.178 | 345.016 | 350.965 |
| Documents totaux | 12.167.842 | 12.163.809 | 12.099.607 | 11.774.269 | 11.460.106 | 11.572.205 | 11.641.755 | 12.093.849 |

(18) *Ibid.*, chapitre III, section 1, article 1.

L'accès physique aux bibliothèques en 2013, 2014, 2015 et 2016

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|------|------|------|------|
| Signalisation existant dans la commune | 67 % | 70 % | 69 % | 76 % |
| Signalisation du bâtiment | 98 % | 97 % | 96 % | 97 % |
| Accès handicapés-moteur existant | 88 % | 90 % | 90 % | 92 % |
| Parking disponible | 92 % | 94 % | 92 % | 92 % |

Types de documents imprimés présents dans les collections en 2016

| | Jeunesse | Adulte | Total | |
|-----------------------------------|------------------|------------------|-------------------|--------|
| Documentaires | 1.257.231 | 3.209.035 | 4.466.266 | 38,5 % |
| Fiction | 2.607.393 | 3.028.217 | 5.635.610 | 48,4 % |
| BD | 670.642 | 490.742 | 1.161.384 | 9,9 % |
| Documents imprimés exclus du prêt | 46.719 | 336.832 | 383.551 | 3,3 % |
| Total | 4.581.985 | 7.064.826 | 11.646.811 | |

Nombre de livres élagués pour l'ensemble des réseaux locaux

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Brabant wallon | 18.695 | 47.089 | 53.141 | 73.755 | 40.648 | 35.925 | 21.562 | 36.939 |
| Bruxelles | 50.018 | 49.695 | 101.074 | 108.207 | 143.237 | 99.701 | 96.399 | 104.404 |
| Hainaut | 80.223 | 95.394 | 89.060 | 290.768 | 249.246 | 334.627 | 170.830 | 180.976 |
| Liège | 109.609 | 96.380 | 221.075 | 179.976 | 194.678 | 118.216 | 133.938 | 115.207 |
| Luxembourg | 16.363 | 15.961 | 16.471 | 15.650 | 35.788 | 23.246 | 35.603 | 31.119 |
| Namur | 20.865 | 47.743 | 20.135 | 66.653 | 32.928 | 24.777 | 61.760 | 46.683 |
| Total | 295.773 | 352.262 | 500.956 | 735.009 | 676.041 | 636.492 | 520.092 | 515.328 |

Postes informatiques à destination du public pour l'ensemble du réseau

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre de postes informatiques | 901 | 990 | 1.018 | 1.142 | 1.239 | 1.285 | 1.363 | 1.449 | 1.525 | 1.494 | 1.402 | 1.563 |

Autres supports disponibles dans l'ensemble des réseaux locaux

| Supports | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Cédéroms | 17.648 | 17.844 | 15.341 | 14.649 | 13.078 | 12.284 | 10.981 | 8.655 | 8.794 |
| CD audio | 135.819 | 145.845 | 161.284 | 157.990 | 156.856 | 160.197 | 165.483 | 165.363 | 165.066 |
| Livres CD | 5.223 | 7.128 | 9.383 | 11.209 | 10.430 | 14.134 | 15.821 | 16.577 | 16.717 |
| Cassettes audio | 6.140 | 6.089 | 4.865 | 4.922 | 4.465 | 3.811 | 3.146 | 2.343 | 707 |
| Cassettes vidéo | 13.137 | 12.055 | 11.300 | 11.065 | 10.244 | 9.923 | 9.637 | 7.884 | 93 |
| DVD | 21.716 | 29.741 | 39.508 | 44.029 | 27.209 | 53.428 | 38.016 | 65.898 | 66.688 |
| Jeux | 62.696 | 61.711 | 62.517 | 67.472 | 72.426 | 76.561 | 75.171 | 56.614 | 82.297 |
| Autres | 9.805 | 9.077 | 11.661 | 6.563 | 6.831 | 7.051 | 7.414 | 6.356 | 10.143 |
| Total | 272.184 | 289.490 | 315.859 | 317.899 | 301.539 | 337.174 | 325.669 | 329.690 | 329.690 |





6. Les relations extérieures



Une partie de la population à desservir se rend spontanément en bibliothèque. Ce service au public répond à ses attentes immédiates et satisfait ses besoins. Mais, pour tous les autres, un travail d'information se révèle nécessaire. Ils sont nombreux à penser que ce lieu de culture n'est pas fait pour eux. Une promotion des services rendus par l'opérateur est donc indispensable. De plus, il n'est pas certain que l'utilisateur habituel connaisse tout le potentiel du lieu. Ce travail n'est guère aisé pour les bibliothécaires, peu formés aux outils de communication. Ils sont pourtant une grande majorité à proposer des dépliants explicatifs ou à réaliser ou faire exécuter des affiches. Une bonne partie propose également des signets. Par contre, rares sont les réseaux à oser se lancer dans l'expérience d'une conférence de presse.

Il est difficile d'attirer l'utilisateur vers une bibliothèque sans lui proposer des actions socioculturelles à la fois réfléchies et d'une certaine ampleur. Le peu de moyens dont disposent les opérateurs directs, parfois aussi le peu de connaissances dans certaines matières, la difficulté de trouver le bon canal de communication et d'atteindre son public cible ont depuis toujours poussé les bibliothèques à développer des partenariats avec des opérateurs extérieurs. Une action socioculturelle construite conjointement permet de bénéficier d'expériences multiples, mais aussi d'aller à la rencontre de publics différents. Les bibliothèques accroissent de ce fait leurs possibilités d'action. Le partenariat inscrit de manière indéniable la bibliothèque dans un tissu social et culturel étendu.

Les bibliothèques sont devenues des expertes dans la manière de nouer des partenariats dignes de ce nom. En 2014, un séminaire d'échanges de pratiques et d'expertise s'est tenu tout au long de l'année. Il réunissait différents acteurs de terrain (bibliothèques, centres culturels, CPAS...). Ces réunions se sont poursuivies en 2015, l'objectif final étant la création d'un outil à destination des opérateurs directs et de tous ceux qui désirent nouer des partenariats et les mener à bon terme. L'aboutissement est prévu dans le courant de l'année 2017 par une série de formations destinées à améliorer les conditions pratiques de partenariat.

Les partenariats

En 2016, 6.343 projets développés en partenariat ont vu le jour. Les partenaires étaient comme par le passé très nombreux : 4.495. En 2015, 6.048 projets avaient été mis en place. Un constat : les partenaires privilégiés restent encore et toujours les écoles. On pourrait les citer comme partenaires historiques. Même si les autres partenariats ont également tendance à se multiplier. Les écoliers forment le premier public-cible des bibliothécaires et les partenariats avec les écoles se nouent de manière très spontanée : 39,1 % de la masse totale des partenariats. Les associations d'éducation permanente, les CPAS et les communes ne sont pas en reste, il s'agit également de partenaires qui poursuivent des missions et des objectifs convergents.

Le travail vers le non-public

Attirer les publics dits « éloignés de la lecture » n'est guère chose aisée. Pourtant, il s'agit d'une des missions principales des bibliothèques. De nombreuses actions sont menées chaque année en ce sens. En voici quelques exemples.

Lire dans les parcs

Depuis le début des années 2000, un projet original se déroule chaque été dans les parcs ou les lieux publics d'une bonne partie de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Lancée par le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles, cette opération est vite devenue un incontournable adopté par de nombreuses bibliothèques. Dès que les beaux jours arrivent, on sort les coussins et on sélectionne les livres. Par bon temps et même par mauvais temps, on trouve à tous les coins de parc des animateurs-lecteurs qui présentent à voix haute les petites perles de leurs collections. Les livres vont à la rencontre de leurs lecteurs mais surtout des non-lecteurs. L'objectif consiste à offrir des moments de plaisir autour de la découverte de livres multiples et variés. En 2016, du 1^{er} juillet au 31 août, pas moins de 51 villes et communes ont participé. Les animations se sont déroulées dans quelque 70 sites différents, à Bruxelles et en Wallonie. Chaque lieu est parrainé par une bibliothèque publique et propose des animations entièrement gratuites.

En se rendant dans les lieux où se trouvent les enfants en été, les bibliothécaires vont atteindre plus particulièrement des jeunes issus de quartiers et de milieux sociaux défavorisés. La sensibilisation des

familles à l'importance de la manipulation du livre se fait chaque année le plus tôt possible. Les bibliothécaires entraînent les enfants, parfois très jeunes, à la découverte de la diversité des livres. Cette opération se révèle souvent être le point de départ de la fréquentation d'une bibliothèque publique.

Les Nuits d'encre

Le festival Les Nuits d'encre invite à lire et à découvrir des auteurs d'ici et d'ailleurs, dans des lieux qui favorisent la rencontre et dans des formules originales (nuit de la sérigraphie, ateliers créatifs, spectacles musicaux, rencontre culino-littéraire, soirée *murder party*). Au fil du temps, le festival a pris de l'ampleur et s'est étendu géographiquement à l'ensemble du Brabant wallon. Il est organisé en étroite partenariat par deux opérateurs principaux : la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon (FWB) et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le but de cette collaboration est de déterminer les orientations du festival, de le soutenir, de faciliter sa mise en œuvre et d'en garantir les objectifs.

À ces deux opérateurs principaux s'ajoutent une trentaine de partenaires (locaux, régionaux ou nationaux), dont il faut noter qu'ils relèvent de secteurs différents, ce qui est une plus-value pour le festival, chacun apportant ses spécificités et compétences. Le festival est conçu pour favoriser la rencontre entre les auteurs et les publics, mais également pour permettre la rencontre et la collaboration entre tous les partenaires en incitant à poursuivre ou mettre en place d'autres actions culturelles sur le territoire. L'originalité de la formule est également de bénéficier de la collaboration de deux invités d'honneur, qui composent avec les organisateurs une programmation cohérente autour d'une thématique qu'ils choisissent. En 2016, Barbara Abel et Kitty Crowther ont tenu ce rôle, elles ont choisi « Les chemins de l'angoisse ». Ainsi, Les Nuits d'encre sont, de loin, devenues le principal événement littéraire en Brabant wallon. Le festival est aujourd'hui le rendez-vous des passionnés et amateurs de lettres, mais aussi des étudiants et des publics fréquentant (ou pas) les bibliothèques. Avec l'ensemble des partenaires, le festival Les Nuits d'encre est participatif. Le défi est d'accentuer cette caractéristique et d'explorer de nouvelles formes d'interaction avec les publics, de développer des échanges visant l'intégration de pratiques individuelles dans des pratiques collectives qui permettent tant la détente que la communication et favorisent la créativité et la participation à la vie culturelle.

La nuit des bibliothèques : « Un Doudou, un livre et au lit »

Depuis plusieurs années, la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon coordonne une campagne d'animation en faveur de la petite enfance. Pourquoi ? Tout semble démontrer que les habitudes prises dans l'enfance ont tendance à perdurer dans le temps.

L'objectif du festival est véritablement de sensibiliser les familles aux bienfaits de la lecture par le biais d'activités qui permettent de créer du lien parents/enfants.

En 2016, l'ensemble du réseau brabançon a été mobilisé. Le soir du solstice d'hiver, lorsque les nuits sont les plus longues, 11 séances de lecture en pyjama ont été organisées. Ces moments rencontrent toujours du succès auprès des enfants.

Ces heures du conte particulières se professionnalisent et les animatrices les préparent avec beaucoup de soin. La Bibliothèque centrale propose à cet effet une sélection d'albums thématiques et suggère des pistes d'animation. Lors des réunions de réseau, le partage d'informations et d'expériences permet aussi d'améliorer les pratiques.

18 ateliers *doudou it yourself* ont été organisés dans les bibliothèques du réseau. Accompagnés

par des artistes-couturières, les enfants ont fabriqué les doudous nés de leur imagination, d'autres ont fait des attrape-rêves ou des poupées-tracas. Cette activité, volontairement intergénérationnelle, est conçue pour créer des moments de complicité entre les enfants et les adultes. Ainsi, il n'était pas rare de voir les plus petits s'en sortir mieux que leurs aînés.

Pour terminer, la place des albums a été accentuée. En plus des autres activités, une auteure-illustratrice, Françoise Rogier, a accepté l'invitation à rencontrer les enfants et les familles dans plusieurs bibliothèques. Elle a raconté ses albums, a expliqué leur naissance et son travail et a proposé un atelier de dessins avec la technique particulière de la carte à gratter. C'était une autre manière d'entrer dans la lecture.

Les bibliothèques considèrent l'opération « Nuit des bibliothèques » comme un rendez-vous incontournable avec leurs publics et elles y voient aussi une opportunité pour tester de nouvelles formules originales ou pour programmer d'autres activités à leur initiative. Ainsi, en 2016, à côté des activités proposées par la bibliothèque centrale, ont été créés une exposition, un Cluedo géant, une grande nuit du jeu et même la possibilité pour des enfants de rester dormir dans une bibliothèque !

Nombre de partenaires et de projets pour l'ensemble du réseau en 2016

| | Nombre de partenaires | Nombre de projets | Pourcentage |
|----------------------|-----------------------|-------------------|--------------|
| Bibliothèques | 589 | 524 | 8,2 % |
| Centre culturels | 208 | 495 | 7,8 % |
| CPAS/communes | 473 | 806 | 12,7 % |
| Alphabétisation | 109 | 201 | 3,1 % |
| Éducation permanente | 393 | 577 | 9 % |
| Écoles | 1.659 | 2.482 | 39,1 % |
| Autres | 1.064 | 1.258 | 19,8 % |
| Total | 4.495 | 6.343 | 100 % |

Les supports de communication en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016

| | | 2011 (1) | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------------------------------------|----------|-------|--------|---------------|---------------|---------------|
| Publication de dépliants | Diffusion interne à la bibliothèque | 77,2% | 84,8% | 86,2 % | 88,0 % | 88 % | 89,3 % |
| | Diffusion externe à la bibliothèque | 75,9% | 84,1% | 86,9 % | 90,6 % | 91,2 % | 90,6 % |
| Publication d'affiches | | 82,8% | 91,7% | 91,7 % | 96,6 % | 94,6 % | 95,3 % |
| Publication de signets | Diffusion interne à la bibliothèque | 71,0% | 81,4% | 83,4 % | 82,5 % | 79,9 % | 82,5 % |
| | Diffusion externe à la bibliothèque | 50,3% | 55,9% | 61,4 % | 65,1 % | 55,7 % | 63,7 % |
| Communication avec la presse | Communiqués de presse | 73,1% | 83,4% | 80,6 % | 79,2 % | 74,5 % | 72,5 % |
| | Conférences de presse | 23,4% | 29,7% | 31 % | 36,3 % | 31,5 % | 25,5 % |
| | Articles parus, passages TV, radio | 83,4% | 93,8% | 94,5 % | 92,6 % | 83,9 % | 85,2 % |
| Existence d'un site web de présentation | | 71,0% | 82,1% | 82,1 % | 87,2 % | 79,8 % | 91,2 % |

(1) Les pourcentages mentionnent le nombre de bibliothèques utilisant les différents supports

Relations avec les pouvoirs subsidants et d'autres structures

| | 2016 |
|---|---------------|
| Participation régulière aux réunions de gestion du pouvoir organisateur | 91,9 % |
| Participation régulière aux réunions avec d'autres pouvoirs subsidants | 58,3 % |
| Participation régulière à des réunions avec d'autres structures | 80,5 % |





7. L'état du Réseau public de la Lecture



La Lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles fonctionne véritablement en réseau. Comme l'araignée tisse sa toile, de nombreuses bibliothèques couvrent la quasi-totalité du territoire. Les bibliothèques développent entre elles des échanges multiples et constructifs.

À l'époque où la mutualisation est indispensable, les bibliothèques la pratiquent de manière abondante et judicieuse. Elles n'ont de cesse de rester proches de leurs usagers et le nombre de bibliothèques implantées sur tout le territoire wallon et bruxellois assure sans conteste cette proximité.

L'évolution du Réseau public de la Lecture : la couverture du territoire

En 2016, aucune modification notable n'a pris cours. 149 réseaux locaux composent le réseau public de la lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 149 réseaux pour 175 communes desservies sur 272. Il s'agit de garder en mémoire qu'en sus des réseaux locaux, des bibliothèques itinérantes complètent les dessertes locales. Elles se rendent dans les communes non desservies (mais pas uniquement) par des bibliothèques locales.

Les reconnaissances en 2016

L'année 2016 a vu se prolonger les difficultés budgétaires ayant déjà affecté le secteur de la Lecture publique en 2015 et, de manière un peu moins évidente, en 2014. La suspension des reconnaissances a été prolongée et la diminution linéaire des subventions de fonctionnement conservée.

Répartition des différents types de bibliothèques reconnues (rec.)

| | Opérateurs d'appui | Itinérantes | Spéciales | Réseaux locaux | |
|-----------------------|--------------------|-------------|-----------|------------------|------------------------------|
| | | | | Rec. décret 1978 | Rec. décret 2009 |
| Brabant wallon | 1 CLP | | | 2 | 8 |
| Bruxelles | 1 | | 2 | 5 | 11 dont 1 encyclopédique |
| Hainaut | 1 | 1 | | 14 | 34 dont 6 encyclopédiques |
| Liège | 1 | 1 | 1 | 10 | 25 dont 5 encyclopédiques |
| Luxembourg | 1 | 1 | | 9 | 11 |
| Namur | 1 | 1 | | 9 | 11 dont 1 encyclopédique |
| Total | 6 | 4 | 3 | 149 | |

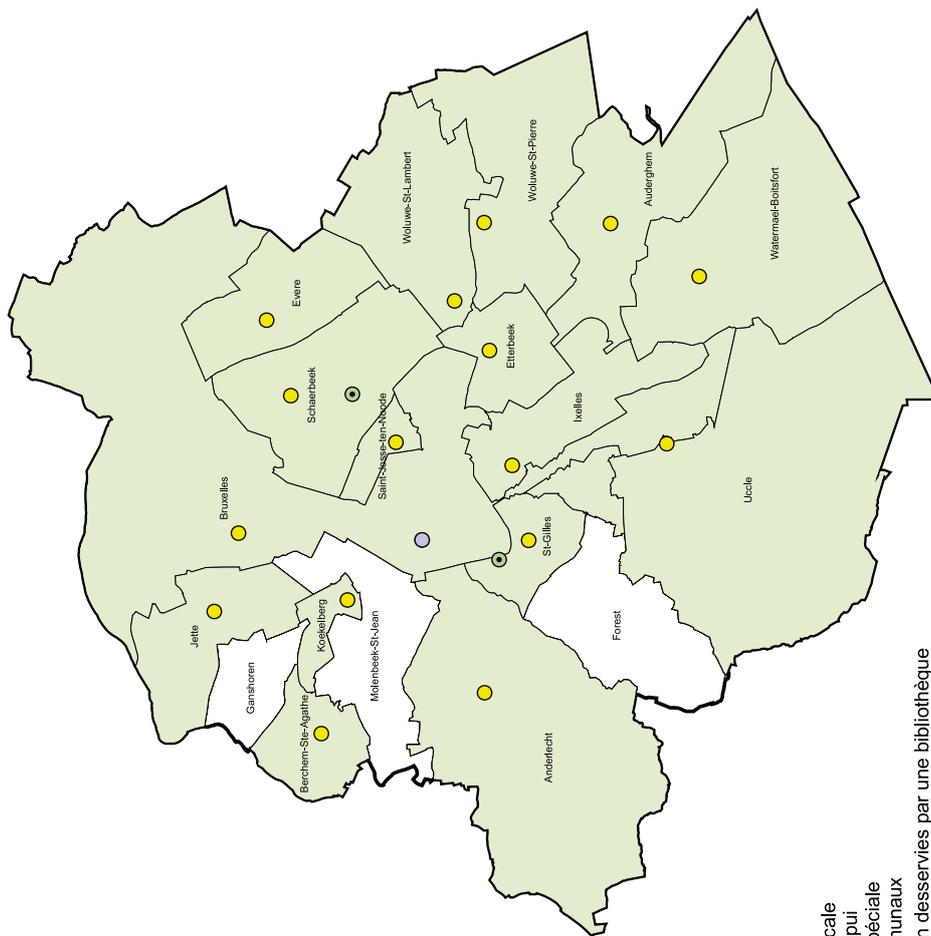
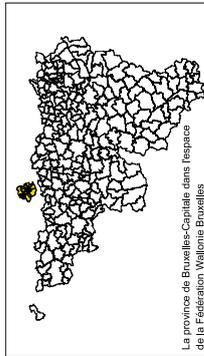
Communes desservies par une bibliothèque fixe reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2016

| Brabant wallon | | Bruxelles | | Hainaut | | Liège | | Luxembourg | | Namur | | Total | |
|----------------|-----|-----------|-----|---------|-----|-------|-----|------------|-----|-------|-----|-------|-----|
| 27 | | 19 | | 69 | | 75 | | 44 | | 38 | | 272 | |
| Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| 12 | 15 | 16 | 3 | 48 | 21 | 56 | 19 | 23 | 21 | 20 | 18 | 175 | 97 |

Densités, réseaux et implantations en 2016

| | Superficie (km ²) | Densité (habitants/km ²) | Réseaux | Filiales et dépôts | km ² /implantation |
|-----------------------|-------------------------------|--------------------------------------|------------|--------------------|-------------------------------|
| Brabant wallon | 1.090 | 352 | 10 | 22 | 34,1 |
| Bruxelles | 161 | 7.044 | 16 | 45 | 2,6 |
| Hainaut | 3.786 | 349 | 48 | 111 | 23,8 |
| Liège | 3.862 | 280 | 35 | 120 | 24,9 |
| Luxembourg | 4.440 | 62 | 20 | 26 | 96,5 |
| Namur | 3.666 | 131 | 20 | 27 | 78 |
| Total | 17.005 | 360 | 149 | 351 | 34 |

Réseau public de la Lecture dans la Région de Bruxelles-Capitale en 2016



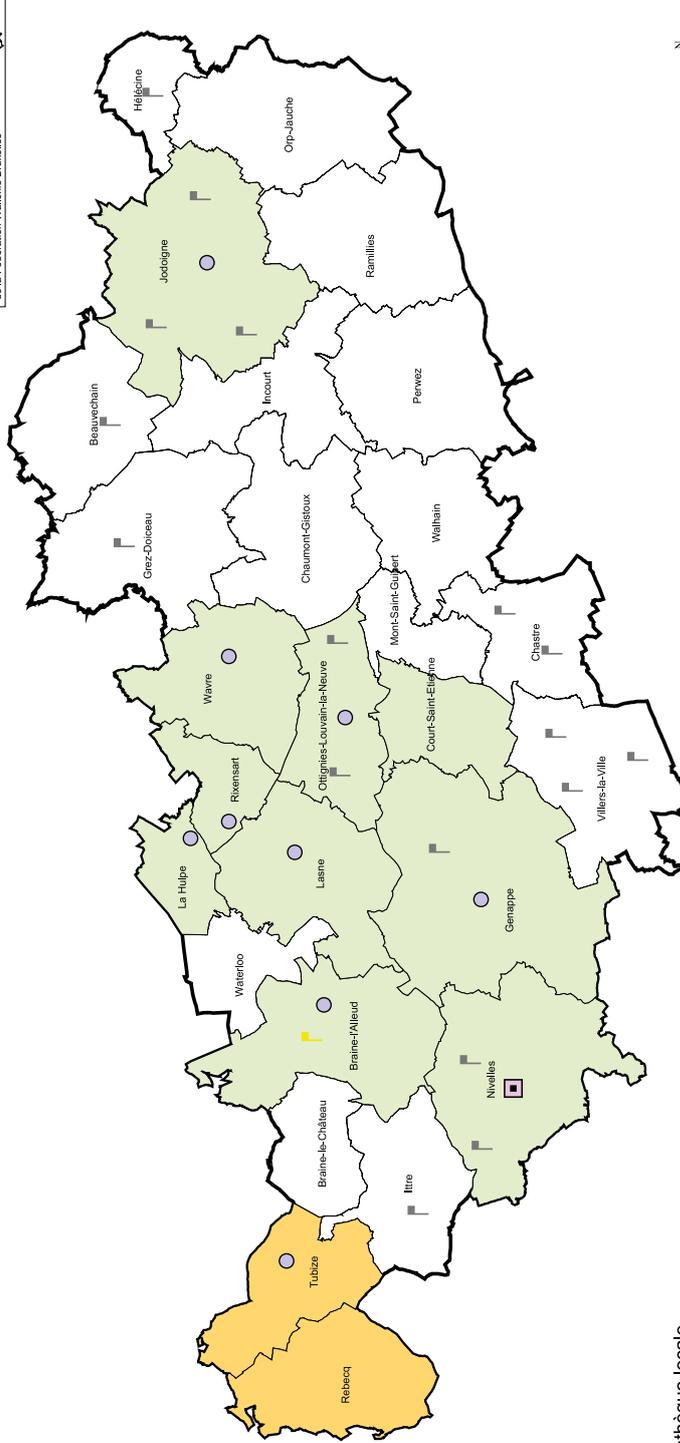
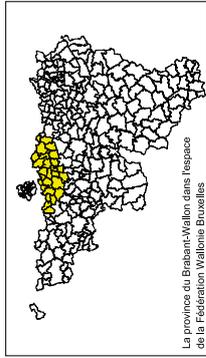
- Bibliothèque locale
- Opérateur d'appui
- Bibliothèque spéciale
- Réseaux communaux
- Communes non desservies par une bibliothèque
- Région



Cartographie : Abdelkrim ABDELKHALED



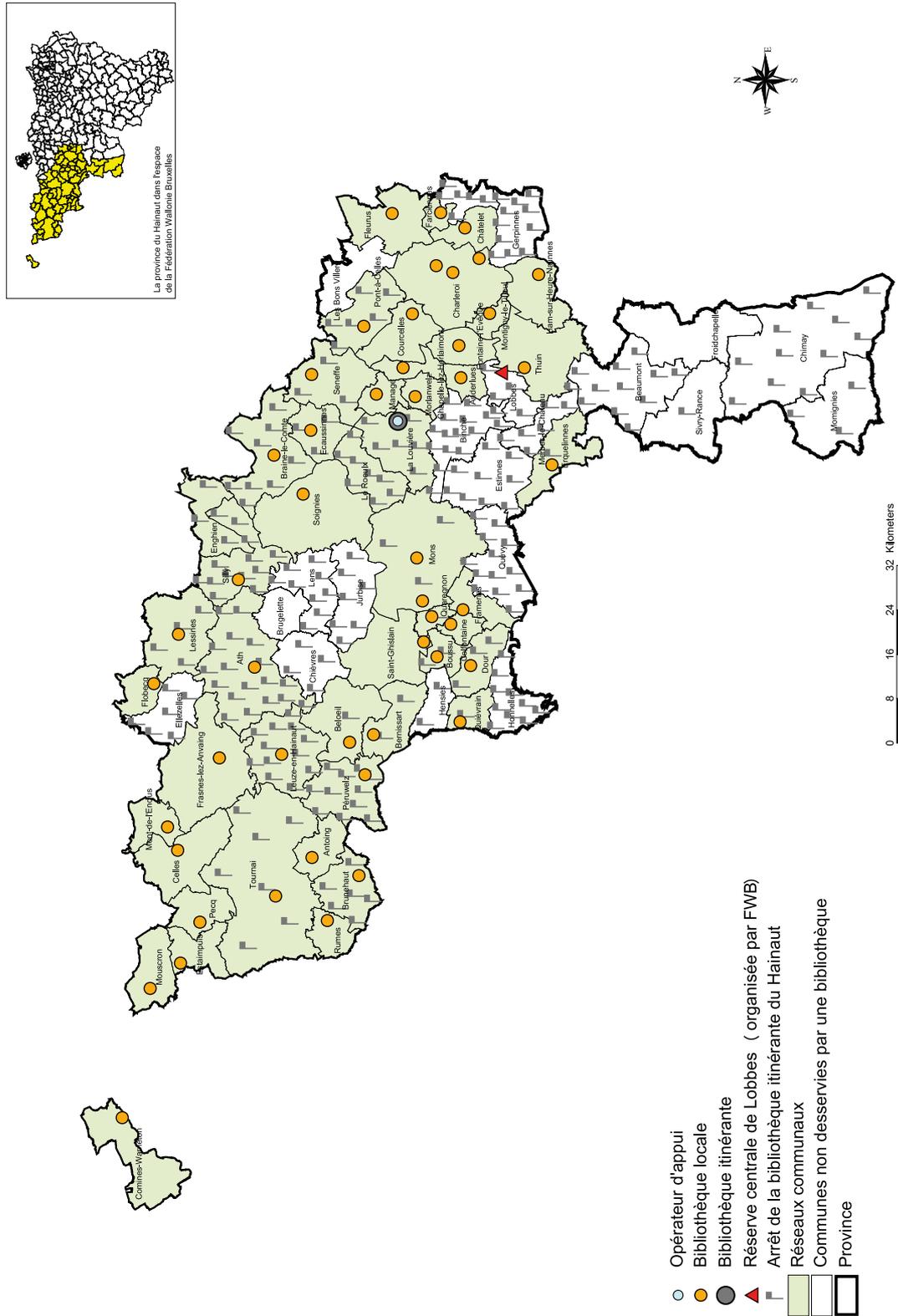
Réseau public de la Lecture dans la province du Brabant wallon en 2016



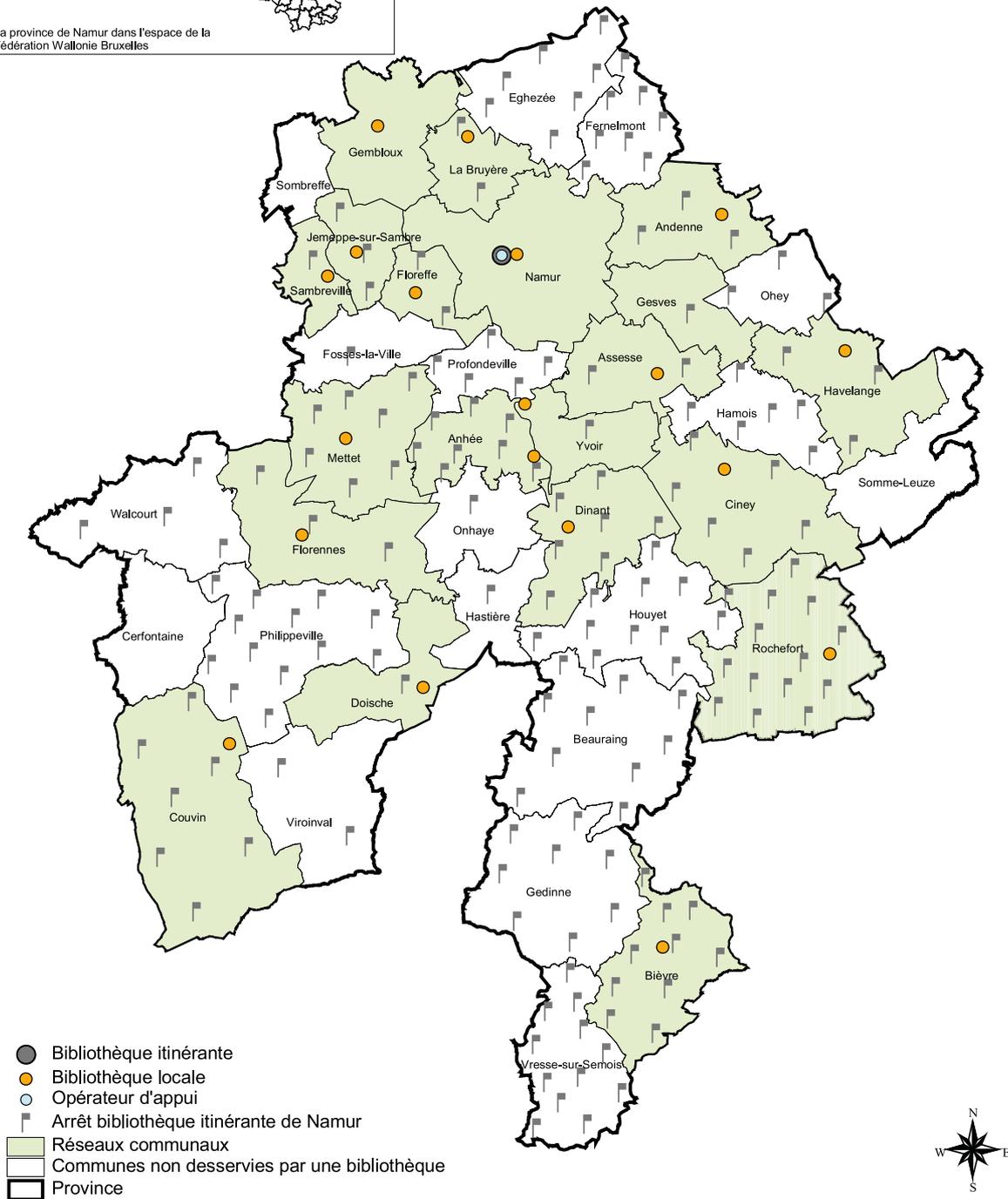
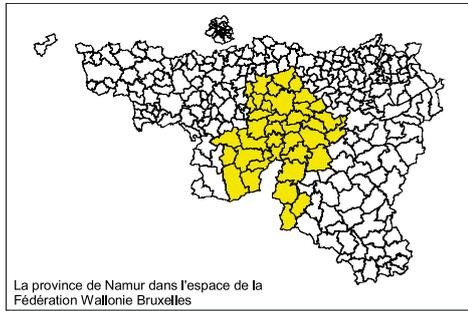
- Bibliothèque locale
- Bibliothèque publique centrale de la CF (Nivelles)
- ▬ Arrêts de la bibliothèque itinérante "Place aux livres"
- Réseaux communaux
- Réseaux intercommunaux Tubize - Rebecq.
- Communes non desservies par une bibliothèque
- Province



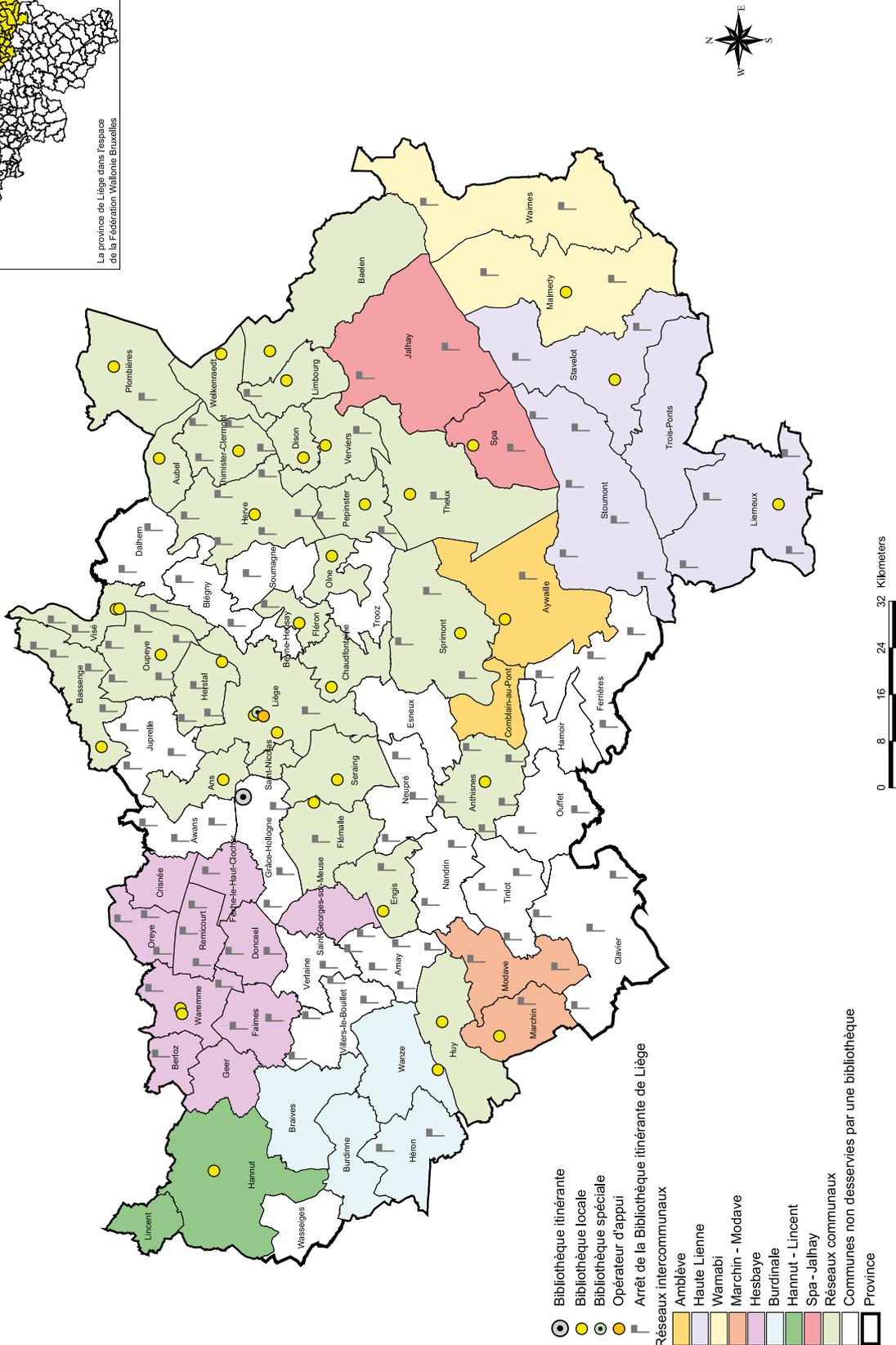
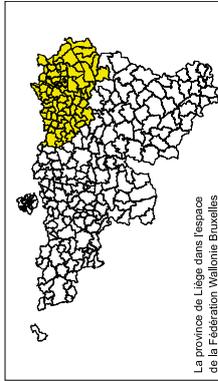
Réseau public de la Lecture dans la province du Hainaut en 2016



Réseau public de la Lecture dans la province de Namur en 2016

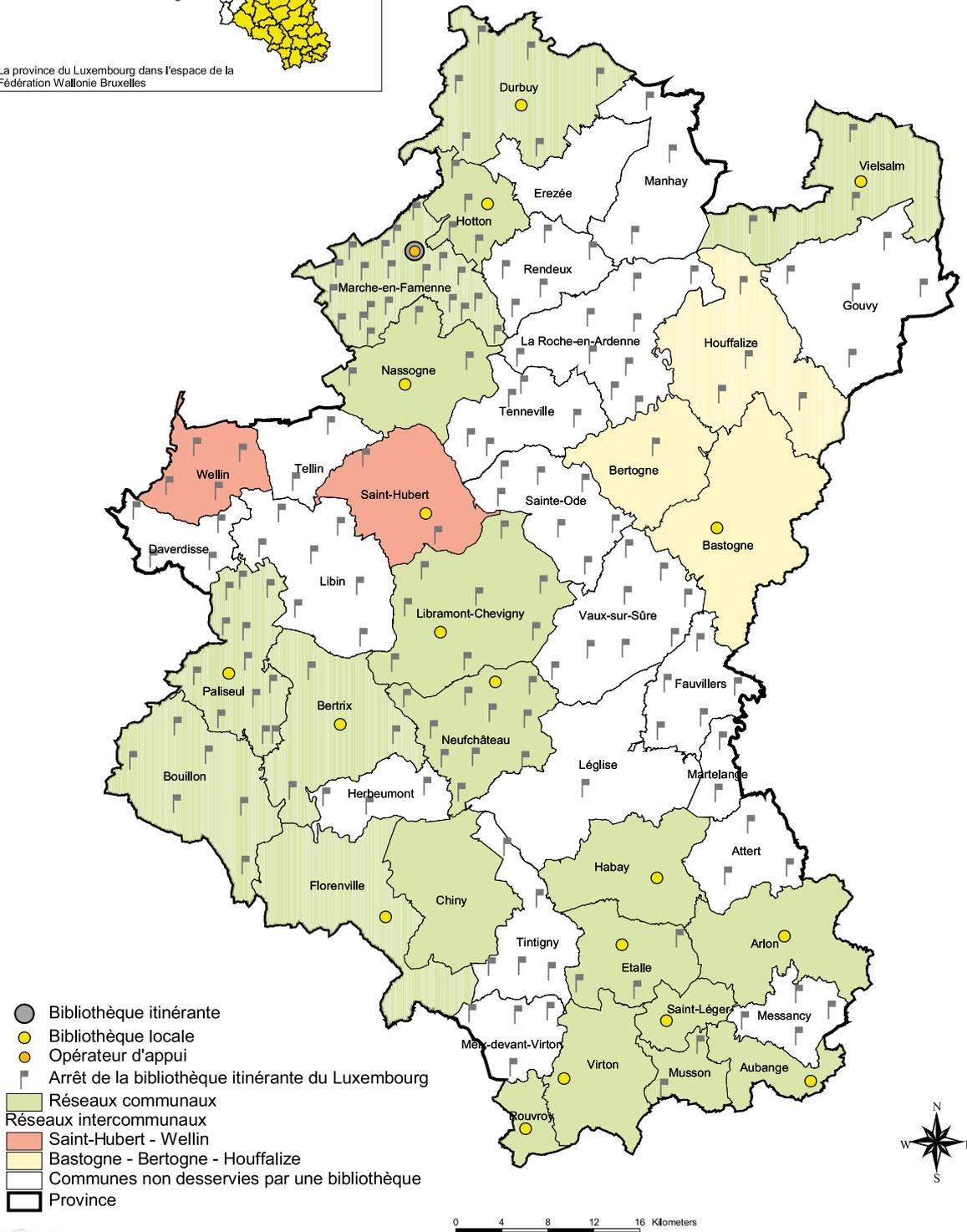
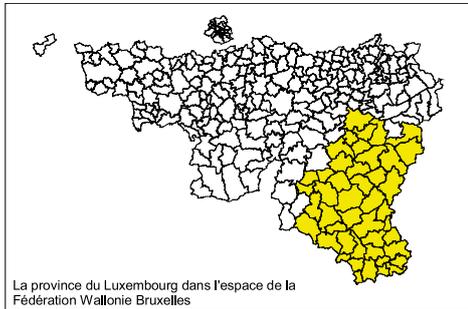


Réseau public de la Lecture dans la province de Liège en 2016



Cartographie : Abdalkrim ABDELKHALED

Réseau de la Lecture dans la province du Luxembourg en 2016







8. La formation continuée des bibliothécaires



Que dit la législation ?

L'arrêté du 19 juillet 2011 portant application du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques a maintenu l'obligation légale de formation continue pour les bibliothécaires qui existait depuis 1995. Chaque bibliothécaire doit consacrer un minimum de 125 heures par période de 5 ans à des formations professionnelles.

Le Service de la Lecture publique organise chaque année un programme de formations qui répond aux besoins identifiés de différentes manières : évaluation annuelle du Réseau public de la Lecture, rencontres professionnelles, avis du Conseil des bibliothèques publiques, études, évaluations et recherches menées à l'initiative du Service général des Lettres et du Livre ou du Service général de l'Action territoriale, concertation permanente entre les différents opérateurs d'appui

Le calendrier des formations du Service de la Lecture publique en 2016

Dans la continuité de ce qui avait été proposé les années précédentes, le Service de la Lecture publique offre en 2016 des formations destinées à : outiller le personnel des bibliothèques dans la réflexion, la construction et la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement de la Lecture publique ;

- sensibiliser aux enjeux du décret ;
- outiller les bibliothécaires dans la mise en place et l'animation d'un conseil de développement de la lecture ;
- outiller le personnel des bibliothèques dans le management d'équipe ;
- développer des compétences transversales ;
- gérer des projets ;
- développer des animations cohérentes, pertinentes et qui tiennent compte des publics à qui elles s'adressent ;
- inscrire la bibliothèque dans les enjeux des nouvelles technologies ;
- développer une politique documentaire ;
- proposer des séminaires d'échanges de pratiques et d'expériences ;
- proposer des accompagnements.

D'autres formations ont été repropoées à la demande de certaines bibliothèques. Leurs contenus sont jugés particulièrement utiles et pertinents au regard des missions des bibliothèques. Certaines

formations se réalisent en décentralisation pour permettre au plus grand nombre d'y assister. En 2016, 20 formations ont été organisées en décentralisation.

Au total, ce ne sont pas moins de 68 formations qui ont été organisées, dont 20 en décentralisation ; elles ont été suivies par 773 participants. Huit coachings (impliquer l'équipe dans le plan quinquennal de développement) ont été demandés et suivis.

Par ailleurs, le Service de la Lecture publique avait mis en place en 2013 plusieurs séminaires d'échanges de pratiques et d'expériences, de constructions méthodologiques de l'action sur la base de l'expérience accumulée dans le cadre des plans quinquennaux de développement. Ces séminaires s'adressent tant au personnel des bibliothèques qu'à celui de leurs partenaires. Ils poursuivent un double objectif : réaliser un diagnostic de l'expérience des professionnels du secteur des bibliothèques et d'autres secteurs culturels et développer des pistes de perspectives visant à une mutualisation des pratiques et de l'expertise vers le Réseau public de la Lecture. Quatre séminaires ont été mis en place en 2014 et se sont terminés en 2015 :

- développement de projets de classes lecture et de quartiers lecture ;
- développement de la culture scientifique auprès d'enfants de classes de l'enseignement du fondamental ;
- médiation numérique ;
- partenariats entre bibliothèques, opérateurs culturels reconnus, organismes actifs dans le cadre des programmes d'insertion sociale, opérateurs d'alphabétisation, établissements d'enseignement...

En 2016, un séminaire d'échange et de pratique autour de l'écrit chez les adolescents se met en place. Il débutera effectivement dans le courant de l'année 2017, mais les premiers contacts se nouent et les partenaires potentiels évoquent leurs possibilités.

De plus, si 2015 était la première année durant laquelle des formations transversales se mettent réellement en place (outre celles proposées aux enseignants et bibliothécaires souhaitant suivre une formation autour des classes lecture), 2016 verra la proposition de formations s'adresser également à toutes personnes travaillant dans le secteur socioculturel. Elles se destinent à des partenaires potentiels afin de construire les projets

dans une plus grande cohérence. C'est le début d'une réflexion visant à faire évoluer le calendrier des formations, en prévoyant des modules spécialement conçus pour tous les acteurs culturels territoriaux.

Les premières formations proposées dans ce cadre concernaient l'éveil culturel et étaient présentées aux bibliothécaires et professionnels de la petite enfance. Une convention est signée avec l'ONE afin de permettre aux professionnels de la petite enfance de valoriser ces heures de formation. Cette convention permet au Service de la Lecture publique d'être reconnu comme opérateur de formation auprès de l'ONE.

D'autres formations se donnaient autour de la mise en place d'un projet dans le cadre du week-end du doc et s'adressaient aux animateurs de centres culturels et aux bibliothécaires, invités à se présenter en binômes à la formation. Ces formations étaient les prémisses de nombreuses autres qui égrènent désormais le calendrier de la formation continue. Elles s'inscrivent dans l'envie de créer de l'unité et du lien au sein du nouveau Service général de l'Action territoriale et aborde des thèmes qui offrent une accroche transversale : l'éducation permanente, la communication au travail, la communication vers les médias, les animations créatives...







9. Les outils coopératifs



La Fureur de lire 2016

La Fureur de lire 2016 a eu lieu du mercredi 12 au dimanche 16 octobre. Elle proposait un programme d'animations, d'ateliers et de rencontres autour du thème « Lire c'est grandir ».

L'édition 2016 offrait la possibilité de :

- collectionner les badges « Lire c'est grandir », soit 12 modèles différents, dessinés par l'auteur et illustratrice Geneviève Casterman, à collecter dans les lieux organisateurs d'activités ;
- découvrir des nouvelles plaquettes « Fureur de lire », six textes et albums d'auteurs et d'illustrateurs de Wallonie ou de Bruxelles disponibles gratuitement et signés par Philippe de Kemmeter, Jean-Luc Cornette, Alain Munoz, Jacques Richard, Giuseppe Santoliquido et Veronique Janzyk ;
- participer au concours « La petite fureur » avec les enfants de 3 à 13 ans autour des livres d'Anne Brouillard, *Les Aventuriers du soir*, de Catherine Pineur, *Va-t'en Alfred !*, de Stéphane Ebner, *Un thé aux nuages*, de Thisou Dartois, *Le Petit Poucet*, de Nathalie Paulhiac & Pierre Coran, *Ugo, tu rêves ?*, de Dominique Descamps, *Le corbeau et le fromage*, de Fabienne Loodts, *Les démons caca*, de Marie Colot, *Les dimanches où il fait beau*, de Delphine & Anaëlle Hermans, *Avant d'oublier*, de José Parrondo, *Forêt-wood*, de Carl Norac, *Le petit musée du monde*, et une traduction de Maurice Lomré, *Le choix de Sam* ;
- poursuivre les déambulations entre Liège et Athus à bord du bus 1011 mêlant photos et textes avec des haltes livresques en bibliothèques et en librairies.

Deux autres points forts ont également marqué l'édition 2016 de la Fureur de lire :

- D'une part, la poursuite de la collaboration avec l'ONE afin de sensibiliser les parents et les professionnels de la petite enfance à la lecture avec les tout-petits. Avec la diffusion d'un fascicule *Ouvrir un livre avec bébé quel plaisir* et la distribution du livret *Super pouvoir*, conçu et illustré par Jean Maubille. Une histoire où le livre permet au bébé de vivre des aventures et de vaincre ses peurs. Un fascicule et un livre qui ont été distribués gratuitement aux nouveaux-nés et à leurs parents via les travailleurs médico-sociaux dans les consultations ONE.

- D'autre part, les appels à projets autour de la lecture. Soutenus dans le cadre du Plan Lecture, les projets sélectionnés pouvaient bénéficier d'un soutien allant jusqu'à 1.250 euros. Ils concernaient des actions de développement des pratiques de lecture auprès d'un public spécifique. Les projets obligatoirement collaboratifs mêlaient les secteurs de la culture, de la petite enfance et/ou de l'enseignement. Ils poursuivaient des objectifs concrets quant à la lecture et pouvaient servir d'exemples à d'autres opérateurs.

Les bibliothèques ont à nouveau proposé de multiples activités au public, inspirées par le thème « Lire c'est grandir ». Parmi elles, certaines s'inscrivaient dans la mouvance des appels à projets collaboratifs autour de la lecture dans le cadre du Plan Lecture.

Dans le Brabant wallon, la bibliothèque de Braine-l'Alleud invitait Emmanuelle Eeckout pour répondre à la question « Un auteur québécois ? » et Michel Van Zeveren pour confirmer qu'un auteur ne mord pas. Tandis que Nivelles, suivie par d'autres bibliothèques de la province du Brabant wallon, donnait une large place aux productions liées à la bière.

Pour la Région de Bruxelles-Capitale, la bibliothèque d'Ixelles proposait des ateliers et animations autour de la collection pour le jeune public « Les Pétoches », la bibliothèque de Schaerbeek invitait à se réapproprier des contes classiques et à les réinventer à travers un atelier ludique, la bibliothèque de Watermael-Boitsfort mettait à l'honneur le « slow reading » et la lecture minutieuse des albums d'Anne Herbauts, la bibliothèque de Molenbeek-Saint-Jean offrait quant à elle de multiples animations autour de l'album *La fourmi et le loup* de Jeanne Ashbé.

Dans le Hainaut, la bibliothèque de Boussu proposait des retrouvailles avec les anciens participants à l'animation « L'Heure du conte », la bibliothèque de Quaregnon mettait en avant « Les 365 livres qu'il faudrait lire pour grandir ».

En province de Liège, c'est Claude K. Dubois qui débarquait à la bibliothèque d'Embourg, Les Chiroux mettait à l'honneur des auteurs, des livres et albums dessinés sur le territoire, Malmedy offrait des ateliers pour plonger dans l'univers « recto/verso » de Thisou Dartois.

Dans le Luxembourg, la bibliothèque d'Arlon proposait une ouverture aux mangas, Florenville offrait de découvrir des histoires formidables, Wellin mettait un focus sur les albums d'Anne Brouillard.

Pour Namur, la bibliothèque de Floreffe mettait en avant la vie de libraire en invitant Régis et Anouk Delcourt pour leurs quinze ans de librairie namuroise, la bibliothèque d'Auvelais proposait des créations autour des comptines

Lecture en prison

Dans le cadre de la Fureur de lire 2015, l'idée est née de proposer des ateliers de formation permettant aux détenus et détenues de raconter une histoire à leurs enfants lors des visites familiales. Les prisons de Marche, Lantin et Leuze-en-Hainaut étaient intéressées par le projet.

Des formations centralisées par le Service de la Lecture publique ont permis de former des bibliothécaires intéressés aux conditions spécifiques de l'animation autour du livre de jeunesse en prison. Certains d'entre eux se sont ensuite rendus dans les prisons de Marche et de Lantin en compagnie de Diane Sophie Couteau (ministère de la FWB), afin de mener une série d'ateliers à destination des détenus. Lors de ces ateliers, il s'agissait de mettre les détenus en présence de livres et albums jeunesse, de faire sortir de leur passé des contes et des histoires traditionnelles, d'aborder avec eux la manière de les raconter à leurs enfants lors des visites familiales.

Le projet a également permis de laisser une série d'albums d'auteurs et illustrateurs belges dans les bibliothèques des prisons participantes, certains livres étant offerts par les parents aux enfants à l'occasion d'un anniversaire, de la Saint-Nicolas, etc. Il s'est poursuivi en 2016 par huit ateliers à la prison de Marche. Au terme de ceux-ci, la bibliothèque centrale de la province de Luxembourg a proposé de nouveaux ateliers autour du livre et jeu : un projet qui se concrétisera en 2017.

Les publications en Lecture publique

En 2016, le bimestriel *Lectures* a publié ses derniers numéros (de 194 à 198). Cette revue officielle des bibliothèques publiques aura donc existé durant presque trente-cinq ans. En 2017 (voir analyse de l'an prochain), elle connaît une mutation

et devient *Lectures.Cultures*, revue officielle du secteur « Action territoriale », à savoir environ 500 bibliothèques publiques, 115 centres culturels et 7 PointCulture.

Exceptionnellement, cette année 2016, la revue a publié trois dossiers sur trois thèmes importants. Le premier, dans le n° 194 (janvier-février 2016), est consacré au « Développement durable en bibliothèque » avec une petite histoire de l'écologie, des réflexions théoriques, et les actions en Fédération Wallonie-Bruxelles. On y trouve des intervenants spécialistes internationaux de la thématique, tels les professeurs Dominique Bourg (qui s'interroge sur « Est-il trop tard pour le Développement durable ? » et parle des mouvements de décroissance), François Ost (sur « Les "Communs", nouveau projet de société ? »), Fabrice Flipo (sur « L'impact écologique majeur des technologies de l'information ») et Georges Chapouthier (sur « Les animaux face au Développement durable »). On lit aussi des articles historiques de Michel Bougard et Matthieu Liétart (sur l'économie collaborative) ou l'analyse de Domenico Rossetti sur le DD au niveau européen. Ensuite, plusieurs théoriciens exposent leurs réflexions sur le thème décliné en bibliothèque : ils abordent notamment « la performance écologique des bibliothèques » (Joachim Schöpfel), leurs « missions sociétales » (Jean-Pierre Vosgin), « le bon usage des cinq sens » (Marielle de Miribel). Et la journaliste de *Livres-Hebdo* Véronique Heurtematte présente les « Bibliothèques vertes en France et ailleurs ». Suivent des articles d'Hugues Dorzée, exposant les actions chez nous, en bibliothèques, centres culturels et PointCulture, mais aussi les Plans verts des régions wallonne et bruxelloise. Tandis que Diane Sophie Couteau clôt le dossier de manière à la fois ludique et sérieuse en racontant l'installation des « Animaux en bibliothèques, ces usagers insolites » !

Le deuxième dossier (dans *Lectures*, n° 197, septembre-octobre 2016) publie les actes du colloque « La médiation en bibliothèque », du 7 mars 2016, organisé par l'Association professionnelle des bibliothécaires et documentalistes (APBD), la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale et l'Institut d'enseignement supérieur social de l'information et de la documentation (IESSID). La première partie s'interroge sur les concepts, avec des exposés de professeurs et acteurs de terrain : définition de la médiation (Marc Maesschalck et Ariane Hanin), exemple de Strasbourg (Franck Queyraud), application en bibliothèque (Philippe Coenegrachts).

L'après-midi était consacré aux ateliers : nouveaux commanditaires, visibilité de la médiation, outil RFID, alphabétisation, médiation sociale.

Le troisième dossier paraissait dans le dernier numéro de la revue (n° 198, novembre-décembre 2016) sur un thème crucial : « Religions en bibliothèque ». Avec quatre billets inattendus « En prélude » : par Jean Clottes (préhistorien de renommée mondiale, sur le thème « Chamanes des origines »), la physicienne Inès Safi (sur « Science et spiritualité »), l'anthropologue Nathalie Luca (sur « Les sectes aujourd'hui »), et l'historien et responsable du SGAT Jean-François Füeg (sur le film « Le Ciel attendra »). La deuxième partie propose un « Tour du monde des religions » : histoire (Vinciane Strale), judaïsme (Thomas Gergely), Église catholique (Charles Delhez), islam contemporain (Naïma El Makrini et Brigitte Maréchal), franc-maçonnerie (Philippe Allard) et laïcité (Jacques Rifflet). La troisième et dernière partie présente les actions en bibliothèque et PointCulture : fonds religieux en France (Véronique Heurtematte), fonds religieux chez nous (Guy Zelis), importance du « Vivre ensemble » (Hugues Dorzée), musique et religion (Benoit van Langenhove) et enfin BD et religion (Franz Van Cauwenbergh).

Le *Cahier des bibliothèques* n° 26 présente l'importante « Première évaluation du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de Lecture et les bibliothèques publiques ».

Et la Commission de bibliothécaires spécialisés en littérature de jeunesse a réalisé et publié la bibliographie *Incontournables 2014-2016*.

La Réserve centrale de Lobbes

En 2016, à côté de ses missions principales, la Réserve centrale de Lobbes a privilégié un axe : communiquer sur le travail réalisé tant par la Réserve centrale que par ses partenaires en utilisant les outils en ligne.

A. Le plan de développement 2014-2018 : développement de la communication sur Internet

1. Promotion et valorisation des services de la Réserve centrale via notamment l'utilisation des réseaux sociaux

Afin d'assurer la visibilité et la promotion du travail réalisé au sein de la Réserve centrale, il a

été décidé de communiquer régulièrement via la page Facebook de la Réserve centrale. Plusieurs rubriques ont été développées afin de valoriser son fonds. Un constat : la page est de plus en plus consultée. L'équipe de la Réserve centrale complète cette présence sur Internet en mettant à jour régulièrement les informations sur bibliothèques, Google plus et Escapages.

2. Valorisation du travail des commissions périodiques

La mise en ligne de Perioclic en octobre 2016 a permis de mettre en valeur le travail réalisé par la Commission. Il permettra également d'impliquer les locales de chaque territoire dans ce travail de conservation. Le développement de l'outil Perioclic est un travail de longue haleine demandant la coordination de nombreux intervenants. La première phase est terminée, il importe de continuer à répondre aux besoins des utilisateurs ainsi que de permettre le moissonnage de Perioclic par Samarcande et par des SIGB externes.

B. Les missions principales

1. Donner une seconde vie aux livres retirés des bibliothèques publiques

En 2016, l'équipe a trié 9.454 livres retirés des collections des bibliothèques publiques à la suite d'un élagage. En outre, la Réserve centrale a effectué 19 dons d'ouvrages pour un total de 3.194 livres.

Les 150.299 livres présents dans les collections sont mis à disposition des lecteurs des bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2016, la Réserve a reçu 390 demandes de prêts interbibliothèques. Ce nombre de demandes a plus que doublé par rapport à 2012. Elles concernent surtout des ouvrages de fiction.

2. Coordonner le plan de conservation partagée des périodiques

La Réserve centrale continue à coordonner la mise à jour de la conservation partagée des périodiques et les transferts physiques des revues afin de compléter les collections des bibliothèques de conservation. En 2017, Il restera à réaliser les transferts des revues d'intérêt régional.

C. Des perspectives

Le travail réalisé par l'équipe de la Réserve centrale permet d'aider les bibliothèques dans une gestion coordonnée ou partagée de leur ancienne collection. C'est un travail plus que d'actualité dans le monde des bibliothèques. Ainsi, dans un

article paru en janvier 2016¹⁹, Lorcan Dempsey, vice-président de l'OCLC, souligne que les bibliothèques orientent de plus en plus leur effort vers « the facilitated collection », à savoir une collection collective organisée selon une logique de réseau et répondant aux besoins des utilisateurs. Il prévoit que, dans quelques années, une grande partie des collections existantes dans les bibliothèques seront gérées de manière coordonnée ou partagée.

Le Conseil des bibliothèques publiques

L'année 2016 a vu se prolonger les difficultés budgétaires ayant déjà affecté le secteur de la Lecture publique en 2015 et, de manière un peu moins évidente, en 2014. La suspension des reconnaissances a été prolongée et la diminution linéaire des subventions de fonctionnement conservée. En raison du prolongement de ces circonstances peu réjouissantes, le Conseil des bibliothèques publiques s'est réuni moins souvent durant cette année (7 fois) : les 13 janvier, 9 mars, 13 avril, 18 mai, 14 septembre, 9 et 30 novembre. De plus, un groupe de travail s'est réuni le 11 mai à Mouscron en vue de rédiger un projet d'avis à rendre à Madame la Ministre.

Ces réunions ont notamment permis au Conseil de travailler les quatre avis qu'il a donnés, soit à la demande de Madame la Ministre (avis n° 53, 55 et 56), soit d'initiative (avis n° 54). Ces avis sont les suivants :

- l'avis n° 53, donné le 31 mars 2016, concernant le texte de l'avant-projet de décret relatif aux conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Communauté française ;
- l'avis n° 54, rendu le 31 mai 2016, à propos du décret de 2009 relatif au développement des pratiques de lecture (et de la situation du secteur, moins favorable depuis quelque temps) ;
- l'avis n° 55 concernait l'avant-projet de décret relatif à la protection culturelle du livre, il a été rendu le 14 septembre 2016 ;
- l'avis n° 56, rendu en décembre 2016, se penchait sur l'avant-projet de décret-programme portant exécution des mesures budgétaires pour l'exercice 2017.

Parallèlement à ce travail important, le Conseil des bibliothèques publiques a suivi avec attention le chantier relatif à l'évaluation puis à la modification du décret du 30 avril 2009 qui a provoqué, au sein des bibliothèques et pour le personnel des

(19) Voir <http://orweblog.oclc.org/towards-the-facilitated-collection/>

bibliothèques, quelques bouleversements. Il en est dit plus ci-dessous, dans un point spécifiquement relatif à cette thématique.

Enfin, il a aussi été question, lors des réunions du Conseil des bibliothèques publiques, du marché public du livre, du Plan Lecture, du nouveau Service général de l'Action territoriale et de la transformation de la revue *Lectures* en *Lectures Cultures*.

Le bilan de cette année 2016 est moins important que celui des années précédentes. Le nombre de réunions a, en effet, diminué en raison du fait que les perspectives actuelles sont limitées. Les chantiers sont moins importants. Le Conseil a été productif en avis rendus mais n'a eu à examiner aucun dossier de demande de reconnaissance. Cependant, loin de se décourager, il a fait le point pour Madame la Ministre sur la situation actuelle et les solutions qui pourraient être envisagées. Un groupe de travail a même été réuni pour ce faire, qui insistait sur la volonté des bibliothèques de participer au Plan Lecture, à Bouger les lignes et à d'autres projets fédérateurs. Par ailleurs, ses représentants ont rencontré Madame la Ministre en deux occasions en vue de lui expliquer la situation propre au secteur de la Lecture publique. Enfin, son président participe de manière active, depuis la fin de l'année 2016, au groupe de travail mis en place en vue de répondre à la demande de Madame la Ministre de lui faire une proposition de modification de la législation. Le Conseil est donc encore et toujours présent pour relayer les intérêts du secteur mais aussi ses difficultés et souhaits.

La Commission des opérateurs d'appui

Fidèles au poste, les opérateurs d'appui se sont, à nouveau en 2016, réunis trimestriellement (les 15 mars, 7 juin, 28 septembre et 6 décembre). Fort logiquement et comme pour le Conseil des bibliothèques publiques, le contexte de blocage des reconnaissances et renouvellements de reconnaissances ainsi que la première évaluation du décret ont occupé une bonne partie des discussions. Les suites à donner à ce travail ont été discutées en vue de la mise en place d'un groupe spécialement dédié à un tel chantier. Il en est ressorti que, pour les opérateurs directs de leurs territoires, les priorités relatives aux modifications de la législation sont le Conseil de développement de la Lecture (composition et rôle) et les heures d'ouverture (trop nombreuses par rapport au personnel dis-

ponible). Deux autres thèmes ont été cités : le statut des Itinérantes et celui des bibliothèques dites « encyclopédiques ».

Parallèlement à ces discussions, d'autres sujets importants ont animé les débats, tels que le premier anniversaire de Lirtuel, qui est le résultat d'une coopération de tous les opérateurs d'appui au bénéfice d'un projet dont profitent l'ensemble des bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et leurs usagers. L'organisation des acquisitions par tous les opérateurs d'appui s'est formalisée en une tournante par mois dans la responsabilité de ces achats ; la question de la participation des locales qui le souhaitent (et des conditions de cette participation) a par ailleurs été traitée.

Enfin, il a aussi été question, lors des quatre réunions précitées, de Periodic et Samarcande, du marché public du livre, de la Foire du Livre, du nouveau Service général de l'Action territoriale ainsi que de la finalisation du guide « Les opérateurs d'appui du Réseau public de la Lecture » qui fait le point sur les nouvelles missions de ces opérateurs et sur les manières dont ceux-ci viennent en aide aux opérateurs directs de leur territoire de compétence.

L'évaluation du décret

Comme écrit ci-dessus, l'évaluation du décret a été l'objet de nombreuses discussions du Conseil des bibliothèques publiques et de la Commission des opérateurs d'appui. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport final publié en mai 2016 dans le numéro 26 des *Cahiers des bibliothèques*. Il est ressorti de ce travail que, malgré les difficultés rencontrées initialement, grâce au décret et à l'adhésion de nombreux opérateurs à son projet, les bibliothèques avaient avantageusement acquis un nouveau statut et une nouvelle visibilité. Après quelques années d'application, la rédaction du plan quinquennal de développement ne fait plus peur aux opérateurs. Certains disent cependant avoir eu, dans leur enthousiasme, des ambitions qui dépassaient leurs possibilités. Les avantages d'une démarche stratégique sont très appréciés mais celle-ci entraîne une charge administrative supplémentaire. Enfin, le travail en partenariat, reconnu comme une des avancées du décret, nécessite aussi des compétences nouvelles.

L'impression qui ressort de ce document est que le décret n'a sans doute pas été poussé au bout de sa logique car, d'un côté, il part du principe que

les bibliothécaires connaissent mieux leur territoire et les besoins de celui-ci mais, d'un autre côté, il reste contraignant sur de nombreux points comme les heures d'ouverture, diverses exigences de l'annexe 4A, la composition du Conseil de développement de la Lecture... Des questions se posent par ailleurs concernant les formations valorisables dans les 125 heures à suivre en 5 ans ainsi que concernant le rapport général d'exécution pour lequel un canevas semble attendu par les opérateurs.

Il n'était donc pas question d'en rester là. En effet, un nombre important d'opérateurs de Lecture publique se sont impliqués dans cette première évaluation, que ce soit en répondant aux questionnaires ou en rencontrant le *Laboratoire Spiral*, chargé de ce travail. Il fallait pouvoir leur faire un retour autre que la publication précitée et répondre aux demandes exprimées. La mise en place d'un groupe de travail pour avancer sur les suites à donner à cette première étape a été envisagée au sein du Conseil et par les opérateurs d'appui en vue de remettre des propositions à Madame la Ministre pour la fin de l'année 2017. Ce projet a été supplanté par le suivi d'un travail plus urgent demandé au secteur en date du 14 novembre 2016 : rendre à Madame la Ministre une proposition de modification de la législation, tenant compte non seulement de l'évaluation du décret mais aussi du fait qu'il est impossible au gouvernement d'accorder à la Lecture publique les budgets permettant un déblocage total de la situation. Travail délicat qui ne peut mener à une déconstruction de ce qui a été acquis ces dernières années.

Un groupe de travail a donc été formé dans ce cadre ; le Conseil et la Commission y sont représentés, tout comme les représentants des organisations représentatives des utilisateurs agréées, des bibliothèques locales, du Cabinet de Madame la Ministre et de l'Administration (Service général de l'Action territoriale, Service de la Lecture publique et Service général de l'Inspection de la Culture). Il s'est réuni une première fois le 7 décembre 2016 puis plusieurs fois en 2017.

La Foire du livre de Bruxelles 2016

Le Service de la Lecture publique est présent depuis plus de 15 ans à la Foire du livre. Il propose un stand d'informations et de recherches bibliographiques. En 2016, il a pris une forme légèrement différente. Une partie de l'activité du stand vise à présenter les facettes de la plateforme de

prêt numérique : Lirtuel. Chaque visiteur a eu le loisir d'y recevoir, guidé par des bibliothécaires compétents, une information sur les attraits du prêt numérique et même d'y emprunter gratuitement un livre au format numérique. Afin d'éviter une rupture pour le visiteur entre l'inscription et l'emprunt, ils ont temporairement eu la possibilité d'emprunter directement des livres numériques. Le stand était situé dans une configuration particulière, en face de celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et assurait la prolongation et la continuité du stand de Librel, la plateforme de vente en ligne des libraires francophones indépendants.

Outre ce service direct de prêt numérique aux visiteurs, il a diffusé également une information générale sur le réseau des bibliothèques et des recherches documentaires. Des bibliothécaires bénévoles assurent ces tâches accompagnés d'étudiants.

Une intervention sur les liens entre bibliothèques et écoles a été proposée dans le cadre du Plan Lecture en mettant l'accent sur les partenariats (classe lecture, contrat lecture, heure du conte...), animée par des bibliothécaires et animateurs en bibliothèque.







10. Conclusion



L'année 2016 restera dans les annales de notre administration comme celle de la création d'un Service général de l'Action territoriale. Formé de cinq secteurs provenant d'horizons divers, il lui revenait de construire un imaginaire commun, à la fois respectueux des histoires que les uns et les autres avaient écrites précédemment et de la mission qui lui était désormais confiée. Le contrat d'objectif du SGAT a permis de fédérer les efforts, afin de créer les synergies qui devaient permettre d'appréhender de manière globale la question des politiques culturelles au niveau local, de penser le territoire comme un ensemble et plus comme l'addition de politiques distinctes. Cette année sera la première d'un chemin en commun et la publication que vous avez sous les yeux *Les développements culturels du territoire* tente de rendre compte, d'une manière certes succincte et encore imparfaite, d'une cohabitation matinée d'actions transversales et de projets partagés. Si chaque direction, chaque service conserve son autonomie, notre travail a été marqué par une volonté constante de transversalité, de métissage, de partenariat.

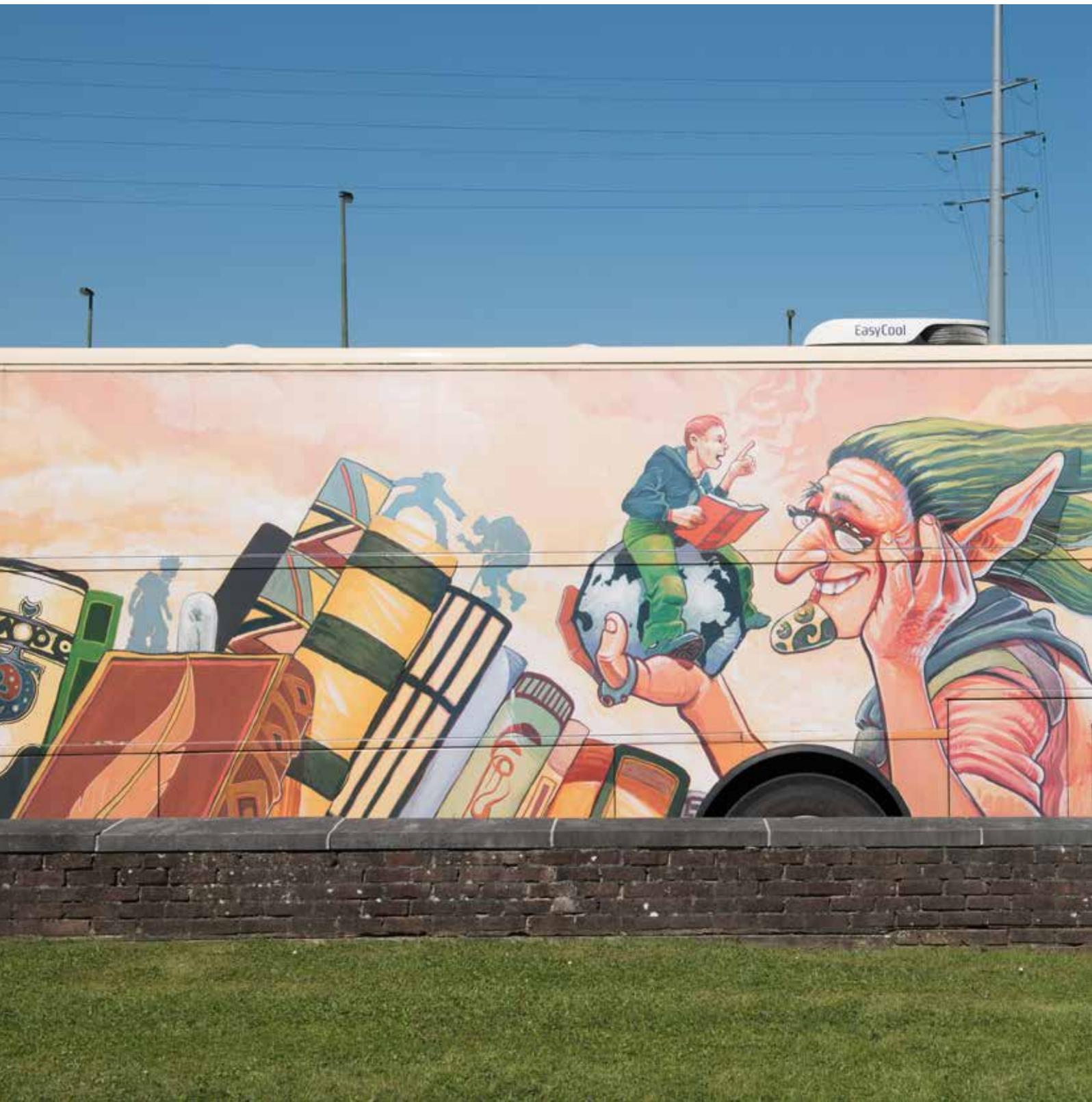
Des convergences ont rapidement émergé entre les secteurs. S'il semblait évident que les Centres culturels avaient une longueur d'avance en ce qui concerne l'approche pluridisciplinaire ou la collaboration avec des opérateurs venus d'horizons divers, la Lecture publique, forte des résultats engrangés depuis la mise en œuvre du décret de 2009, a partagé son expérience en matière de construction de projet en commun. Les réunions de coordination transversales ont mis en lumière des similitudes dans le quotidien de chacun, mais aussi des différences qui, souvent ont été dépassées grâce à une approche commune et à une réflexion partagée. 2016 verra ainsi le lancement d'un grand chantier d'idées et de réflexions sur ce que peut couvrir la notion de territoire. A ce titre, la métamorphose en cours de la Bibliothèque Espace 27 Septembre est tout à fait exemplaire. Qui aurait pensé, il y a à peine trois ans, que les écoles de Molenbeek viendraient suivre des animations littéraires, des ateliers de slam et même de danse, dans les locaux de cette vénérable institution ? Le plan de développement de la lecture de la bibliothèque l'a amenée à conclure des partenariats autrefois impensables, à s'ancrer dans le territoire, à multiplier les activités à destination de tous les publics tout en continuant à

servir les fonctionnaires, les enseignants et les opérateurs avec attention.

Si ce souci de transversalité a permis de tisser un lien fort entre les différents services, il s'est également appliqué aux autres services généraux de l'AG Culture ainsi qu'à des institutions beaucoup plus éloignées. A ce titre, nous avons été particulièrement attentifs à maintenir un lien fort avec le Service général des Lettres et du Livre afin de maintenir le monde des bibliothèques publiques dans l'écosystème du livre. C'est en 2016 que le projet d'accord cadre d'achats de documents destinés à l'ensemble du réseau public de la lecture a été lancé et que les discussions devant aboutir à l'intégration des associations représentatives de bibliothèques et bibliothécaires au sein du partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique (PILEn) ont commencé. Pour mener toutes ses missions de front, le Service général de l'Action territoriale s'est doté d'un Appui transversal dès le début de son parcours. Une création importante et nécessaire au vu des multiples désirs d'actions à mener conjointement.

L'année 2016 a aussi rimé avec des envies de collecte de chiffres là où ils faisaient défaut. Si certains aspects des activités de nos opérateurs restent peu documentés, ce n'est certes pas faute d'intérêt mais plutôt en raison de difficultés propres aux particularismes des secteurs. De plus, lorsque nous bénéficions de statistiques utiles et précieuses, comme en ce qui concerne la Lecture publique, l'idée d'aller encore plus loin, et de mesurer les impacts concrets et dans la durée, des actions culturelles, taraudent notre esprit analytique. Démontrer toute l'importance de l'existence d'un centre culturel, d'une bibliothèque, d'un PointCulture et d'un centre de prêt de matériel d'un point de vue culturel, social ou économique sur un territoire, n'est pas un objectif lointain et inaccessible. Le service général se dotera de tous les moyens nécessaires pour arriver à ces mesures qui donneront une vision complète de ce que ces institutions apportent au quotidien de chaque personne.

2017, 2018 et les années qui suivent verront la mise en route, puis la concrétisation des projets. Il est certain que cette publication composera, au fil des ans, la trace narrative de l'histoire en construction de ce nouveau service général.





Annexes

Population

| | Total | Brabant wallon | Bruxelles | Hainaut | Liège | Luxembourg | Namur |
|--|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------|------------|---------|
| Population totale [1] | 4.594.672 | 396.840 | 1.187.890 | 1.337.157 | 1.098.688 | 280.327 | 489.204 |
| Population des "moins de 18 ans" | 1.084.727 | 89.005 | 271.783 | 234.516 | 227.019 | 66.705 | 108.665 |
| Population des "18 ans et plus" | 3.509.945 | 307.835 | 916.107 | 1.037.102 | 871.669 | 213.532 | 380.539 |
| Population desservie par une bibliothèque fixe | 3.790.998 | 248.807 | 1.010.202 | 1.148.507 | 844.536 | 189.728 | 349.218 |
| Population non desservie par une bibliothèque fixe | 803.674 | 148.033 | 177.688 | 188.650 | 254.152 | 90.599 | 139.986 |

[1] Population totale au 1^{er} janvier 2016 moins les communes germanophones, moins 10 % de la population de la Région de Bruxelles-Capitale

Usagers

| | Total | Brabant wallon | Bruxelles | Hainaut | Liège | Luxembourg | Namur |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
| Population desservie | 3.790.998 | 248.807 | 1.010.202 | 1.145.925 | 844.536 | 189.728 | 349.218 |
| Population desservie des jeunes de moins de 18 ans | 839.247 | 51.970 | 230.410 | 256.789 | 178.132 | 41.954 | 79.992 |
| Population desservie des adultes de 18 ans et plus | 2.951.751 | 196.837 | 779.792 | 889.136 | 666.404 | 147.774 | 269.226 |
| Total usagers individuels | 411.959 | 26.860 | 99.608 | 108.754 | 121.914 | 25.100 | 29.723 |
| Usagers jeunes individuels | 196.734 | 12.179 | 52.468 | 49.341 | 58.782 | 11.406 | 12.623 |
| Usagers adultes individuels | 215.225 | 14.681 | 47.140 | 59.413 | 63.672 | 13.694 | 16.625 |
| Usagers jeunes des collectivités | 321.355 | 21.557 | 68.725 | 111.289 | 68.950 | 23.816 | 27.018 |
| Usagers adultes des collectivités | 63.524 | 2.404 | 11.658 | 22.075 | 13.490 | 1.927 | 11.970 |
| Total usagers collectifs | 384.879 | 23.961 | 80.383 | 133.364 | 82.440 | 13.490 | 38.988 |
| Pourcentage des usagers individuels par rapport à la population totale en Fédération Wallonie-Bruxelles | 8,9 % | 6,7 % | 8,3 % | 8,1 % | 11 % | 8,9 % | 6,1 % |
| Pourcentage des usagers jeunes par rapport à la population totale des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles | 18,1 % | 13,7 % | 19,3 % | 21 % | 25,9 % | 17,1 % | 11,6 % |
| Pourcentage des usagers adultes par rapport à la population totale adulte en Fédération Wallonie-Bruxelles | 6,2 % | 4,8 % | 5,1 % | 5,7 % | 7,3 % | 6,4 % | 4,3 % |
| Pourcentage des usagers individuels par rapport à la population desservie | 10,8 % | 10,8 % | 9,8 % | 10,6 % | 14,4 % | 13,2 % | 7,7 % |
| Pourcentage des usagers individuels et collectifs par rapport à la population desservie | 21 % | 20,4 % | 17,8 % | 21 % | 24,2 % | 20,3 % | 19,6 % |

Réseaux

| | Total | Brabant wallon | Bruxelles | Hainaut | Liège | Luxembourg | Namur |
|---|--------|----------------|-----------|---------|--------|------------|--------|
| Nombre de réseaux locaux | 149 | 10 | 16 | 48 | 35 | 20 | 20 |
| Nombre moyen d'habitants par réseau | 25.443 | 24.880 | 63.137 | 23.873 | 24.129 | 9.486 | 17.460 |
| Nombre d'entités | 351 | 23 | 45 | 111 | 120 | 26 | 27 |
| Total implantations principales et autres | 500 | 33 | 61 | 159 | 155 | 46 | 47 |
| Nombre d'habitants du territoire par implantation | 7.582 | 7.539 | 16.560 | 7.207 | 5.448 | 4.124 | 7.430 |

Prêts

| | Total | Brabant wallon | Bruxelles | Hainaut | Liège | Luxembourg | Namur |
|--|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------|------------|---------|
| Total des prêts | 9.310.062 | 803.036 | 2.101.062 | 2.673.616 | 2.514.105 | 508.813 | 709.517 |
| Prêts d'ouvrages de fiction | 6.713.623 | 686.102 | 1.583.178 | 1.793.222 | 1.708.326 | 370.533 | 572.262 |
| Prêts d'ouvrages documentaires | 1.963.343 | 92.120 | 446.618 | 735.910 | 487.850 | 84.826 | 116.019 |
| Prêts de jeux | 127.540 | 12.040 | 8.403 | 56.326 | 20.061 | 20.626 | 10.084 |
| Prêts de périodiques et autres | 205.574 | 9.000 | 51.761 | 34.275 | 82.972 | 22.045 | 5.521 |
| Prêts de multimédia | 300.069 | 3.774 | 11.102 | 53.883 | 214.896 | 10.783 | 5.631 |
| Prêts auprès des jeunes | 3.543.236 | 396.398 | 1.006.423 | 877.459 | 851.965 | 118.214 | 292.777 |
| Prêts auprès des adultes | 4.632.937 | 358.233 | 916.725 | 1.230.798 | 1.544.718 | 232.442 | 350.021 |
| Prêts auprès des collectivités | 1.383.660 | 48.405 | 177.914 | 565.359 | 223.806 | 78.098 | 66.719 |
| Nombre de prêts par habitant (population totale) | 2 | 2 | 1,8 | 1,9 | 2,3 | 1,8 | 1,5 |
| Nombre de prêts par habitant (population desservie) | 2,5 | 3,2 | 2 | 2,3 | 2,9 | 2,7 | 2 |
| Nombre de prêts par lecteur jeune individuel | 18 | 14,7 | 19,1 | 17,7 | 14,5 | 10,4 | 23,1 |
| Nombre de prêts par lecteur adulte individuel | 21,5 | 24,4 | 19,4 | 20,7 | 19,3 | 16,9 | 21 |
| Nombre de prêts par usager de collectivité | 3,6 | 2,1 | 2,2 | 4,2 | 2,7 | 5,7 | 1,7 |

Collections

| | Total | Brabant wallon | Bruxelles | Hainaut | Liège | Luxembourg | Namur |
|---|------------|----------------|-----------|-----------|-----------|------------|---------|
| Nombre de documents | 12.093.849 | 637.531 | 2.996.426 | 3.663.260 | 3.092.288 | 741.130 | 963.214 |
| Nombre de documentaires jeunesse | 1.257.231 | 54.791 | 273.717 | 471.016 | 313.940 | 68.731 | 75.036 |
| Nombre de documentaires adultes | 3.209.035 | 123.059 | 597.426 | 1.151.402 | 922.726 | 169.540 | 244.882 |
| Nombre de fictions jeunesse | 2.607.393 | 142.729 | 502.915 | 905.112 | 689.341 | 163.568 | 203.728 |
| Nombre de fictions adultes | 3.028.217 | 175.289 | 591.132 | 904.972 | 907.541 | 197.869 | 251.414 |
| Nombre de bandes dessinées jeunesse | 670.642 | 65.567 | 112.544 | 195.577 | 154.670 | 56.731 | 85.553 |
| Nombre de bandes dessinées adultes | 490.742 | 47.175 | 96.145 | 164.624 | 104.851 | 41.229 | 36.718 |
| Nombre de documents imprimés exclus du prêt (jeunesse) | 46.719 | 3.436 | 13.129 | 17.653 | 10.011 | 1.109 | 1.381 |
| Nombre de documents imprimés exclus du prêt (adultes) | 336.832 | 11.146 | 50.847 | 113.145 | 114.927 | 15.016 | 31.751 |
| Nombre de périodiques | 96.073 | 2.746 | 24.500 | 29.868 | 10.374 | 12.092 | 16.493 |
| Nombre de documents multimédia jeunesse | 106.087 | 10.016 | 11.692 | 40.139 | 21.608 | 10.897 | 11.735 |
| Nombre de documents multimédias adultes | 244.878 | 1.577 | 22.379 | 69.752 | 142.299 | 4.348 | 4.523 |
| Nombre de documents par habitant (population totale) | 2,6 | 1,6 | 1,7 | 2,7 | 2,8 | 2,6 | 1,9 |
| Nombre de documents par habitant (population desservie) | 3,2 | 2,5 | 2,9 | 3,1 | 3,7 | 3,9 | 2,7 |
| Nombre de documents par usager (individuel et collectif) | 15,1 | 12,5 | 16,6 | 15,1 | 15,1 | 19,2 | 14,1 |

Acquisitions - dons - élagage

| | Total | Brabant wallon | Bruxelles | Hainaut | Liège | Luxembourg | Namur |
|---------------------|---------|----------------|-----------|---------|---------|------------|--------|
| Acquisitions | 623.727 | 22.747 | 122.414 | 234.514 | 165.389 | 40.783 | 37.880 |
| Dons | 79.325 | 3.195 | 5.694 | 17.138 | 34.097 | 13.176 | 6.025 |
| Élagage | 545.453 | 37.538 | 107.063 | 201.874 | 116.879 | 35.121 | 46.978 |



Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Direction générale de la Culture
Service général de l'Action territoriale
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél. : 02/413.22.65

Coordination :

Diane Sophie Couteau
(Service général de l'Action territoriale)

Relecteur :

André Tourneux

Conception graphique :

Polygraph'

Crédits photos :

Marie-Noëlle Boutin

Impression :

Imprimerie Bietlot
Achevé d'imprimer en juin 2018

DÉPÔT LÉGAL D/2018/7823.2
ISBN 978-2-930758-46-6

